RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2018

EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI

Société Anonyme au capital de 676.673,48 euros Siège social : 164, boulevard Haussmann - 75008 PARIS 328 718 499 RCS PARIS

I. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2017

Personne responsable du rapport Financier Annuel:

Monsieur WANG Hsueh Sheng Président Directeur Général Et Président du Conseil d'Administration de la SA EURASIA FONCIERE INVETISSEMENT

Attestation:

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport financier annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'atteste, à ma connaissance, que les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion, ci-joint, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des sociétés comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

S.A. EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS 164, Boulevard Haussmann 75 008 PARIS

Expertises & Services
Monsieur Philippe RIMMER
80, Rue Cardinet
75017 PARIS

NSA Monsieur Laurent NAIM 92, Rue Jouffroy d'Abbans 75 017 PARIS

Paris, le 07/12/2018

Objet: Lettre d'affirmation

Chers Messieurs,

Cette lettre vous est adressée en application de vos normes d'exercice professionnel, dans le cadre de vos contrôles relatifs à l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés du groupe EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS afférent à la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018 (ci-après "les Etats Financiers") établis conformément à la norme IAS 34 — Information financière intermédiaire du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne (ci-après "le Référentiel"). Ces Etats Financiers font apparaître à cette date des capitaux propres 25 303Keuros y compris un bénéfice part du groupe de 1 575Keuros.

En tant que responsable de l'établissement des Etats Financiers et du contrôle interne afférent à leur préparation, nous vous confirmons ci-après, en toute bonne foi et au mieux de notre connaissance, les informations et affirmations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre mission :

- 1. Les Etats Financiers ont été établis conformément au Référentiel décrit dans les notes aux Etats financiers.
- 2. Des contrôles destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre.

- Nous avons pris connaissance de l'état, joint en annexe, qui indique l'absence d'anomalies non corrigées relevées lors de l'audit.
- 4. Nous n'avons pas connaissance de faiblesses significatives du contrôle interne ou de déficiences majeures.
- 5. A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, qui serait survenu depuis la date de clôture du semestre et qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans les notes aux Etats financiers et/ou dans le rapport semestriel d'activité.
- 6. Nous avons mis à votre disposition:
 - tous les documents comptables, les contrats ayant ou pouvant avoir une incidence significative sur les Etats financiers, les procès-verbaux des assemblées générales et des réunions des organes sociaux tenues au cours du semestre et jusqu'à la date de cette lettre, ainsi que
 - les rapports, avis ou positions émanant d'organismes de contrôle ou de tutelle dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur les Etats financiers.
- 7. Nous vous avons fourni toutes les informations supplémentaires que vous nous avez demandées et laissé libre accès aux personnes au sein de l'entité que vous avez souhaité rencontrer pour les besoins de l'examen limité.
- Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les Etats Financiers puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.

Nous n'avons pas connaissance:

- a. de fraudes suspectées ou avérées dont nous avons en connaissance, et impliquant la direction, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes dès lors que la fraude est susceptible d'entraîner des anomalies significatives dans les Etats Financiers;
- b. d'allégations de fraude susceptibles d'avoir un impact sur les Etats Financiers, portées à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des régulateurs ou d'autres personnes.
- 9. Nous avons appliqué, au mieux de notre connaissance, les textes légaux et réglementaires. Des procédures ont été conçues et mises en œuvre dans l'entité, visant à garantir le respect de ces textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas connaissance de cas de non-respect susceptible de conduire à des anomalies significatives dans les Btats Financiers.

10. Toutes les opérations du semestre et toutes les conséquences de tout accord/contrat ont été enregistrées et correctement traduites dans les Etats Financiers.

Les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptables, y compris les évaluations en juste valeur, nous paraissent raisonnables et reflètent nos intentions ainsi que la capacité du groupe, à ce jour, à mener à bien les actions envisagées.

- 11. Tous les passifs et passifs éventuels dont nous avons connaissance sont inclus dans les Etats Financiers. Nous avons soigneusement examiné, en liaison avec nos conseils juridiques et/ou nos avocats, les divers éléments de nos engagements, les passifs éventuels relatifs notamment aux aspects environnementaux et sociaux, les procès en cours, les déclarations fiscales non prescrites ainsi que toute poursuite judiciaire ou affaire contentieuse. Nous considérons que les provisions et indications complémentaires figurant à ce titre dans nos Etats Financiers reflètent la situation future estimée la plus probable en cohérence avec les décisions prises ou les actions envisagées.
- 12. L'information que nous vous avons fournie sur l'identification des parties liées ainsi que sur les relations et transactions avec celles-ci est exhaustive. Leur traitement comptable, y compris l'information donnée dans les notes aux états financiers, est conforme au Référentiel. L'information donnée dans le rapport semestriel d'activité est conforme aux dispositions de l'article 222-6 du règlement Général de l'AMF.

Veuillez croire, chers Messieurs, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président du Conseil d'Administration Monsieur Hsuch Sheng WANG

A Angers, le 7 décembre 2018

Annexe à la lettre d'affirmation relative à la période du 01/01/2018 au 30/06/2018

L'incidence de ces anomalies non corrigées a été considérée comme non significative.

A - ETAT DES ANOMALIES RELEVEES ET NON CORRIGEES AYANT UN IMPACT SUR LE RESULTAT DE LA PERIODE DU 01/01/2018 AU 30/06/2018

<u>-</u>
94 <u>. </u>
-

- B- LISTE DES AUTRES ANOMALIES RELEVEES ET NON CORRIGEES PORTANT SUR LA PRESENTATION DES COMPTESSEMESTRIELS CONSOLIDES OU SUR L'ANNEXE
 - Lister les anomalies relevées

Néant

II. COMPTES CONSOLIDES AU 31.12.2018

EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS

EFI

Comptes consolidés annuels au 31 décembre 2018

Comptes consolidés au 31 décembre 2018

I – ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE (Normes IFRS)

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes annexe	31/12/2018	31/12/2017	
		Net	Net	
Actifs non courants				
Ecarts d'acquisition		0	0	
Immobilisations incorporelles		0	0	
Immobilisations corporelles	7.2 / 7.3	33 155	48 283	
Titres mis en équivalence		0	0	
Autres actifs financiers		276	202	
Impôts différés		0	0	
Total actifs non courants		33 431	48 485	
Actifs courants				
Stocks	7.4	8 230	10 423	
Clients et comptes rattachés	7.5	2 547	3 026	
Autres actifs courants	7.5	8 192	1 653	
Trésorerie et équivalents		1 183	1 064	
Total actifs courants		20 152	16 166	
Total actifs destinés à être cédés		0	0	
TOTAL GENERAL		53 583	64 651	

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes annexe	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres			
Capital	7.6	677	677
Primes d'émission		1 004	1 004
Réserves consolidées part du Groupe		21 452	13 814
Résultat part du Groupe		1 233	7 681
Capitaux propres – part du Groupe		24 365	23 175
Intérêts minoritaires		472	222
Total capitaux propres (1)		24 838	23 397
Passifs non courants			
Emprunt obligataire convertible		_	-
Autres dettes financières	7.7	13 823	21 700
Impôts différés		3 875	6 737
Autres passifs non courants	7.8	357	572
Total passifs non courants (2)		18 055	29 009
Passifs courants			
Autres provisions		0	0
Emprunt obligataire convertible		0	0
Autres provisions		269	506
Autres dettes financières	7.7	1 107	3 447
Fournisseurs et comptes rattachés		4 513	4 587
Autres passifs courants	7.8	4 801	3 705
Total passifs courants (3)		10 690	12 245
TOTAL GENERAL (1 à 3)		53 583	64 651

II - RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes annexe	31/12/2018	31/12/2017
Produits des activités ordinaires (chiffre d'affaires)	7.9	5 164	5 001
Autres produits			
Achats de marchandises et matières premières		-2 901	-738
Frais de personnel		0	-9
Dotations aux amortissements d'exploitation		-101	-115
Dotations aux provisions d'exploitation		416	1 723
Autres charges	7.10	-2 639	-3 438
Variation de la juste valeur des immeubles de placement		0	7 261
Résultat opérationnel		-61	9 685
Charges Financières	7.11	-282	-458
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence		91	64
Résultat avant impôt		-252	9 291
Impôts	7,12	1 775	-1 555
Résultat net de la période		1 524	7 737
Part des minoritaires		291	56
Part de la société mère		1 233	7 681
Résultat par action en euros (sur 67.667.348 actions)	7.13	0,02	0,11
Résultat dilué par action en euros (sur 67.667.348 actions)	7.13	0,02	0,11

III – AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

Conformément aux dispositions de la norme IAS1 révisée, le tableau des « Autres éléments du résultat global » présente les charges et produits directement enregistrés en capitaux propres.

(en milliers d'euros)	Notes annexe	31/12/2018	31/12/2017
Résultat de la période		1 524	7 737
Produits et charges non comptabilisés en résultat :			
- Ecarts de conversion sur entités étrangères			
- Gains et pertes actuariels sur régimes de pension			
- Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
- Part dans les produits et charges non constatés en résultat des entités mises en équivalence			
- Effets fiscaux des produits et charges non comptabilisés en résultat			
Total des produits et charges non constatés en résultat		0	0
Résultat global de l'exercice		1 524	7 737

(en milliers d'euros)	Notes annexe	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net consolidé		1 524	7 737
Actifs financiers disponibles à la vente			
Couverture des flux de trésorerie			
Différences de conversion			
Autres			
Total des autres éléments du résultat global		0	0
Résultat global consolidé		1 524	7 737

IV - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat	Minoritaires	Total
Situation au 31/12/2017	677	1 004	0	13 814	7 681	222	23 397
Résultat global consolidé					1 233	291	1 524
Affectation du résultat				7 681	-7 681		0
Réduction de capital							0
Augmentation de capital							0
Divers				-42		-42	-84
Opérations sur actions propres							0
Situation au 31/12/2018	677	1 004	0	21 452	1 233	471	24 838

V - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Notes annexe	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net consolidé		1 524	7 737
Elimination écart d'acquisition		0	0
Amortissements et dépréciations		-377	-1 735
Variation de la juste valeur des immeubles de placement		0	-7 261
Impôts différés		-2 862	1 555
Capacité d'autofinancement		-1 715	295
Var. stocks		2 193	-380
Var. créances clients		479	-325
Var. Autres actifs courants		-6 539	1 950
Var. dettes fournisseurs		-74	-106
Var. autres passifs courants		1 095	-1 776
Variation nette des actifs et passifs courants		-2 846	-636
Flux nets de trésorerie provenant de l'exploitation		-4 561	-341
Décaissements sur investissements corporels	2200040040		
et incorporels	7.14	0	-435
Encaissements immobilisations corporelles et incorporelles	7.14	15 00 0	0
Augmentation, diminution des immobilisations financières		16	-6
Var. autres passifs non courants	7.15	-119	-438
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise		0	0
Flux nets de trésorerie liés aux investissements		14 897	-879
Emprunts obtenus	7.16	0	0
Remboursements d'emprunts		-5 604	-1 059
Apports en capital	7.17	0	0
Variation autres dettes financières	7.18	-4 822	2 289
Opérations sur actions propres		0	0
Flux nets de trésorerie liés aux op. de financement		-10 425	1 230
Variation nette de trésorerie		-90	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		930	919
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	7.18	840	930

Notes annexes aux Etats financiers au 31 décembre 2018

Note 1. Informations générales

La société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS – EFI (anciennement MB RETAIL EUROPE) est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration dont le siège social est situé au 164 boulevard HAUSSMANN, 75008 Paris.

La société est immatriculée au Registre du Commerce de Paris et est cotée sur le marché NYSE EURONEXT PARIS (compartiment C).

EFI est une société foncière dont l'activité consiste en la détention et l'acquisition d'actifs immobiliers en vue de leur location ou de la réalisation d'opérations de promotion immobilière (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement, etc.). Cette activité est exercée au travers de sociétés de type sociétés civiles immobilières ou sociétés en nom collectif.

Les informations financières à partir desquelles ont été établis les comptes correspondent aux comptes annuels de chacune des filiales à compter de leur date d'intégration dans le groupe EFI. Les comptes consolidés au 31 décembre 2018 couvrent une période de douze mois et ont été établis sur la base des comptes des filiales au 31 décembre 2018.

Les comptes consolidés, au 31 décembre 2018, ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration.

Note 2. Faits caractéristiques

2.1. SOCIETE CONSOLIDANTE - FAITS CARACTERISTIQUES

Au 31 décembre 2018, le groupe EFI est composé des principales filiales suivantes :

- La société SNC CENTRE EURASIA (ci-après « CENTRE EURASIA »), détenue à 99,99 % qui est propriétaire d'un complexe immobilier de stockage situé au Havre;
- La SCI BONY, contrôlée à 99%, qui détient :
 - 33.33% de la SCI du quai Lucien LEFRANC qui est propriétaire d'un terrain non exploité de 1.844 m² situé à Aubervilliers qui est désormais consolidée par mise en équivalence;
 - Un ensemble immobilier commercial avenue Victor Hugo à Aubervilliers d'une surface de 8.040 m²;
- La société EURASIA GESTION PATRIMOINE (anciennement ZEN REAL ESTATE), propriétaire d'un immeuble à usage de bureaux, d'une surface de 5926 m², situé à Rueil-Malmaison.
- La SNC TOUR DU FORUM détient un terrain d'une surface 2.245 m² sur lequel sont édifiés un immeuble à usage professionnel, et un immeuble commercial, situés 2, avenue du 8 mai 1945 à Sarcelles (prix d'acquisition de 2.700.000€).

Fin janvier 2018, la société EURASIA GESTION PATRIMOINE a procédé à la cession de l'immeuble situé à Rueil-Malmaison au prix de 15 M€.

2.2. FINANCEMENT DES OPERATIONS

Le Groupe n'a pas sollicité de nouveaux financements externes sur l'exercice 2018

Note 3. Événements Importants survenus depuis le 31 décembre 2018

Néant

Note 4. Règles et méthodes comptables

4.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Le Groupe EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS a établi les comptes consolidés au 31 décembre 2018, en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à cette date.

Les principes comptables appliques pour les comptes consolides au 31 décembre 2018 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolides au 31 décembre 2017 a l'exception des nouvelles normes et amendements dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2018 et qui n'avaient pas été appliques de façon anticipée par le groupe.

Ces amendements n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Nouvelles normes dont l'application est obligatoire à partir du 1er janvier 2018 :

- IFRS 9 Instruments financiers
- IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients
- Amendements à IFRS 2 Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les textes suivants n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés du Groupe :

- IFRIC 22 Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée. Cette interprétation est d'application rétrospective ou prospective. Il s'agit d'une interprétation de la norme IAS 21-Effets des variations des cours des monnaies étrangères. Elle vient préciser le cours de change à utiliser lorsqu'un paiement anticipé a été effectué.
- Amendements à IAS 40 Transferts d'immeubles de placement. Ces amendements sont d'application prospective. Ils viennent clarifier les conditions de transfert d'un bien immobilier depuis la catégorie des immeubles de placement ou vers celle-ci. Par ailleurs, il est précisé que la liste d'exemples d'éléments probants attestant un changement d'utilisation est une liste non exhaustive.
- Améliorations annuelles des normes IFRS cycle 2014-2016. La principale norme concernée est IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. Ces amendements sont d'application rétrospective. Ils viennent préciser que les dispositions de la norme IFRS 12 s'appliquent également aux intérêts détenus dans des filiales, entreprises associées ou coentreprises classés comme « détenus en vue de la vente » selon IFRS 5 (à l'exception des informations financières résumées qui ne sont pas à fournir).

Note 5. Bases de préparation, d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations

5.1. BASE D'ÉVALUATION

Les comptes consolidés ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des immeubles de placement, des instruments financiers et des titres destinés à la vente qui sont évalués à leur juste valeur.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

5.2. ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et formuler des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice. L'ensemble de ces estimations et de ces hypothèses se situent dans un contexte de continuité de l'exploitation.

La Direction revoit ces estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

Les estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sont les suivantes :

- Valeur de marché des immeubles de placement :

A chaque date de clôture annuelle, le Groupe fait appel à un expert immobilier indépendant pour l'évaluation de ses immeubles de placement. Ces évaluations sont établies notamment sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient différer dans le futur et modifier sensiblement les estimations actuelles figurant dans les états financiers.

- Valorisation des stocks d'immeubles :

Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'entrée des stocks et de la valeur nette de réalisation conformément à l'IAS 2. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement ainsi que des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

- Dépréciation des créances clients :

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance.

Comptabilisation des actifs d'impôts différés :

La valeur comptable des actifs d'impôts différés résultant de report déficitaire est déterminée à chaque date de clôture en fonction de la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable

disponible permettant l'utilisation de ces actifs d'impôts différés.

Cette probabilité est appréciée non seulement à partir des bénéfices prévisionnels, mais aussi en fonction de l'organisation du Groupe.

5.3. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés comprennent les états financiers de EFI et de ses filiales au 31 décembre 2018. Cet ensemble forme le Groupe EFI.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminées.

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle majoritaire, contrôle conjoint ou influence notable.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif ou majoritaire sont consolidées par intégration globale. Les filiales non significatives par rapport à l'ensemble consolidé ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation.

La liste des sociétés consolidées figure dans la note 6.

5.4. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITIONS D'ACTIFS

Pour les acquisitions de titres qui ne sont pas considérées comme des acquisitions d'entreprises, le coût est réparti entre les actifs et passifs individuels identifiables sur la base des justes valeurs relatives à la date d'acquisition. Les acquisitions de SNC CENTRE EURASIA et des SCI BONY et DUBLIN ont été traitées comme des achats d'actifs.

Si celle-ci est considérée comme un regroupement d'entreprises, les actifs et les passifs identifiables sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et la différence entre la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition, constitue un écart d'acquisition.

La différence positive entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis est enregistrée comme goodwill (écart d'acquisition à l'actif du bilan).

5.5. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS IMMOBILISÉS (IAS 36)

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et font l'objet de tests de perte de valeur.

Les autres actifs immobilisés et les titres mis en équivalence sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. Dans ce cadre, les immobilisations sont

regroupées par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

5.6. IMMEUBLES DE PLACEMENT (IAS 40)

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le propriétaire ou le preneur d'un contrat de location financement pour en retirer des loyers, ou pour valoriser son capital ou les deux.

Le Groupe EFI a choisi comme méthode comptable le modèle de la juste valeur, qui consiste conformément à l'option offerte par l'IAS 40, à comptabiliser les immeubles de placement à leur juste valeur et constater les variations de valeur au compte de résultat. Les immeubles de placement ne sont pas amortis.

La détermination des valeurs de marché des immeubles de placement est obtenue à partir d'expertises immobilières.

La juste valeur d'un immeuble de placement est le prix auquel cet actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale et reflète l'état réel du marché et circonstances prévalant à la date de clôture de l'exercice et non ceux à une date passée ou future. Elle ne tient pas compte des dépenses d'investissement futures qui amélioreront le bien immobilier ainsi que des avantages futurs liés à ces dépenses futures.

Par ailleurs, la juste valeur est déterminée sans aucune déduction des coûts de transaction encourus lors de la vente ou de toute sortie.

Au 31 décembre 2018, la juste valeur est déterminée sur la base d'expertises indépendantes dont la méthode est décrite ci-dessous. Les expertises fournissent des évaluations hors frais et droits.

Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat sur la ligne « Variation de valeur des immeubles de placement » et sont calculées de la façon suivante :

Variation de juste valeur =

Valeur de marché à la clôture de l'exercice

- Valeur de marché à la clôture de l'exercice précédent
- Montant des travaux et dépenses capitalisables de l'exercice.

La variation de juste valeur est ajustée de la prise en compte des conditions locatives spécifiques dans d'autres parties du bilan afin d'éviter une double comptabilisation.

Pour les comptes semestriels, le Groupe EFI vérifie uniquement l'absence de variation significative de la iuste valeur.

- Méthodologie d'expertise :

L'ensemble des immeubles composant le patrimoine du groupe EFI fait l'objet d'une expertise au moment de l'acquisition des biens.

Ces évaluations sont conformes aux normes professionnelles nationales de la Charte de l'expertise en évaluation immobilière, du rapport COB (AMF) de février 2000, ainsi qu'aux normes professionnelles européennes Tegova et aux principes de (RICS) « The Royal Institution of Chartered Surveyors ».

La valeur vénale correspond au prix auquel un bien peut raisonnablement être vendu en supposant que les conditions suivantes ont été réunies :

- La libre volonté du vendeur,
- Un délai raisonnable de négociation compte tenu de la nature du bien et de sa situation,
- La stabilité du marché et de la valeur pendant cette période,
- Des conditions de mise en vente et de publicité considérées comme normales,
- Absence de convenances personnelles dans la volonté des parties,

La valeur vénale tient compte de la situation géographique, de la commercialité à céder, et des hypothèses raisonnables de revenus locatifs compte tenu des conditions actuelles de marché, du taux d'occupation, de la date de renouvellement des baux ainsi que de la nature et de la qualité des immeubles ainsi que des travaux restant à réaliser.

EFI choisit son expert dans le respect de ces principes :

- la désignation doit intervenir à l'issue d'un processus de sélection prenant notamment en compte l'indépendance, la qualification, la compétence en matière d'évaluation immobilière des classes d'actifs concernés ainsi que la localisation géographique des actifs soumis à évaluation ;
- lorsqu'il est fait appel à une société d'expertise, la Société doit s'assurer, au terme de sept ans, de la rotation interne des équipes chargées de l'expertise dans la société d'expertise en question ;
- l'expert ne peut réaliser plus de deux mandats de quatre ans pour le client en question sauf s'il s'agit d'une société sous réserve du respect de l'obligation de rotation des équipes. »

- la méthode de comparaison directe :

La valeur vénale est déterminée par référence aux prix de vente constatés sur le marché pour des ensembles immobiliers équivalents (nature, localisation, et ayant lieu à une date la plus proche possible de la date à laquelle l'expertise est effectuée. Les expertises réalisées ont fait l'objet d'une approche multi critères selon les usages. S'agissant principalement de biens d'investissement et non à usage résidentiel, la méthode par le revenu a été privilégiée.

- la méthode du rendement :

Cette dernière correspond au ratio revenu annuel net / taux de capitalisation. Le revenu annuel net est constitué des loyers potentiels diminués des charges opérationnelles directes non refacturables et ajustés de la vacance éventuelle. Les taux de capitalisation résultent des données internes des experts issues de l'observation du marché et prennent également en compte le potentiel de revalorisation de loyers. La

capitalisation des revenus est effectuée sur la base de la valeur locative de marché. Il est également tenu compte des loyers réels jusqu'à la prochaine révision du bail, ces derniers étant légèrement supérieurs aux loyers potentiels

Des taux de rendement théoriques ont été retenus en prenant soin de retirer le montant des droits d'enregistrement s'élevant à 6.2% du prix en principal.

5.7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON INCLUSES DANS LA CATEGORIE DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immobilisations corporelles n'entrant pas dans la catégorie des immeubles de placement correspondent principalement aux mobiliers, matériels informatiques, matériels de transport et aux immeubles d'exploitation.

Un immeuble d'exploitation est un bien immobilier détenu par son propriétaire pour être utilisé dans la production ou la fourniture de services ou à des fins administratives.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées pour leurs prix de revient, augmentés le cas échéant des frais d'acquisition pour leur montant brut d'impôt, diminués du cumul des amortissements.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité de chaque composant constitutif des actifs, à savoir :

- Entre 3 et 5 ans pour les matériels de bureau
- Entre 3 et 7 ans pour les agencements.

5.8 STOCKS D'IMMEUBLES

Programmes immobiliers

Les stocks de programmes immobiliers sont évalués à leur coût de revient qui comprend le prix d'acquisition des terrains, les taxes, le coût de construction et d'aménagement, le coût des VRD, les honoraires, les frais annexes ainsi que le coût des emprunts.

Le coût des emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le coût de cet actif.

Dépréciation d'actifs

A chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses stocks. Un indice de perte de valeur peut être soit un changement dans l'environnement économique ou technique, soit une baisse de sa valeur de marché.

Si un indice de perte de valeur est identifié, la valeur recouvrable du stock est déterminée, comme la plus élevée des deux valeurs suivantes : juste valeur nette des coûts de sortie, ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa sortie à la fin de l'utilisation prévue.

La perte de valeur ainsi calculée est enregistrée en résultat, pour la différence entre la valeur nette

comptable et la valeur recouvrable du stock.

5.9. PASSIFS FINANCIERS (IAS 39)

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires. Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

5.10. ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont classés en 3 catégories :

Prêts et créances

Les prêts et créances, acquis ou octroyés, non détenus à des fins de transaction ou non destines a la vente, sont enregistrés dans l'état de situation financière parmi les « Prêts et créances ». Ils sont évalués après leur comptabilisation initiale au cout amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

Actifs financiers

Sont comptabilises en actifs financiers les titres des sociétés non consolidées ainsi que les prêts obligataires. Ils sont évalués après leur comptabilisation initiale au cout amorti et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

Titres disponibles à la vente

Ce sont les actifs financiers non dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. Ils sont réévalués à leur juste valeur à la date d'arrêté et comptabilises en titres monétaires disponibles à la vente. Les intérêts courus ou acquis des titres à revenu fixe sont enregistrés en résultat sur la base du taux d'intérêt effectif tandis que les variations de juste valeur hors revenus sont présentées en autres éléments du résultat global. En cas de cession ou de dépréciation durable de ces actifs financiers, le Groupe constate en résultat ces variations de juste valeur.

5.10 CRÉANCES

Les créances clients entrent dans la catégorie des actifs financiers émis par l'entreprise selon IAS 39. Elles sont évaluées à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Compte tenu des échéances de paiement généralement à moins de trois mois, la juste valeur des créances est assimilée à la valeur nominale.

Les créances sont ensuite comptabilisées au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

5.11. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat s'ils sont significatifs.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

5.12. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En matière de litiges salariaux, les provisions correspondent à la valeur estimée de la charge probable que les entreprises concernées auront à décaisser pour des litiges faisant l'objet de procédures judiciaires. En matière de litiges commerciaux, les provisions correspondent aux coûts estimés de ces litiges pour lesquels les sociétés concernées ne peuvent pas espérer la moindre contrepartie.

Les provisions pour risques entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et la part à moins d'un des autres provisions pour risques sont classées en passif courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

5.13. IMPÔTS

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres.

Conformément à la norme l'IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt.

Les actifs d'impôts différés sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

5.14 AVANTAGES AU PERSONNEL

EFI ne disposant pas de personnel, aucune estimation n'a été retenue.

5.15. RECONNAISSANCE DES PRODUITS

Revenus locatifs

En application de l'IAS 17, le chiffre d'affaires du Groupe correspond au montant des revenus locatifs et des charges refacturées aux locataires des sociétés consolidées

Les revenus locatifs résultant d'immeubles de placement sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des contrats de location.

Les avantages accordés aux locataires tels que les franchises de loyers ou les loyers progressifs qui trouvent leur contrepartie dans le niveau de loyer apprécié sur l'ensemble de la période d'engagement du locataire sont étalés sur la durée ferme du bail sans tenir compte de l'indexation.

Les contrats de baux signés entre EFI et ses locataires sont des contrats de location simple au sens de la norme IAS 17. Plus généralement, les baux incluent des clauses classiques de renouvellement à l'issue de la période de location et d'indexation des loyers ainsi que les clauses généralement stipulées dans ce type de contrat.

Les informations complémentaires à la norme IFRS 7 sont présentées dans la note 8.

Ventes en VEFA de programmes immobiliers

Le chiffre d'affaires et le résultat des programmes immobiliers en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) sont appréhendés selon la méthode de l'avancement.

Le produit pris en compte à l'avancement correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base du prix de vente prévu dans l'acte notarié multiplié par le taux d'avancement du chantier.

Le taux d'avancement est déterminé sur la base du coût des travaux comptabilisés par rapport aux coûts prévisionnels de l'opération.

5.16. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels.

Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les intérêts perçus figurent dans le flux d'investissement.

Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

5.17. INFORMATION SECTORIELLE (IFRS 8)

Cette norme requiert une présentation de la note relative à l'information sectorielle qui est basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel du Groupe, afin d'évaluer la performance de chaque secteur opérationnel et de leur allouer des ressources.

Le suivi opérationnel est réalisé par activité en le décomposant en trois pôles :

- · Le pôle locatif,
- Le pôle promotion immobilière,
- Le siège.

5.18. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à des fins d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture.

Note 6 - Périmètre de consolidation

6.1. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Sociétés	RCS	méthode de consolidation	% intérêt
			31/12/2018
SA EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI	328 718 499	IG	ste mère
SNC CENTRE EURASIA	537 417 214	IG	99,99%
BONY SNC	539 396 127	IG	99,00%
BONY A	825 359 482	IG	97,75%
SCI DUBLIN	484 949 565	IG	50,00%
H.D.	790 681 399	IG	50,00%
JARDINS DU BAILLY	528 108 152	IG	100,00%
EURASIA GESTION PATRIMOINE (anciennement ZEN REAL ESTATE)	751 237 025	IG	100,00%
TOUR DU FORUM	819 876 384	IG	100,00%
AREA IMMO	827 550 633	ME	33,33%
SCI QUAI DU LUCIEN LERANC	489 092 049	ME	33,33%

IG : intégration globale ME : mise en équivalence

EFI est la maison mère juridique des sociétés consolidées.

6.2. VARIATION DE PÉRIMÈTRE

Aucune variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice. Le périmètre de consolidation comprend 11 sociétés au 31 décembre 2018.

Note 7. Notes relatives au bilan au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie

7.1. ECART D'ACQUISITION

Il n'y a pas d'écart d'acquisition au 31 décembre 2018.

7.2. IMMEUBLES DE PLACEMENT

7.2.1. Evolution des immeubles de placement

(en milliers d'euros)	Immeubles de placement
Solde au 31 décembre 2017	44 889
Acquisitions	
Cessions	-15 000
Variation de périmètre	
Variation de la juste valeur des immeubles de placement	
Solde au 31 décembre 2018	29 889

Le groupe est directement propriétaire de tous ses immeubles de placement et n'a pas recours à un

contrat de location-financement.

7.2.2. Détail des immeubles de placement par nature

en milliers d'euros	Bureaux	Commerces	Entreprôts	Usage mixte	Total
Solde au 31 décembre 2017	8 003	0	156	36 731	44 889
Acquisitions					0
Cessions				15 000	15 000
Variation de périmètre					0
Variation de la juste valeur des immeubles de placement					0
Solde au 31 décembre 2018	8 003	0	156	21 731	29 889

Les immeubles de placement sont évalués par un expert immobilier indépendant.

7.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS IMMEUBLES DE PLACEMENT

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Autres immobilisations corporelles
Solde au 31 décembre 2017	3 394
Acquisitions	0
Cessions	0
Avances et acomptes	0
Dotations	-101
Divers	-28
Solde au 31 décembre 2018	3 265

7.4. STOCKS D'IMMEUBLES

en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2018	Provisions 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2017
stocks immobiliers	8 230	0	8 230	10 423
Total des stocks	8 230	0	8 230	10 423

Le stock représente le coût historique des bâtiments ainsi que l'ensemble des coûts rattachés détenus par :

- La SNC CENTRE EURASIA sur le site du Havre.
- La Société Civile de Construction Vente H.D. à Bagnolet, quartier de la Noue.
- La SNC « Les jardins du Bailly » (projet à Saint-Denis et opération à SAINT-VRAIN).
- La SNC « Tour du Forum » (ensemble immobilier à Sarcelles)
- La SNC BONY.

La variation des stocks entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018 s'analyse comme suit :

	SNC CENTRE EURASIA	SNC BONY	H.D.	TOUR DU FORUM	Jardins du Bailly	Total
Stocks au 31/12/2017	315	84	3 810	2 781	3 434	10 423
+ Variation de périmètre						0
+ Variation nette stocks			-2 922		729	-2 193
Stocks au 31/12/2018	315	84	888	2 781	4 162	8 230

7.5. CREANCES

en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2018	Provisions 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2017
Clients et comptes rattachés	2 760	-213	2 547	3 026
Autres créances	8 191	0	8 191	1 653
Avances et acomptes sur cdes	О		0	0
Créances opérationnelles (fournisseurs, sociales et fiscales)	1 039		1 039	970
Autres créances	7 139		7 139	683
Charges constatées d'avance	13		13	0
Total des créances d'exploitation	10 951	-213	10 738	4 679

ANALYSE DES ACTIFS FINANCIERS

en milliers d'euros	Actifs détenus à des fins de transaction	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Actifs disponibles à la vente	Total bilan
			31/12/2018		
Actifs financiers non courants		8			8
Stocks				8 230	8 230
Clients et comptes rattachés				2 547	2 547
Autres actifs courants			8 191		8 191
Trésorerie et équivalents	1 183				1 183
Total des actifs financiers	1 183	8	8 191	10 777	20 158

7.6. CAPITAUX PROPRES

7.6.1. Capital

Au 31 décembre 2018, le capital social est de 676.673 euros, divisé en 67.667.348 actions de 0,01 euros chacune.

Aucune opération sur le capital n'a été réalisée au cours de l'exercice 2018.

7.6.2. Réserves

Au 31 décembre 2018, les réserves sont constituées des réserves consolidées.

7.6.3. Dividendes

Aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice 2018.

7.6.4. Actions propres

Des actions de la société SA EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS sont détenues par le groupe. Aucun rachat ou aucune cession n'est intervenu au cours de l'exercice 2018.

La part du capital social ainsi détenue se détaille de la façon suivante :

en nbre d'actions	31/12/2018	31/12/2017
Nbre actions à l'ouverture	14 000	14 000
Augmentation	o	0
Diminution	О	0
Nbre d'actions à la clôture	14 000	14 000

7.6.5. Intérêts minoritaires

Il s'agit essentiellement des intérêts minoritaires dans la SCI DUBLIN et de la société H.D. et de la quote-part détenue par EURASIA GROUPE dans la société BONY A.

7.7. PASSIFS FINANCIERS

7.7.1. Ventilation des dettes financières entre passifs courants / non courants

en milliers €	Solde 31/12/2018	partie non courante	dont entre 1 et 5 ans	dont + 5 ans	partie courante
Emprunts bancaires	11 175	10 414	<i>8 737</i>	1 677	761
Contrats location financement	0	0	0	0	0
Concours bancaires	343	0	0	0	343
Comptes courants	3 143	3 1 43	3 143	0	0
Dépôts de garantie	266	266	266	0	0
Autres dettes financières	3	0	0	0	3
Total des dettes financières	14 930	13 823	12 146	1 677	1 107

L'échéance de la partie courante des dettes financières est à moins d'un an.

7.7.2. Ventilation des dettes financières suivant les types de taux

en milliers €	Solde 31/12/2018	taux fixe	taux variable	non rémunérée
Emprunts bancaires	11 175	11 175	0	0
Contrats location financement	0	0	0	0
Concours bancaires	343	0	343	0
Comptes courants	3 143	0	0	3 143
Dépôts de garantie	266	0	0	266
Autres dettes financières	3	3	0	0
Total des dettes financières	14 930	11 178	343	3 409

Il n'y a aucun instrument de couverture en place à ce jour.

7.8. AUTRES PASSIFS

en milliers €	solde 31/12/2018	partie non courante	dont entre 1 et 5 ans	dont + 5 ans	partie courante
Dettes sociales & fiscales	3 539	0	0	0	3 539
Dettes sur acquisition immeubles de placement	623	357	357	0	266
Dettes sur opérations VEFA	0	0	0	0	0
Autres dettes	634	0	0	0	634
Produits constatés d'avance	362	0	0	0	362
Total des autres passifs	5 158	357	357	0	4 801

La partie courante des autres passifs a une échéance à moins d'un an.

ANALYSE DES PASSIFS FINANCIERS ET NON FINANCIERS

en milliers € - 31/12/2018	Catégorie	Coût amorti	Juste Valeur en capitaux propres	Juste Valeur en résultat	Total
Dettes financières	CA	11 175			11 175
Fournisseurs	CA	4 513		1	4 513
Autres dettes	CA	5 158			5 158
Total des passifs au 31/12/2017	0	20 846	0	0	20 846

CA: coût amorti

JVR : juste valeur en résultat

7.9. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Revenus locatifs	1 467	2 270
Ventes programmes immobiliers (y compris Vefa)	3 697	2 731
Total des produits des activités ordinaires	5 164	5 001

7.10. AUTRES CHARGES

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Charges externes	1 475	2 492
Impôts et taxes	1 164	946
Total des autres charges	2 639	3 438

Il existe un contrat de prestation entre EFI et ses filiales d'une part et EURASIA GROUPE d'autre part.

7.11. CHARGES FINANCIERES

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts des emprunts et des contrats de location financement	323	458
Intérêts des comptes courants d'associés	-45	0
Autres charges	3	0
Intérêts et charges assimilées (A)	282	458
Rémunération de la trésorerie et équivalents	О	0
Produits des instruments de couverture	О	0
Produits de trésorerie et équivalents (B)	0	0
Montant net des charges financières (A - B)	282	458

7.12 IMPOT SUR LES BENEFICES ET IMPOTS DIFFERES

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Impôts exigibles	1 086	0
Impôts différés	-2 862	1 555
Impôts	-1 775	1 555

Les reports déficitaires existants ne se sont pas traduits par la constatation d'un impôt différé actif.

Suite à l'adoption le 21 décembre 2018 de la loi de finance 2018 relative au changement progressif du taux d'impôt, les impôts différés ont été évalués au taux d'impôt applicable lorsque la différence temporelle se retournera, soit 25 % à horizon 2022.

7.13 RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat revenant aux actionnaires de la société (K€)	1 233	7 681
Nombre d'actions ordinaires	67 667 348	67 667 348
Actions au-détenues	-14 000	-14 000
Nombre d'actions après neutralisation des actions auto-détenues	67 653 348	67 653 348
Résultat net par action (€)	0,02	0,11
Nombre de titres à créer	0,00	0,00
Résultat par action dilué	0,02	0,11

7.14 DECAISSEMENTS SUR INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Immeubles de placement (valeur historique)	0	0
Cession Immeubles de placement	15 000	0
Autres immobilisations	0	-435
Remboursement avances	0	0
Décaissements sur investissements	15 000	-435

7.15 VARIATION DES AUTRES PASSIFS COURANTS / NON COURANTS

Les variations des autres passifs sont restées principalement liées aux opérations avec le Groupe EURASIA.

7.16 EMPRUNTS

Le Groupe n'a pas souscrit de nouveaux emprunts sur l'exercice 2018.

7.17 APPORT EN CAPITAL

Il n'y a pas eu d'opération sur le capital au cours de l'exercice 2018.

7.18 RAPPROCHEMENT DE LA TRESORERIE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AVEC CELLE DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Détail de la trésorerie	31/12/2018	31/12/2017
Banques actif	1 183	1 064
Banques passif	343	135
Total	840	930

7.19 INFORMATION SECTORIELLE (IFRS 8)

ACTIF (en milliers d'euros)	Location	Promotion	Siège	Total
Actifs non courants				
Ecarts d'acquisition	0	О	0	0
Immobilisations corporelles	30 223	0	2 932	33 155
Autres actifs financiers	276	О	0	276
Impôts différés				0
Total actifs non courants	30 499	0	2 932	33 431
Actifs courants				0
Stocks	84	8 145	0	8 230
Clients et comptes rattachés	132	2 415	0	2 547
Autres actifs courants	265	1 023	6 904	8 192
Trésorerie et équivalents	1 157	25	0	1 183
Total actifs courants	1 639	11 609	6 904	20 152
Total actifs destinés à être cédés				0
TOTAL GENERAL	32 138	11 609	9 836	53 583

PASSIF (en milliers d'euros)	location	Promotion	siège	Total
Capitaux Propres	PA 84 PRI 2520A		CHAPTER DISE	
Capital	0		677	677
Primes d'émission	0		1 004	1 004
Actions propres	0			0
Réserves consolidées part du				
Groupe	15 333	8 130	-2 011	21 452
Résultat part du Groupe	2 514	24	-1 306	1 233
Capitaux propres – part du				
Groupe	17 847	8 155	-1 637	24 365
Intérêts minoritaires	136	336		472
Total capitaux propres	17 984	8 491	-1 637	24 838
Passifs non courants				0
Emprunt obligataire convertible	0			0
Autres dettes financières	10 680	О	3 143	13 823
Impôts différés	3 875	О	0	3 875
Autres passifs non courants	357	О	0	357
Total passifs non courants	14 912	0	3 143	18 055
Passifs courants				0
Autres provisions	25	244	0	269
Emprunt obligataire convertible				0
Autres dettes financières	777	307	23	1 107
Fournisseurs et comptes	1111			
rattachés	582	3 823	108	4 513
Autres passifs courants	1 974	1 567	1 260	4 801
Total courants	3 357	5 941	1 391	10 690
TOTAL GENERAL	36 253	14 432	2 898	53 583

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	Location	Promotion	Siège	Total
Produits des activités ordinaires				
(chiffres d'affaires)	1 467	3 697	0	5 164
Autres produits	0			0
Achats de marchandises et				
matières premières	0	-2 901	o	-2 901
Frais de personnel	0	О	0	0
Dotations aux amortissements				
d'exploitation	-8	-1	-91	-101
Dotations aux provisions	***			
d'exploitation	179	236	0	416
Autres charges	-1 542	-923	-174	-2 639
Juste valeur des actifs	0	О	0	0
Résultat opérationnel	96	109	-265	-61
Charges Financières	-328	0	46	-282
Quote-part des résultats des				
sociétés mises en équivalence	91	0	0	91
Résultat avant impôt	-141	109	-219	-252
Impôts	2 862	0	-1 086	1 775
Résultat net de la période	2 721	109	-1 306	1 524

8 - Autres informations

8.1. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucun mandataire social ne perçoit de rémunération des sociétés du périmètre de consolidation.

8.2. PARTIES LIEES

Monsieur Hsueh Sheng WANG, Président Directeur Général de la société « EURASIA GROUPE » assume le mandat du Président Directeur Général de la société EFI.

<u>- Avec la Société MORGAN LI INVESTMENT GROUP LIMITED, actionnaire détenant plus de 10% des droits</u> de vote

La société MORGAN LI INVESTMENT LIMITED, a procédé durant les exercices 2012 à 2013 des apports en compte courant d'associé non rémunérés.

Au 31 décembre 2018, ce compte courant affiche un solde créditeur de 3 143 248 euros.

<u>- Avec la société EURASIA GROUPE, actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote</u> Au 31 décembre 2018, EFI a une créance d'un montant de 6 741 615 euros.

8.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.3.1. Nantissements, cautions et autres garanties (donnés ou reçues)

Société concernée	Bénéficiaire	Nature de la garantie	Montant dette résiduelle (en K€), hors frais
BONY	SOCIETE GENERALE	Privilège de prêteur de deniers (1er rang) + caution de M. HS Wang à hauteur de 1 955 K€ + caution de M. P. Taieb à hauteur de 1 150 K€ (jusqu'en janvier 2016) + caution d'EURASIA GROUPE à hauteur de 2 800K€ + cession dailly des loyers + délégation du contrat d'assurance homme clés sur la tête de monsieur Wang d'un montant de 540 K€	1 776
BONY	CAISSE D'EPARGNE	Privilège de prêteur de deniers (1er rang) + caution EFI : 2 500 K€ + caution Monsieur Wang : 2 500 K€ + privilège prêteur de deniers pour 2 500 K€	1 749
BONY	SAAR	+ Subrogation dans les droits du CIC (ancien prêteur) à hauteur de 2 639k€ env. + Hypothèque de 2ème rang de l'immeuble situé à Aubervilliers (85/87 Avenue Victor Hugo) à hauteur de 7033k€ (y compris frais accessoires de 20%)	7 650
Total			11 175

Les engagements hors bilan de la SCI LUCIEN LEFRANC, consolidée par mise en équivalence, sont les suivants :

- Hypothèque au 1er rang à hauteur de 2300k€ sur le terrain détenu par la SCI.
- Nantissement d'un dépôt à terme de 330k€ constitué par la SCI.
- Cautionnement solidaire Monsieur Sheng WANG pour 920k€.
- Cautionnement solidaire par deux autres personnes physiques pour 920k€ chacune.
- · Cession et délégation loyers commerciaux.

8.4 Facteurs de risques pour la société et le groupe EFI

La société et le Groupe EFI sont soumis aux principaux risques suivants liés au financement du groupe :

a) Risque de taux

L'emprunt étant une source de financement significative de l'activité des foncières comme EFI et son groupe, dans le développement de ses activités, la Société et ses filiales peuvent donc être exposées à un risque de taux.

L'exposition peut être limitée par le choix du type de taux ou le recours à des instruments de couverture.

b) Risque de change

A la date d'élaboration du présent rapport, la Société ou ses filiales n'ont aucune activité hors de la zone euro et ne sont donc pas exposées à un quelconque risque de change.

c) Risque d'absence de liquidité des actifs

Les actifs immobiliers étant par essence peu liquide, les sociétés du Groupe EFI propriétaires, pourraient, en présence notamment d'une conjoncture économique dégradée, ne pas être en mesure de céder rapidement et dans des conditions satisfaisantes les actifs immobiliers qu'elles détiendraient, si elles souhaitaient procéder à de telles cessions.

d) Risque actions

EFI et l'ensemble de ses filiales ne détiennent pas de participations dans des sociétés cotées autres que les titres en auto-détention, détenues par EFI elle-même, qui sont totalement provisionnés. EFI ne supportera donc pas de risque sur actions.

e) Risque sur la valeur des immeubles de placement

Les conditions du marché immobilier peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des immeubles de placement.

Compte tenu du peu de données publiques disponibles, de la complexité des évaluations d'actifs immobiliers et du fait que les experts immobiliers utilisent pour leurs évaluations des données non publiques comme les états locatifs, les justes valeurs des immeubles de placement ont été classées en niveau 3 selon les critères retenus par IFRS13.

Conformément à IFRS 13, les données suivantes ont impacté la juste valeur des immeubles de placement :

	Taux de rendement des	Loyer en €/m²	
Max	13,57%	230,60	
Min	6,43%	50,61	
Moy. Pondérée	10,10%	114,06	

Ainsi, si le taux de rendement théorique augmentait de 50 bp, la juste valeur des immeubles de placement serait réduite de 2 670 K€.

f) Risque lié aux respects de ratios financiers (ou covenants)

L'emprunt SAAR Landesbank souscrit par la SCI BONY au cours de l'exercice comporte un engagement du respect de deux ratios :

- Ratio DSCR qui doit être supérieur ou égal à 170%. Ce ratio est le résultat des « Loyers hors taxes et hors charges (hors dépôts de garantie) devant être obtenus de l'exploitation de l'Immeuble détenu par BONY » / « Montant total des sommes qui seraient exigibles au titre du Prêt (en ce compris les intérêts et amortissements) pour la période »
- Ration LTV qui ne doit pas excéder 58%. Ce ratio correspond, à une date donnée, au rapport entre, d'une part, l'encours du prêt et, d'autre part, la valeur de l'actif immobilier détenu par BONY et donné en garantie.

Les autres emprunts du Groupe ne prévoient pas un remboursement anticipé de la dette lié au respect de ratios financiers (ou covenants).

III. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31.12.2018

Expertises & Services 80, rue Cardinet 75017 PARIS

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

S.A EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Expertises & Services 80, rue Cardinet 75017 PARIS

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

S.A. EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS

Société Anonyme au capital de 676 673 €uros Siège social : 164, Boulevard Haussmann 75008 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31/12/2018

A l'Assemblée générale de la société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons établi en date du 16 avril 2019, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquions l'impossibilité de procéder à la vérification des comptes consolidés et du rapport de gestion, ceux-ci n'ayant pas été établis dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 24 juillet 2019, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes consolidés.

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Points clés de notre audit

Réponses apportées lors de notre audit

Justes valeurs des immeubles de placements

Au 31 décembre 2018, le montant de l'actif immobilisé comptabilisé dans le bilan consolidé s'élève à 33 431 milliers d'euros, dont les immeubles de placements qui font l'objet d'une juste valeur pour un montant de 29 889 milliers d'euros.

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le propriétaire ou le preneur d'un contrat de location financement pour en retirer des loyers, ou pour valoriser son capital ou les deux.

Le Groupe EFI a choisi comme méthode comptable le modèle de la juste valeur, qui consiste conformément a l'option offerte par l'IAS 40, à comptabiliser les immeubles de placement à leur juste valeur et constater les variations de valeur au compte de résultat. Les immeubles de placement ne sont pas amortis,

Nous avons considéré que la valeur de ces actifs immobilisés est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes du Groupe et parce que la détermination de leur valeur recouvrable le plus souvent basée sur des justes valeurs données par des experts immobiliers, nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, comme indiqué dans les notes 5,6 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons pris connaissance du processus mis en cauvre par le Groupe pour déterminer la valeur recouvrable des actifs immobilisés, notamment les immeubles de placements. Nos travaux ont également consisté à :

- apprécier le caractère raisonnable des principales estimations, notamment les justes valeurs données par les experts immobiliers
- analyser la cohérence des prévisions avec les justes valeurs passées, les perspectives de marché, l'historique de performance du Groupe et avons réalisé des analyses de sensibilité sur les taux retenus pour l'évaluation des immeubles.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 7.2 et 8.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

Expertises & Services 80, rue Cardinet 75017 PARIS

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS par l'Assemblée générale du 31 décembre 2014 pour le cabinet Expertises & Services et par l'assemblée générale du 28 juin 2018, pour le cabinet NS Associés.

Au 31 décembre 2018, le cabinet Expertises & Services était dans la cinquième année de sa mission sans interruption et le cabinet NS Associés dans la première année, dont respectivement cinquième et première années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Expertises & Services 80, rue Cardinet 75017 PARIS

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative llée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournles dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

A Paris, le 31 juillet 2019

Les commissaires aux Comptes

Expertises & Services

Page 6 sur 6

NS Associés

Comptes consolidés au 31 décembre 2018

I – ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE (Normes IFRS)

ACTIF (en milliers d'euros)	nilliers d'euros) Notes annexe		31/12/2017
	TANK MAKAM	Net	Net
Actifs non courants			
Ecarts d'acquisition		0	0
Immobilisations incorporelles		0	0
Immobilisations corporelles	7.2 / 7.3	33 155	48 283
Titres mis en équivalence		0	0
Autres actifs financiers		276	202
Impôts différés		0	0
Total actifs non courants		33 431	48 485
Actifs courants			
Stocks	7.4	8 230	10 423
Clients et comptes rattachés	7.5	2 547	3 026
Autres actifs courants	7.5	8 192	1 653
Trésorerie et équivalents		1 183	1 064
Total actifs courants		20 152	16 166
Total actifs destinés à être cédés		O) (
TOTAL GENERAL		53 583	64 651

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes annexe	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	a moxe		
Capital		677	677
Primes d'émission		1 004	1 004
Réserves consolidées part du Groupe		21 452	13 814
Résultat part du Groupe		1 233	7 681
Capitaux propres – part du Groupe		24 366	23 175
Intérêts minoritaires		472	222
Total capitaux propres (1)		24 838	23 397
Passifs non courants			
Emprunt obligataire convertible		•	-
Autres dettes financières		13 823	21 700
Impôts différés		3 875	6 737
Autres passifs non courants		357	572
Total passifs non courants (2)		18 055	29 009
Passifs courants			
Autrea provisions		(C
Emprunt obligataire convertible			0
Autres provisions		269	506
Autres dettes financières		1 107	3 447
Foum sseurs et comptes rattachés		4 513	4 587
Autres passifs courants		4.80	3 705
Total passifs courants (3)		10 691	12 24
TOTAL GENERAL (1 à 3)		53 68	64 651

II - RESULTAT CONSOLIDE

(en millers d'euros)	Notes annexe	31/12/2018	31/12/2017
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	AN ASSESSMENT OF THE PARTY OF T		
Produits des activités ordinaires (chiffre d'affaires)	70	5 164	5 001
Autres produits			
Achats de marchandises et matières premières		-2 901	-738
Frais de parsonnel		0	-9
Dotations aux amortissements d'exploitation		-101	-115
Dotations aux provisions d'exploitation		416	1 723
Autres charges	7.10	-2 639	-3 438
Variation de la juste valeur des immeubles de placement		0	7 261
Résultat opérationnel		-61	9 685
		1	
Charges Financières	77.00	-282	-458
Quote-part des résultats des sociétés mises		91	64
en équivalence	2.57.57	91	04
Résultat avant impôt		-262	9 291
Impôts	7.12	1 775	-1 555
and the second s			
Résultat net de la période		1 524	7 737
_			
Part des minoritaires		291	56
Part de la société mère		1 233	7 681
A STATE OF THE STA			
Résultat par action en euros (sur 67.667.348	7,13	0,02	0,11
actions)	'''	-,,,]
Résultat dilué par action en euros (sur 67,667,348 actions)	7,13	0,02	0,11

III - AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

Conformément aux dispositions de la norme IAS1 révisée, le tableau des « Autres éléments du résultat global » présente les charges et produits directement enregistrés en capitaux propres.

(en milliers d'euros)	Notes annexe	31/12/2018	31/12/2017
Résultat de la période		1 524	7 737
Produits et charges non comptabilisés en résultat :			
 Ecarts de conversion sur entités étrangères 			
- Gains et pertes actuariels sur régimes de pension			
- Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
 Part dans les produits et charges non constatés en résultat des entités mises en équivalence 			
 Effets fiscaux des produits et charges non comptabilisés en résultat 			
Total des produits et charges non constatés en résultat		0	C
Résultat global de l'exercice		1 524	7 737

(en milliers d'euros)	Notes annexe	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net consolidé		1 524	7 737
Actifs financiers disponibles à la vente			
Couverture des flux de trésorerie			
Différences de conversion			
Autres			
Total des autres éléments du résultat global		0	d
Résultat global consolidé		1 524	7 737

IV - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat	Minoritaires	Total
Situation au 31/12/2017	677	1 004	0	13 814	7 681	222	23 397
Résultat global consolidé					1 233	291	1 524
Affectation du résultat			AND THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO I	7 681	-7 681		0
Réduction de capital							0
Augmentation de capital							0
Divers				-42		-42	-84
Opérations sur actions propres							C
Situation au 31/12/2018	677	1 004	0	21 452	1 233	471	24 838

V - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Notes annexe	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net consolidé		1 524	7 737
Elimination écart d'acquisition		0	0
Amortissements et dépréciations		-377	-1 735
Variation de la juste valeur des immeubles de blacement		0	-7 261
mpôts différés		-2 862	1 555
Capacité d'autofinancement		-1 715	295
Var. stocks		2 193	-380
Var. créances clients		479	-325
Var. Autres actifs courants	Season Committee	-6 539	1 950
Var. dettes fournisseurs		-74	-106
Var. autres passifs courants		1 095	-1 776
Variation nette des actifs et passifs		-2 846	-636
Flux nets de trésorerie provenant de l'exploitation		-4 561	-341
Décaissements sur investissements corporels et incorporels	7.14	0	-435
Encalssements immobilisations corporelles et incorporelles	7.14	15 000	C
Augmentation, diminution des immobilisations financières		16	-6
Var. autres passifs non courants	7.15	-119	-438
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise		0	(
Flux nets de trésorerie liés aux investissements		14 897	-879
Emprunts obtenus	7.16	0	
Remboursements d'emprunts		-5 604	-1 05
Apports en capital	7.17	0	
Variation autres dettes financières	7.18	-4 822	2 28
Opérations sur actions propres	7.10	0	4 - 34
Flux nets de trésorerie liés aux op. de financement		-10 425	1 23
Variation nette de trésorerle		-90	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		930	91
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	7.18	840	93

Notes annexes aux Etats financiers au 31 décembre 2018

Note 1. Informations générales

La société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS – EFI (anciennement MB RETAIL EUROPE) est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration dont le siège social est situé au 164 boulevard HAUSSMANN, 75008 Paris.

La société est immatriculée au Registre du Commerce de Paris et est cotée sur le marché NYSE EURONEXT PARIS (compartiment C).

EFI est une société foncière dont l'activité consiste en la détention et l'acquisition d'actifs immobiliers en vue de leur location ou de la réalisation d'opérations de promotion immobilière (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement, etc.). Cette activité est exercée au travers de sociétés de type sociétés civiles immobilières ou sociétés en nom collectif.

Les informations financières à partir desquelles ont été établis les comptes correspondent aux comptes annuels de chacune des filiales à compter de leur date d'intégration dans le groupe EFI. Les comptes consolidés au 31 décembre 2018 couvrent une période de douze mois et ont été établis sur la base des comptes des filiales au 31 décembre 2018.

Les comptes consolidés, au 31 décembre 2018, ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration.

Note 2. Faits caractéristiques

2.1. SOCIETE CONSOLIDANTE - FAITS CARACTERISTIQUES

Au 31 décembre 2018, le groupe EFI est composé des principales filiales suivantes :

- La société SNC CENTRE EURASIA (ci-après « CENTRE EURASIA »), détenue à 99,99 % qui est propriétaire d'un complexe immobilier de stockage situé au Havre ;
- La SCI BONY, contrôlée à 99%, qui détient :
 - 33.33% de la SCI du quai Lucien LEFRANC qui est propriétaire d'un terrain non exploité de 1.844 m² situé à Aubervilliers qui est désormais consolidée par mise en équivalence;
 - Un ensemble immobilier commercial avenue Victor Hugo à Aubervilliers d'une surface de 8.040 m²;
- La société EURASIA GESTION PATRIMOINE (anciennement ZEN REAL ESTATE), propriétaire d'un immeuble à usage de bureaux, d'une surface de 5926 m², situé à Rueil-Malmaison.
- La SNC TOUR DU FORUM détient un terrain d'une surface 2.245 m² sur lequel sont édifiés un immeuble à usage professionnel, et un immeuble commercial, situés 2, avenue du 8 mai 1945 à Sarcelles (prix d'acquisition de 2.700.000€).

Fin janvier 2018, la société EURASIA GESTION PATRIMOINE a procédé à la cession de l'immeuble situé à Rueil-Malmaison au prix de 15 M€.

2.2. FINANCEMENT DES OPERATIONS

Le Groupe n'a pas sollicité de nouveaux financements externes sur l'exercice 2018

Note 3. Événements Importants survenus depuis le 31 décembre 2018

Néant

Note 4. Règles et méthodes comptables

4.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Le Groupe EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS a établi les comptes consolidés au 31 décembre 2018, en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à cette date.

Les principes comptables appliques pour les comptes consolides au 31 décembre 2018 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolides au 31 décembre 2017 a l'exception des nouvelles normes et amendements dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2018 et qui n'avaient pas été appliques de façon anticipée par le groupe.

Ces amendements n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Nouvelles normes dont l'application est obligatoire à partir du 1er janvier 2018 :

- IFRS 9 Instruments financiers
- IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients
- Amendements à IFRS 2 Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les textes suivants n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés du Groupe :

- IFRIC 22 Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée. Cette interprétation est d'application rétrospective ou prospective. Il s'agit d'une interprétation de la norme IAS 21-Effets des variations des cours des monnaies étrangères. Elle vient préciser le cours de change à utiliser lorsqu'un paiement anticipé a été effectué.
- Amendements à IAS 40 Transferts d'immeubles de placement. Ces amendements sont d'application prospective. Ils viennent clarifier les conditions de transfert d'un bien immobilier depuis la catégorie des immeubles de placement ou vers celle-ci. Par ailleurs, il est précisé que la liste d'exemples d'éléments probants attestant un changement d'utilisation est une liste non exhaustive.
- Améliorations annuelles des normes IFRS cycle 2014-2016. La principale norme concernée est IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. Ces amendements sont d'application rétrospective. Ils viennent préciser que les dispositions de la norme IFRS 12 s'appliquent également aux intérêts détenus dans des filiales, entreprises associées ou coentreprises classés comme « détenus en vue de la vente » selon IFRS 5 (à l'exception des informations financières résumées qui ne sont pas à fournir).

Note 5. Bases de préparation, d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations

5.1. BASE D'ÉVALUATION

Les comptes consolidés ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des immeubles de placement, des instruments financiers et des titres destinés à la vente qui sont évalués à leur juste valeur.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

5.2. ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et formuler des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice. L'ensemble de ces estimations et de ces hypothèses se situent dans un contexte de continuité de l'exploitation.

La Direction revoit ces estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

Les estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sont les suivantes :

- Valeur de marché des immeubles de placement :

A chaque date de clôture annuelle, le Groupe fait appel à un expert immobilier indépendant pour l'évaluation de ses immeubles de placement. Ces évaluations sont établies notamment sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient différer dans le futur et modifier sensiblement les estimations actuelles figurant dans les états financiers.

- Valorisation des stocks d'immeubles :

Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'entrée des stocks et de la valeur nette de réalisation conformément à l'IAS 2. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement ainsi que des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

- Dépréciation des créances clients :

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance.

- Comptabilisation des actifs d'impôts différés :

La valeur comptable des actifs d'impôts différés résultant de report déficitaire est déterminée à chaque date de clôture en fonction de la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable

disponible permettant l'utilisation de ces actifs d'impôts différés.

Cette probabilité est appréciée non seulement à partir des bénéfices prévisionnels, mais aussi en fonction de l'organisation du Groupe.

5.3. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés comprennent les états financiers de EFI et de ses filiales au 31 décembre 2018. Cet ensemble forme le Groupe EFI.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminées.

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle majoritaire, contrôle conjoint ou influence notable.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif ou majoritaire sont consolidées par intégration globale. Les filiales non significatives par rapport à l'ensemble consolidé ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation.

La liste des sociétés consolidées figure dans la note 6.

5.4. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITIONS D'ACTIFS

Pour les acquisitions de titres qui ne sont pas considérées comme des acquisitions d'entreprises, le coût est réparti entre les actifs et passifs individuels identifiables sur la base des justes valeurs relatives à la date d'acquisition. Les acquisitions de SNC CENTRE EURASIA et des SCI BONY et DUBLIN ont été traitées comme des achats d'actifs.

Si celle-ci est considérée comme un regroupement d'entreprises, les actifs et les passifs identifiables sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et la différence entre la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition, constitue un écart d'acquisition.

La différence positive entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis est enregistrée comme goodwill (écart d'acquisition à l'actif du bilan).

5.5. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS IMMOBILISÉS (IAS 36)

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et font l'objet de tests de perte de valeur.

Les autres actifs immobilisés et les titres mis en équivalence sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. Dans ce cadre, les immobilisations sont

regroupées par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

5.6. IMMEUBLES DE PLACEMENT (IAS 40)

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le propriétaire ou le preneur d'un contrat de location financement pour en retirer des loyers, ou pour valoriser son capital ou les deux.

Le Groupe EFI a choisi comme méthode comptable le modèle de la juste valeur, qui consiste conformément à l'option offerte par l'IAS 40, à comptabiliser les immeubles de placement à leur juste valeur et constater les variations de valeur au compte de résultat. Les immeubles de placement ne sont pas amortis.

La détermination des valeurs de marché des immeubles de placement est obtenue à partir d'expertises immobilières.

La juste valeur d'un immeuble de placement est le prix auquel cet actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale et reflète l'état réel du marché et circonstances prévalant à la date de clôture de l'exercice et non ceux à une date passée ou future. Elle ne tient pas compte des dépenses d'investissement futures qui amélioreront le bien immobilier ainsi que des avantages futurs liés à ces dépenses futures.

Par ailleurs, la juste valeur est déterminée sans aucune déduction des coûts de transaction encourus lors de la vente ou de toute sortie.

Au 31 décembre 2018, la juste valeur est déterminée sur la base d'expertises indépendantes dont la méthode est décrite ci-dessous. Les expertises fournissent des évaluations hors frais et droits.

Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat sur la ligne « Variation de valeur des immeubles de placement » et sont calculées de la façon suivante : Variation de juste valeur =

Valeur de marché à la clôture de l'exercice

- Valeur de marché à la clôture de l'exercice précédent
- Montant des travaux et dépenses capitalisables de l'exercice.

La variation de juste valeur est ajustée de la prise en compte des conditions locatives spécifiques dans d'autres parties du bilan afin d'éviter une double comptabilisation.

Pour les comptes semestriels, le Groupe EFI vérifie uniquement l'absence de variation significative de la juste valeur.

- Méthodologie d'expertise :

L'ensemble des immeubles composant le patrimoine du groupe EFI fait l'objet d'une expertise au moment de l'acquisition des biens.

Ces évaluations sont conformes aux normes professionnelles nationales de la Charte de l'expertise en évaluation immobilière, du rapport COB (AMF) de février 2000, ainsi qu'aux normes professionnelles européennes Tegova et aux principes de (RICS) « The Royal Institution of Chartered Surveyors ».

La valeur vénale correspond au prix auquel un bien peut raisonnablement être vendu en supposant que les conditions suivantes ont été réunies :

- La libre volonté du vendeur,
- Un délai raisonnable de négociation compte tenu de la nature du bien et de sa situation,
- La stabilité du marché et de la valeur pendant cette période,
- Des conditions de mise en vente et de publicité considérées comme normales,
- Absence de convenances personnelles dans la volonté des parties,

La valeur vénale tient compte de la situation géographique, de la commercialité à céder, et des hypothèses raisonnables de revenus locatifs compte tenu des conditions actuelles de marché, du taux d'occupation, de la date de renouvellement des baux ainsi que de la nature et de la qualité des immeubles ainsi que des travaux restant à réaliser.

EFI choisit son expert dans le respect de ces principes :

- la désignation doit intervenir à l'issue d'un processus de sélection prenant notamment en compte l'indépendance, la qualification, la compétence en matière d'évaluation immobilière des classes d'actifs concernés ainsi que la localisation géographique des actifs soumis à évaluation ;
- lorsqu'il est fait appel à une société d'expertise, la Société doit s'assurer, au terme de sept ans, de la rotation interne des équipes chargées de l'expertise dans la société d'expertise en question ;
- l'expert ne peut réaliser plus de deux mandats de quatre ans pour le client en question sauf s'il s'agit d'une société sous réserve du respect de l'obligation de rotation des équipes. »

- la méthode de comparaison directe :

La valeur vénale est déterminée par référence aux prix de vente constatés sur le marché pour des ensembles immobiliers équivalents (nature, localisation, et ayant lieu à une date la plus proche possible de la date à laquelle l'expertise est effectuée. Les expertises réalisées ont fait l'objet d'une approche multi critères selon les usages. S'agissant principalement de biens d'investissement et non à usage résidentiel, la méthode par le revenu a été privilégiée.

- la méthode du rendement :

Cette dernière correspond au ratio revenu annuel net / taux de capitalisation. Le revenu annuel net est constitué des loyers potentiels diminués des charges opérationnelles directes non refacturables et ajustés de la vacance éventuelle. Les taux de capitalisation résultent des données internes des experts issues de l'observation du marché et prennent également en compte le potentiel de revalorisation de loyers. La

capitalisation des revenus est effectuée sur la base de la valeur locative de marché. Il est également tenu compte des loyers réels jusqu'à la prochaine révision du bail, ces derniers étant légèrement supérieurs aux loyers potentiels

Des taux de rendement théoriques ont été retenus en prenant soin de retirer le montant des droits d'enregistrement s'élevant à 6.2% du prix en principal.

5.7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON INCLUSES DANS LA CATEGORIE DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immobilisations corporelles n'entrant pas dans la catégorie des immeubles de placement correspondent principalement aux mobiliers, matériels informatiques, matériels de transport et aux immeubles d'exploitation.

Un immeuble d'exploitation est un bien immobilier détenu par son propriétaire pour être utilisé dans la production ou la fourniture de services ou à des fins administratives.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées pour leurs prix de revient, augmentés le cas échéant des frais d'acquisition pour leur montant brut d'impôt, diminués du cumul des amortissements.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité de chaque composant constitutif des actifs, à savoir :

- Entre 3 et 5 ans pour les matériels de bureau
- Entre 3 et 7 ans pour les agencements.

5.8 STOCKS D'IMMEUBLES

Programmes immobiliers

Les stocks de programmes immobiliers sont évalués à leur coût de revient qui comprend le prix d'acquisition des terrains, les taxes, le coût de construction et d'aménagement, le coût des VRD, les honoraires, les frais annexes ainsi que le coût des emprunts.

Le coût des emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le coût de cet actif.

Dépréciation d'actifs

A chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses stocks. Un indice de perte de valeur peut être soit un changement dans l'environnement économique ou technique, soit une baisse de sa valeur de marché.

Si un indice de perte de valeur est identifié, la valeur recouvrable du stock est déterminée, comme la plus élevée des deux valeurs suivantes : juste valeur nette des coûts de sortie, ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa sortie à la fin de l'utilisation prévue.

La perte de valeur ainsi calculée est enregistrée en résultat, pour la différence entre la valeur nette

comptable et la valeur recouvrable du stock.

5.9. PASSIFS FINANCIERS (IAS 39)

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires. Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

5.10. ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont classés en 3 catégories :

Prêts et créances

Les prêts et créances, acquis ou octroyés, non détenus à des fins de transaction ou non destines a la vente, sont enregistrés dans l'état de situation financière parmi les « Prêts et créances ». Ils sont évalués après leur comptabilisation initiale au cout amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

Actifs financiers

Sont comptabilises en actifs financiers les titres des sociétés non consolidées ainsi que les prêts obligataires. Ils sont évalués après leur comptabilisation initiale au cout amorti et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

Titres disponibles à la vente

Ce sont les actifs financiers non dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. Ils sont réévalués à leur juste valeur à la date d'arrêté et comptabilises en titres monétaires disponibles à la vente. Les intérêts courus ou acquis des titres à revenu fixe sont enregistrés en résultat sur la base du taux d'intérêt effectif tandis que les variations de juste valeur hors revenus sont présentées en autres éléments du résultat global. En cas de cession ou de dépréciation durable de ces actifs financiers, le Groupe constate en résultat ces variations de juste valeur.

5.10 CRÉANCES

Les créances clients entrent dans la catégorie des actifs financiers émis par l'entreprise selon IAS 39. Elles sont évaluées à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Compte tenu des échéances de paiement généralement à moins de trois mois, la juste valeur des créances est assimilée à la valeur nominale.

Les créances sont ensuite comptabilisées au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

5.11. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat s'ils sont significatifs.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

5.12. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En matière de litiges salariaux, les provisions correspondent à la valeur estimée de la charge probable que les entreprises concernées auront à décaisser pour des litiges faisant l'objet de procédures judiciaires. En matière de litiges commerciaux, les provisions correspondent aux coûts estimés de ces litiges pour lesquels les sociétés concernées ne peuvent pas espérer la moindre contrepartie.

Les provisions pour risques entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et la part à moins d'un des autres provisions pour risques sont classées en passif courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

5.13. IMPÔTS

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres.

Conformément à la norme l'IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt.

Les actifs d'impôts différés sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

5.14 AVANTAGES AU PERSONNEL

EFI ne disposant pas de personnel, aucune estimation n'a été retenue.

5.15. RECONNAISSANCE DES PRODUITS

Revenus locatifs

En application de l'IAS 17, le chiffre d'affaires du Groupe correspond au montant des revenus locatifs et des charges refacturées aux locataires des sociétés consolidées

Les revenus locatifs résultant d'immeubles de placement sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des contrats de location.

Les avantages accordés aux locataires tels que les franchises de loyers ou les loyers progressifs qui trouvent leur contrepartie dans le niveau de loyer apprécié sur l'ensemble de la période d'engagement du locataire sont étalés sur la durée ferme du bail sans tenir compte de l'indexation.

Les contrats de baux signés entre EFI et ses locataires sont des contrats de location simple au sens de la norme IAS 17. Plus généralement, les baux incluent des clauses classiques de renouvellement à l'issue de la période de location et d'indexation des loyers ainsi que les clauses généralement stipulées dans ce type de contrat.

Les informations complémentaires à la norme IFRS 7 sont présentées dans la note 8.

Ventes en VEFA de programmes immobiliers

Le chiffre d'affaires et le résultat des programmes immobiliers en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) sont appréhendés selon la méthode de l'avancement.

Le produit pris en compte à l'avancement correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base du prix de vente prévu dans l'acte notarié multiplié par le taux d'avancement du chantier.

Le taux d'avancement est déterminé sur la base du coût des travaux comptabilisés par rapport aux coûts prévisionnels de l'opération.

5.16. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels.

Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les intérêts perçus figurent dans le flux d'investissement.

Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

5.17. INFORMATION SECTORIELLE (IFRS 8)

Cette norme requiert une présentation de la note relative à l'information sectorielle qui est basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel du Groupe, afin d'évaluer la performance de chaque secteur opérationnel et de leur allouer des ressources.

Le suivi opérationnel est réalisé par activité en le décomposant en trois pôles :

- Le pôle locatif,
- · Le pôle promotion immobilière,
- Le siège.

5.18. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à des fins d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture.

Note 6 - Périmètre de consolidation

6.1. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Sociétés	RCS	méthode de consolidation	% intérêt
			31/12/2018
SA EUROPE FONCIERE INVESTISSEMENTS	328 718 499	IG	ste mère
SNC CENTRE EURASIA	537 417 214	IG	99,99%
BONY SNC	539 396 127	IG	99,00%
BONY A	825 359 482	IG	97,75%
SCI DUBLIN	484 949 565	IG	50,00%
H.D.	790 681 399	IG	50,00%
JARDINS DU BAILLY	528 108 152	IG	100,00%
EURASIA GESTION PATRIMOINE (anciennement ZEN REAL ESTATE)	751 237 025	IG	100,00%
TOUR DU FORUM	819 876 384	IG	100,00%
AREA IMMO	827 550 633	ME	33,33%
SCI QUAI DU LUCIEN LERANC	489 092 049	ME	33,33%

IG : intégration globale ME : mise en équivalence

EFI est la maison mère juridique des sociétés consolidées.

6.2. VARIATION DE PÉRIMÈTRE

Aucune variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice. Le périmètre de consolidation comprend 11 sociétés au 31 décembre 2018.

Note 7. Notes relatives au bilan au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie

7.1. ECART D'ACQUISITION

Il n'y a pas d'écart d'acquisition au 31 décembre 2018.

7.2. IMMEUBLES DE PLACEMENT

7.2.1. Evolution des immeubles de placement

(en milliers d'euros)	Immeubles de placement
Solde au 31 décembre 2017	44 889
Acquisitions	
Cessions	-15 000
Variation de périmètre	_
Variation de la juste valeur des immeubles de placement	1500
Solde au 31 décembre 2018	29 889

Le groupe est directement propriétaire de tous ses immeubles de placement et n'a pas recours à un

contrat de location-financement.

7.2.2. Détail des immeubles de placement par nature

en milliers d'euros	Bureaux	Commerces	Entreprôts	Usage mixte	Total
Solde au 31 décembre 2017	8 003	0	156	36 731	44 889
Acquisitions					0
Cessions				15 000	15 000
Variation de périmètre					0
Variation de la juste valeur des immeubles de placement					0
Solde au 31 décembre 2018	8 003	0	156	21 731	29 889

Les immeubles de placement sont évalués par un expert immobilier indépendant.

7.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS IMMEUBLES DE PLACEMENT

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Autres immobilisations corporelles
Solde au 31 décembre 2017	3 394
Acquisitions	0
Cessions	0
Avances et acomptes	0
Dotations	-101
Divers	-28
Solde au 31 décembre 2018	3 265

7.4. STOCKS D'IMMEUBLES

en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2018	Provisions 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2017
stocks immobiliers	8 230	0	8 230	10 423
Total des stocks	8 230	0	8 230	10 423

Le stock représente le coût historique des bâtiments ainsi que l'ensemble des coûts rattachés détenus par :

- La SNC CENTRE EURASIA sur le site du Havre.
- La Société Civile de Construction Vente H.D. à Bagnolet, quartier de la Noue.
- La SNC « Les jardins du Bailly » (projet à Saint-Denis et opération à SAINT-VRAIN).
- La SNC « Tour du Forum » (ensemble immobilier à Sarcelles)
- La SNC BONY.

La variation des stocks entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018 s'analyse comme suit :

	SNC CENTRE EURASIA	SNC BONY	H.D.	TOUR DU FORUM	Jardins du Bailly	Total
Stocks au 31/12/2017	315	84	3 810	2 781	3 434	10 423
+ Variation de périmètre						0
+ Variation nette stocks			-2 922		729	-2 193
Stocks au 31/12/2018	315	84	888	2 781	4 162	8 230

7.5. CREANCES

en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2018	Provisions 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2017
Clients et comptes rattachés	2 760	-213	2 547	3 026
Autres créances	8 191	0	8 191	1 653
Avances et acomptes sur cdes	0		0	0
Créances opérationnelles (fournisseurs, sociales et fiscales)	1 039		1 039	970
Autres créances	7 139		7 139	683
Charges constatées d'avance	13		13	0
Total des créances d'exploitation	10 951	-213	10 738	4 679

ANALYSE DES ACTIFS FINANCIERS

en milliers d'euros	Actifs détenus à des fins de transaction	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Actifs disponibles à la vente	Total bilan
			31/12/2018		
Actifs financiers non courants		8			8
Stocks				8 230	8 230
Clients et comptes rattachés				2 547	2 547
Autres actifs courants			8 191		8 191
Trésorerie et équivalents	1 183				1 183
Total des actifs financiers	1 183	8	8 191	10 777	20 158

7.6. CAPITAUX PROPRES

7.6.1. Capital

Au 31 décembre 2018, le capital social est de 676.673 euros, divisé en 67.667.348 actions de 0,01 euros chacune.

Aucune opération sur le capital n'a été réalisée au cours de l'exercice 2018.

7.6.2. Réserves

Au 31 décembre 2018, les réserves sont constituées des réserves consolidées.

7.6.3. Dividendes

Aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice 2018.

7.6.4. Actions propres

Des actions de la société SA EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS sont détenues par le groupe. Aucun rachat ou aucune cession n'est intervenu au cours de l'exercice 2018.

La part du capital social ainsi détenue se détaille de la façon suivante :

en nbre d'actions	31/12/2018	31/12/2017
Nbre actions à l'ouverture	14 000	14 000
Augmentation	О	0
Diminution	o	0
Nbre d'actions à la clôture	14 000	14 000

7.6.5. Intérêts minoritaires

Il s'agit essentiellement des intérêts minoritaires dans la SCI DUBLIN et de la société H.D. et de la quote-part détenue par EURASIA GROUPE dans la société BONY A.

7.7. PASSIFS FINANCIERS

7.7.1. Ventilation des dettes financières entre passifs courants / non courants

en milliers €	Solde 31/12/2018		dont entre 1 et 5 ans	dont + 5 ans	partie courante
Emprunts bancaires	11 175	10 414	8 7 37	1 677	761
Contrats location financement	0	0	0	0	0
Concours bancaires	343	0	0	0	343
Comptes courants	3 143	3 143	3 143	0	0
Dépôts de garantie	266	266	266	o	0
Autres dettes financières		0	0	0	3
Total des dettes financières	14 930	13 823	12 146	1 677	1 107

L'échéance de la partie courante des dettes financières est à moins d'un an.

7.7.2. Ventilation des dettes financières suivant les types de taux

en milliers €	Solde 31/12/2018	taux fixe	taux variable	non rémunérée
Emprunts bancaires	11 175	11 175	0	0
Contrats location financement	O	0	0	0
Concours bancaires	343	0	343	0
Comptes courants	3 143	0	0	3 143
Dépôts de garantie	266	0	0	266
Autres dettes financières	3	3	0	0
Total des dettes financières	14 930	11 178	343	3 409

Il n'y a aucun instrument de couverture en place à ce jour.

7.8. AUTRES PASSIFS

en milliers €	solde 31/12/2018	partie non courante	dont entre 1 et 5 ans	dont+5 ans	partie courante
Dettes sociales & fiscales	3 539	0	0	0	3 539
Dettes sur acquisition immeubles de placement	623	357	357	0	266
Dettes sur opérations VEFA	0	0	0	0	0
Autres dettes	634	0	0	0	634
Produits constatés d'avance	362	0	0	0	362
Total des autres passifs	5 158	357	357	0	4 801

La partie courante des autres passifs a une échéance à moins d'un an.

ANALYSE DES PASSIFS FINANCIERS ET NON FINANCIERS

en milliers € - 31/12/2018	Catégorie	Coût amorti	Juste Valeur en capitaux propres	Juste Valeur en résultat	Total
Dettes financières	CA	11 175			11 175
Fournisseurs	CA	4 5 1 3			4 513
Autres dettes	CA	5 158			5 158
Total des passifs au 31/12/2017	0	20 846	0	0	20 846

CA: coût a morti

JVR : juste valeur en résultat

7.9. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Revenus locatifs	1 467	2 270
Ventes programmes immobiliers (y compris Vefa)	3 697	2 731
Total des produits des activités ordinaires	5 164	5 001

7.10. AUTRES CHARGES

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Charges externes	1 475	2 492
Impôts et taxes	1 164	946
Total des autres charges	2 639	3 438

Il existe un contrat de prestation entre EFI et ses filiales d'une part et EURASIA GROUPE d'autre part.

7.11. CHARGES FINANCIERES

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts des emprunts et des contrats de location financement	323	458
Intérêts des comptes courants d'associés	-45	0
Autres charges	3	0
Intérêts et charges assimilées (A)	282	458
Rémunération de la trésorerie et équivalents	0	0
Produits des instruments de couverture	0	0
Produits de trésorerie et équivalents (B)	0	0
Montant net des charges financières (A - B)	282	458

7.12 IMPOT SUR LES BENEFICES ET IMPOTS DIFFERES

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Impôts exigibles	1 086	0
Impôts différés	-2 862	1 555
Impôts	-1 775	1 555

Les reports déficitaires existants ne se sont pas traduits par la constatation d'un impôt différé actif.

Suite à l'adoption le 21 décembre 2018 de la loi de finance 2018 relative au changement progressif du taux d'impôt, les impôts différés ont été évalués au taux d'impôt applicable lorsque la différence temporelle se retournera, soit 25 % à horizon 2022.

7.13 RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat revenant aux actionnaires de la société (K€)	1 233	7 681
Nombre d'actions ordinaires	67 667 348	67 667 348
Actions au-détenues	-14 000	-14 000
Nombre d'actions après neutralisation des actions auto-détenues	67 653 348	67 653 348
Résultat net par action (€)	0,02	0,11
Nombre de titres à créer	0,00	0,00
Résultat par action dilué	0,02	0,11

7.14 DECAISSEMENTS SUR INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Immeubles de placement (valeur historique)	0	0
Cession Immeubles de placement	15 000	0
Autres immobilisations	0	-435
Remboursement avances	О	0
Décaissements sur investissements	15 000	-435

7.15 VARIATION DES AUTRES PASSIFS COURANTS / NON COURANTS

Les variations des autres passifs sont restées principalement liées aux opérations avec le Groupe EURASIA.

7.16 EMPRUNTS

Le Groupe n'a pas souscrit de nouveaux emprunts sur l'exercice 2018.

7.17 APPORT EN CAPITAL

Il n'y a pas eu d'opération sur le capital au cours de l'exercice 2018.

7.18 RAPPROCHEMENT DE LA TRESORERIE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AVEC CELLE DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Détail de la trésorerie	31/12/2018	31/12/2017
Banques actif	1 183	1 064
Banques passif	343	135
Total	840	930

7.19 INFORMATION SECTORIELLE (IFRS 8)

ACTIF (en milliers d'euros)	Location	Promotion	Siège	Total
Actifs non courants		100 10	1 10 100	
Ecarts d'acquisition	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	30 223	0	2 932	33 155
Autres actifs financiers	276	0	0	276
Impôts différés				0
Total actifs non courants	30 499	0	2 932	33 431
Actifs courants				0
Stocks	84	8 145	0	8 230
Clients et comptes rattachés	132	2 415	0	2 547
Autres actifs courants	265	1023	6 904	8 192
Trésorerie et équivalents	1 157	25	0	1 183
Total actifs courants	1 639	11 609	6 904	20 152
Total actifs destinés à être cédés				C
TOTAL GENERAL	32 138	11 609	9 836	53 583

PASSIF (en milliers d'auros)	location	Promotion	slège	Total
Capitaux Propres		3.2.000.000		
Capital	0		6 7 7	677
Primes d'émission	D		1 004	1 004
Actions propres	0			O
Réserves consolidées part du				
Groupe	15 333	8 130	-2 011	21 452
Résultat part du Groupe	2 5 1 4	24	-1306	1 233
Capitaux propres – part du			"	
Groupe	17 847	8 155	-1,637	24 365
intérêts minoritaires	136	336		472
Total capitaux propres	17 984	8 491	-1 637	24 838
Passifs non courants				a
Emprunt obligataire convertible	0			O
Autres dettes financières	1,0 680	.0	3 143	13 823
Impôts différés	3 875	C	Q	3 875
Autres passifs non courants	357	C	0	357
Total passifs non courants	14912	C	3 143	18 055
Passifs courants				0
Autres provisions	2.5	244	C	269
Emprunt obligataire convertible			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0
Autres dettes financières	777	307	23	1 1 07
Foumisseurs et comptes				-
rattachés	582	3 823	108	4513
Autres passifs courants	1974	1567	1 260	4801
Total courants	3 357	5 941	1,391	10 69 0
TOTAL GENERAL	36 253	14 432	2 898	53 583

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	Location	Promotion	Siège	Total
D				
Produits des activités ordinaires				1227-127-12
(chiffres d'affaires)	1 467	3 697	o	5 164
Autres produits	0			0
Achats de marchandises et			1	
matières premières	О	-2 901	o	-2 901
Frais de personnel	О	0	О	0
Dotations aux amortissements				
d'exploitation	-8	-1	-91	-101
Dotations aux provisions			5555,7	
d'exploitation	179	236	0	416
Autres charges	-1 542	-923	-174	-2 639
Juste valeur des actifs	0	0	0	0
Résultat opérationnel	96	109	-265	-61
Charges Financières	-328	0	46	-282
Quote-part des résultats des				
sociétés mises en équivalence	91	o	0	91
Résultat avant impôt	-141	109	-219	-252
Impôts	2 862	0	-1 086	1775
Résultat net de la période	2 721	109	-1 306	1 524

8 - Autres informations

8.1. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucun mandataire social ne perçoit de rémunération des sociétés du périmètre de consolidation.

8.2. PARTIES LIEES

Monsieur Hsueh Sheng WANG, Président Directeur Général de la société « EURASIA GROUPE » assume le mandat du Président Directeur Général de la société EFI.

<u>- Avec la Société MORGAN LI INVESTMENT GROUP LIMITED, actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote</u>

La société MORGAN LI INVESTMENT LIMITED, a procédé durant les exercices 2012 à 2013 des apports en compte courant d'associé non rémunérés.

Au 31 décembre 2018, ce compte courant affiche un solde créditeur de 3 143 248 euros.

- Avec la société EURASIA GROUPE, actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote Au 31 décembre 2018, EFI a une créance d'un montant de 6 741 615 euros.

8.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.3.1. Nantissements, cautions et autres garanties (donnés ou reçues)

Société concernée	Bénéficiaire	Montant dette résiduelle (en K€), hors frais	
BONY	SOCIETE GENERALE	Privilège de prêteur de deniers (1er rang) + caution de M. HS Wang à hauteur de 1 955 K€ + caution de M. P. Taieb à hauteur de 1 150 K€ (jusqu'en janvier 2016) + caution d'EURASIA GROUPE à hauteur de 2 800K€+ cession dailly des loyers + délégation du contrat d'assurance homme clés sur la tête de monsieur Wang d'un montant de 540 K€	1 776
BONY	CAISSE D'EPARGNE	Privilège de prêteur de deniers (1er rang) + caution EFI : 2 500 K€ + caution Monsieur Wang : 2 500 K€ + privilège prêteur de deniers pour 2 500 K€	1 749
BONY	SAAR	+ Subrogation dans les droits du CIC (ancien prêteur) à hauteur de 2 639k€ env. + Hypothèque de 2ème rang de l'immeuble situé à Aubervilliers (85/87 Avenue Victor Hugo) à hauteur de 7033k€ (y compris frais accessoires de 20%)	7 650
Total			11 175

Les engagements hors bilan de la SCI LUCIEN LEFRANC, consolidée par mise en équivalence, sont les suivants :

- Hypothèque au 1er rang à hauteur de 2300k€ sur le terrain détenu par la SCI.
- Nantissement d'un dépôt à terme de 330k€ constitué par la SCI.
- Cautionnement solidaire Monsieur Sheng WANG pour 920k€.
- Cautionnement solidaire par deux autres personnes physiques pour 920k€ chacune.
- · Cession et délégation loyers commerciaux.

8.4 Facteurs de risques pour la société et le groupe EFI

La société et le Groupe EFI sont soumis aux principaux risques suivants liés au financement du groupe :

a) Risque de taux

L'emprunt étant une source de financement significative de l'activité des foncières comme EFI et son groupe, dans le développement de ses activités, la Société et ses filiales peuvent donc être exposées à un risque de taux.

L'exposition peut être limitée par le choix du type de taux ou le recours à des instruments de couverture.

b) Risque de change

A la date d'élaboration du présent rapport, la Société ou ses filiales n'ont aucune activité hors de la zone euro et ne sont donc pas exposées à un quelconque risque de change.

c) Risque d'absence de liquidité des actifs

Les actifs immobiliers étant par essence peu liquide, les sociétés du Groupe EFI propriétaires, pourraient, en présence notamment d'une conjoncture économique dégradée, ne pas être en mesure de céder rapidement et dans des conditions satisfaisantes les actifs immobiliers qu'elles détiendraient, si elles souhaitaient procéder à de telles cessions.

d) Risque actions

EFI et l'ensemble de ses filiales ne détiennent pas de participations dans des sociétés cotées autres que les titres en auto-détention, détenues par EFI elle-même, qui sont totalement provisionnés. EFI ne supportera donc pas de risque sur actions.

e) Risque sur la valeur des immeubles de placement

Les conditions du marché immobilier peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des immeubles de placement.

Compte tenu du peu de données publiques disponibles, de la complexité des évaluations d'actifs immobiliers et du fait que les experts immobiliers utilisent pour leurs évaluations des données non publiques comme les états locatifs, les justes valeurs des immeubles de placement ont été classées en niveau 3 selon les critères retenus par IFRS13.

Conformément à IFRS 13, les données suivantes ont impacté la juste valeur des immeubles de placement :

2	Taux de rendement des	Loyeren €/m²
Max	13,57%	230,60
Min	6,43%	50,61
Moy. Pondérée	10,10%	114,06

Ainsi, si le taux de rendement théorique augmentait de 50 bp, la juste valeur des immeubles de placement serait réduite de 2 670 K€.

f) Risque lié aux respects de ratios financiers (ou covenants)

L'emprunt SAAR Landesbank souscrit par la SCI BONY au cours de l'exercice comporte un engagement du respect de deux ratios :

- Ratio DSCR qui doit être supérieur ou égal à 170%. Ce ratio est le résultat des « Loyers hors taxes et hors charges (hors dépôts de garantie) devant être obtenus de l'exploitation de l'Immeuble détenu par BONY » / « Montant total des sommes qui seraient exigibles au titre du Prêt (en ce compris les intérêts et amortissements) pour la période »
- Ration LTV qui ne doit pas excéder 58%. Ce ratio correspond, à une date donnée, au rapport entre, d'une part, l'encours du prêt et, d'autre part, la valeur de l'actif immobilier détenu par BONY et donné en garantie.

Les autres emprunts du Groupe ne prévoient pas un remboursement anticipé de la dette lié au respect de ratios financiers (ou covenants).

IV. COMPTES ANNUEL SOCIAUX AU 31.12.2018

DIRECTION GÉNÉR	ALE DES FINANCES	PUBLIQUES				Nº 2	2065-SI
(art 223 du Code général des impôts)	R LES SOCIÉTÉ	·e			T- L		
Exercice ouvert le 01/01/2018 et clos le 31/12/20	Parallel Control Control		mplifié d'im	position	Timibr	e à date du s	rentce
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	**		ne réel non	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR			>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entr	eprises de transport	maritime), cocher	la case				
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société: SA EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS WANG Haugh		Adresse	e du siège s	social:			
SIRET 3 2 8 7 1 8 4 9 9 0 0 0 9 3 Adresse du principal établissement:	Mél :	Ancienne adress	e en cas di	e changem	ent:		
164 BD HAUSSMANN		Allololillo daloss	o on ous of	o on anyon	IGITC.		
75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer	cette déclaration en de	ux exemplaires (art	223 A à U	du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identi	fication de la société n	nère:					-
	SIRET			- T - T			
B ACTIVITÉ						MER	
Activités exercées Activité immobilières		Si vous ave	ez changé d	d'activité, c	ochez la	case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de	Total Commence and	Marie and the second second		20 202	D40-14	NEW ST	The Control
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%* 2 839 57 Bénéfice imposable à 15%	5 Benefic	e imposable à 28%	5	00 000	Déficit		
2 Plus-values							
	t de la concession de l	cences d'exploitation	n de breve	ts au taux	de 15%		
			036035554759401				
PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19%	PV à long imposables	à 0%		PV exonéré (art. 238 qui			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implant Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, a Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Zone franche d'activité, art. 4 Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Zone franc	rt. 44 sexies-0 A	Zone de restru	Pôle de co	e la défens	se, art. 4		cies
Saciété d'investissement Bénéfice ou déficit exonéré immobilier cotée (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exor		ant du			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 2	244 quater W	dans le sect	eur du loge	ement socia	al, art. 2	44 quate	erX
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD) 1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné li	eu à la délivrance d'un	certificat de crédits	d'impôt				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale co				ectivité terr	ritoriale		
d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou colle	ectivité.						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf	". notice de la déclaration n°	2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA	DÉCLARATION PA	VS DAR DAVS C	hC/DAC4	(of notice du	. Formulair	o nº 2066	en)
1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n°	2258-SD (art 223 mil	naujes C-I-1) coch	er la case c		Tormulan	in 2000-	SU)
2- SI vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une au souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'iden désignée	tre entité du groupe tification fiscale de l'e	ntité Nom / Adresse					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la	société tête de groupe	(art. 223 quinquie	s C-I-2), co	cher la cas	se ci-cor	itre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification de groupe	n fiscale de la société	tête Nom / Adress	е				
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indica	tion du logiciel utilis	sé mountaineann			raman fibra	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dén la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez t S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniqueme	toutes les information	ns utiles pour té	oligation e lédéclarer	st sanctio sur le si	nné par te www	l'applio .impots	cation de s.gouv.fr
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du	conseil:					
SARL GESTIA CONSEIL 96 boulevard Malesherbes 96 bo 75017 PARIS 17EME ARRONDISSEMENT Tél:				Tėl:			
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant						
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 30/04, Qualité et nom du si	1000 6 100 100 100 100 100 100 100 100 1	PARIS		Prési	.dent	
l° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature						

^{*}Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1st janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

ų,	ANNEXE AL	J FORMUL	AIRE N° 2065-8	SD				2019
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS	S ET DADTS S	OCIALES A	INSLOHE DEST	DEVENUE A			case si n	éant
Montant global brut des distributions (1) payées par la société	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN	UCIALES, A	payées par un é					
Montant des distributions correspondant à des rémunération		dont la pasiété					unes D	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux						С		
personnes interposées		mando de po	modro do parte,	Join Girodionic	,,, con par	d		
Montant des distributions						e f		
autres que celles visées en						g		
(a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40	0% prévu au 2° d	du 3 de l'article	e 158 du CGI #			i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement d	le 40% prévu au	2° du 3 de l'a	ticle 158 du CGI			j		
Montant des revenus répartis ◎					Total (a	à h)		
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX N	MEMBRES DE	CERTAINES	SOCIÉTÉS (si co	e cadre est insu	ffisant, joindre	un ét	at du même	modèle)
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):	Pour les SARL	chaque assoc	ées, au cours de la ié, gérant ou non, nts forfaitaires de fra	désigné col.1,	à titre de trai	temer	nts, émolume	ents, indemni
* SARL, tous les associés;				Montant	des sommes	versé	es:	
 SCA, associés gérants; SNC ou SCS, associés en nom ou commandités SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit,	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités	à titre de frais de mission et				
	ou cir asairaic		proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursem	ents	Indemnités forfaitaires	Remboursem
1	2	3	4	5	6		7	8
J DIVERS NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en c	cas de gérance l	ibre)						
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREP	KISES PLACE	ES SOUS L			CELLULATION CONTRACTOR OF THE	E 1845	oneéen a	450/
DEMUNÉDATIONS	E122 (7.16)		MOINS MVLT restant à re	-VALUES A L	AND THE PERSON NAMED IN		Pissilosensennehrigi	1076
REMUNÉRATIONS	an done le			r les PVLT de		J. 0100		
REMUNÉRATIONS Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprise SN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (4)	es dans les		WIVE I III PULCE 30					
Nontant brut des salaires, abstraction faite des sommes compris-	es dans les		MVLT réalisée au		C. 2022 F. J. C. 2022 F. C. 2022			

1	157	gnation de l'entreprise : EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS		0177			l'exercice exprimée en nomi	
H		sse de l'entreprise 164 BD HAUSSMANN	750		PARIS SEME ARR	ONDI	SSEME Durée de l'exerc	
N	Jum	réro SIRET * 3 2 8 7 1 8 4 9 9 0 0	0	9	3			Néant = *
ı					Brut	1	Amortissements, provisions	3 1 1 2 2 0 1 8 Net
H					1	CONT	2	3
H		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
l	M.	Frais d'établissement *	AB			AC		
ı	INCORPOREILES	Frais de développement *	CX			CQ		
ı	ONS INCO	Concessions, brevets et droits similaires	AF			AG		
ı	имовизалота	Fonds commercial (1)	AH -		700800000 Optodow	AI		A CONTRACT DEPOSIT
ı	IMMO	Autres immobilisations incorporelles	- AJ		650 000			650 000
ı		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	_		AM		
*	*	Terrains	AN		780 000			780 000
LISE	KORELLE	Constructions	AP		1 820 000	-	317 994	1 502 006
MOB	NAS COR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	_		AS		
ACTIF IMMOBILISÉ	MAGBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	_		AU.		
ACI	DABAG	Immobilisations en cours	AV			AW		
		Avances et acomptes	AX			AY		
	8	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT		
ı	SCIERES (Autres participations	CU			CV		
ı	AS FINAS	Créances ratrachées à des participations	BB		8 616 941	BC		8 616 941
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés	BD		2 569 899	BE	30 000	2 539 899
	IMMOB	Prêts	BF			BG		
L		Autres immobilisations financières *	BH			Βİ		
L	_	TOTAL (II)	ВЈ		14 436 840	BK	347 994	14 088 846
		Matières premières, approvisionnements	BL			BM		
	* \$	En cours de production de biens	BN			ВО		
	STOCKS *	En cours de production de services	BP			BQ		
1	S	Produits intermédiaires et finis	BR			BS		
U.AN		Marchandises	BT			BU		
CIRC		Avances et acomptes versés sur commandes	BV			BW		
ACTIF CIRCULANT	TES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		140 250	BY		140 250
1	CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ		6 875 660	CA		6 875 660
	ő	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		123 428	CE	123 428	
	VIC	Disponibilités	CF		134 697	CG		134 697
		Charges constatées d'avance (3)*	CH			CI		
	Ē	TOTAL (III)	CJ		7 274 035	CK	123 428	7 150 607
ptes	arisatio	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Comptes	régul	Primes de remboursement des obligations (V)	СМ					
3	de	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		21 710 875	1A	471 422	21 239 452
Re	nvois	s: (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an unmobilisations financières :		CP			(3) Part à plus d'un an :	CR
		de réserve sriété : * Immobilisations :	Sto	cks:			Créance	s :

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATIOI

BILAN — PASSIF avant répartition

		Désignation de l'entreprise EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS		Néant *
		E	xerci	ce N
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	676 673
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	1 003 591
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	272 714
١.	90	Réserve légale (3)	DD)
	PRE	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	CAPITAUX PROPRES	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF	·
	VOV	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	DG	i
		Report à nouveau	DH	(1 953 662)
	J	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 340 078)
		Subventions d'investissement	DJ	
		Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL	(1 340 761)
spi		Produit des émissions de titres participatifs	DM	ſ
Jos Lor	propres	Avances conditionnées	DN	Į.
Auf	P	TOTAL (II)	DO)
SI.	s s	Provisions pour risques	DP	(
orision	pour risques et charges	Provisions pour charges	DQ	2
Pre	nod et	TOTAL (III)	DR	2
		Emprunts obligataires convertibles	DS	ě
		Autres emprunts obligataires	DT	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	230 146
٤	ŧ.	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	20 981 567
SCHALL	DE11E9 (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DII	I
à	DE	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	98 401
		Dettes fiscales et sociales	DY	1 160 100
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	10 000
		Autres dettes	EA	100 000
Con	npte gul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	ě .
		TOTAL (IV)	EC	22 580 214
		Ecarts de conversion passif * (V)	ED	(
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	21 239 452
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
SI	(2)	Dont Écart de réévaluation libre	1D	272 714
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	22 580 214
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	230 146

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts). Désignation de l'entreprise : EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS Néant Exercice N Exportations et livraisons intracommunautaires France Total FA Ventes de marchandises * FB FC FD FE FF biens * Production vendue D'EXPLOITATION FG FI FH services * 116 875 116 875 F Chiffres d'affaires nets * 116 875 FL 116 875 Production stockée * FM Production immobilisée * FN RODUITS FO Subventions d'exploitation FP Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9) FQ Autres produits (1) (11) FR Total des produits d'exploitation (2) (I) 116 875 Achats de marchandises (y compris droits de douane)* FS Variation de stock (marchandises)* FU Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)* Variation de stock (matières premières et approvisionnements)* FW CHARGES D'EXPLOITATION Autres achats et charges externes (3) (6 bis)* 137 747 FX Impôts, taxes et versements assimilés * 36 042 FY Salaires et traitements 4 Charges sociales (10) FZ DOTATIONS
EXPLOITATION GA dotations aux amortissements * 91 000 Sur immobilisations GB - dotations aux provisions GC Sur actif circulant : dotations aux provisions * GD Pour risques et charges : dotations aux provisions GE Autres charges (12) GF Total des charges d'exploitation (4) (II) 264 789 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) GG (147 914) GH Bénéfice attribué ou perte transférée * (III) opérations GI Perte supportée ou bénéfice transféré * (TV) Produits financiers de participations (5) G 134 536 FINANCIERS Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) Autres intérêts et produits assimilés (5) GL GM Reprises sur provisions et transferts de charges PRODUITS GN Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement GO GP Total des produits financiers (V) 134 536 FINANCIERES GQ Dotations financières aux amortissements et provisions * 30 000 GR Intérêts et charges assimilées (6) 209 734 GS Différences négatives de change HARGES Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement GU Total des charges financières (VI) 239 734 2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI) (105 198) 3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI) GW (253 112



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dé	signat	ion de l	'entreprise EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS				Néant
						Ex	ercice N
	S	Produ	its exceptionnels sur opérations de gestion		HA		1
5.1.11	ONNE	Produ	its exceptionnels sur opérations en capital *		НВ		
CLORIG	EXCEPTIONNELS	Repri	ses sur provisions et transferts de charges		НС		
	EX		Total des produits exceptionne	ls (7) (VII)	HD		1
	A	Charg	es exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		535
XI.	EXCEPTIONNELLES	Charg	es exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
CHAR	PITO	Dotat	ions exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	EXC		Total des charges exceptionnelles	(VIII)	НН		535
4	– RÉ	SULT	AT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		НІ		(534)
Р	articip	ation d	es salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	НЈ		
Ir	npôts	sur les	bénéfices *	(X)	HK		1 086 431
			TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)) Y	HL		251 412
			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII	+ IX + X)	НМ		1 591 490
5	– BÉ	NÉFIC	E OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN		(1 340 078)
	(1)	Dont	produits nets partiels sur opérations à long terme		НО		
	Darker.		produits de locations immobilières		НҮ		
	(2) 1	Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1G		
	PASSES OF	200	— Crédit-bail mobilier *		HP		
	(3) 1	Dont	— Crédit-bail immobilier		НQ		
	(4)	Dont o	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1H		
	(5)	Dont	produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6) Doi	nt intérêts concernant les entreprises liées			К	
	(6bis)	Dont	dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		НХ		
	(6ter)	Dont :	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont :	mortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
SIS	(9)	Dont	ransferts de charges		A1		
RENVOIS	(10)	Dont	ectisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
N.	(11)	Dont :	edevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		А3		
	(12)	Dont 1	edevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)		primes et cotisations Émentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires	A9			
	(7)	Détail o	es produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en	Charges exceptionnelles	Exem	cice N Prod	luis exceptionnels
	100		on déductibles		535		
	Régu	laris	ation compte				1
	(8)	Détail d	es produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Exerc	cice N Pro	nduits antérieurs

	DE 4		10.5	10		Valeur brute des		Augme	ntatio	ASSA CONTRACTOR
CADF	RE A	IMMOBIL	ISATIO	NS.		immobilisations au début de l'exercice	300	niscentives à une réévaluation pratiquée a cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apport et virements de poste à poste
Frai	is d'établisse	ment et de développement		TOTAL I	CZ		D8	•	D9	
Au	itres postes	d'immobilisations incorpo	relles	TOTAL II	KD	650 000	KE		KF	
Ter	rrains				KG	780 000	КН		И	
suc	Sur sol pr	copre Dom Composants L9			Ŋ	1 820 000	KK		KL	
Constructions	Sur sol d'	F I			КМ		KN		КО	
Const	Installations		None M2		KP -		KQ		KR	
Inst	tallations tec	hniques, matériel	Cont A.C2		KS		KT		KU	
	outillage indu Installations	générales, agencements, nts divers *	posants IVID		-		KW		KX	
mmobilisations oporelles	CANADA CANADA	de transport *			KV		KZ		200	
mmobil	Matériel o				KY		-		LA	
Autres n	et mobilie	er informatique			LB		IC -		ID	
	avitusa i do sta	s récupérables et divers			LE		117		LG	
Imr	mobilisation	ns corporelles en cours			LH		П		Ц	
Ava	ances et acc	omptes			LK		LL		LM	
				TOTAL III	LN	2 600 000	LO		LP	
Part	rticipations	évaluées par mise en équiv	alence		8G		8M		8T	
Aut	tres particip	oations			8U	9 455 678	8V		8/7/	
Aut Aut Prêt	tres titres in	nmobilisés			1P	2 569 899	1R		18	
Prêt	ts et autres	immobilisations financière	s		1T		1U		1V	
				TOTAL IV	LQ	12 025 577	LR		LS	
	Т	OTAL GÉNÉRAL (I +	II + III	+ IV)	ØG	15 275 577	ØH	· ·	ØI	
					minutions			Valeur beute des		Réévaluation légale * on évaluation par mise en équivalence
CADR	REBI	MMOBILISATIONS	par v	irement de poste à poste	Би	r cessions à des tiers ou mises hers service ou résultant d'une mise en équivalence		immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice
400		1,000						3		4
Frais et de	s d'établissen e développen		IN		CØ	5	DØ		D7	
et de	e développen res postes d'i		IN IO	40	CØ LV		DØ LW	650 000	D7 1X	
et de Autr TO	e développen	nent TOTAL I			-	-	-	744700 134744401		
Autr TO	e développen res postes d'i VTAL II	nent TOTAL I	IO IP		LV		LW LY	744700 134744401	1X	
Autr TO	e développen res postes d'i YTAL II rains	ment TOTAL I mmobilisations incorporelles Sur sol propre	IO IP IQ		LV LX MA	5	LW LY MB	780 000	1X LZ MC	
Autr TO	e développen res postes d'i VTAL II	mmobilisations incorporelles Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des	IO IP IQ IR		LV LX MA MD		LW LY MB ME	780 000	1X LZ MC MF	
et dee Autr TO Terr Con	e développen res postes d'i VTAL II rains	mmobilisations incorporelles Sur sol propre Sur sol d'autrui	IO IP IQ IR IS		LV LX MA MD MG		LW LY MB ME MH	780 000	1X LZ MC MF MI	
Terr Con Insta	e développen res postes d'i VTAL II rains	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil-	IO IP IQ IR IS IT		LV LX MA MD MG MJ		LW LY MB ME MH MK	780 000	IX LZ MC MF MI MI	
Terr Con Insta	e développen res postes d'i VTAL II rains	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers	IO IP IQ IR IS IT IU		LV LX MA MD MG MJ MM		LW LY MB ME MH MK MN	780 000	IX LZ MC MF MI ML MO	
et dee Autr TO' Terr	e développen res postes d'i VTAL II rains nstructions allations techn industriels	ment TOTAL I mmobilisations incorporelles Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, amé- nagements divers Matériel de transport	IO IP IQ IR IS IT IU IV		LV LX MA MD MG MJ MM		LW LY MB ME MH MK	780 000	IX LZ MC MF MI ML MO MR	
Terr Con Insta	e développen res postes d'i VTAL II rains allations techi industriels Autres aubilisations	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier	IO IP IQ IR IS IT IU IV		LV LX MA MD MG MJ MM		LW LY MB ME MH MK MN	780 000	IX LZ MC MF MI ML MO	
Terr Con Insta	e développen res postes d'i VTAL II rains instructions allations techn industriels	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et infor	IO IP IQ IR IS IT IU IV		LV LX MA MD MG MJ MM		LW LY MB ME MH MK MN MQ	780 000	IX LZ MC MF MI ML MO MR	
Con Insta lage i	e développen res postes d'i VTAL II rains instructions allations technindustriels Autres nobilisations orporelles	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et	IO IP IQ IR IS IT IU IV		LV LX MA MD MG MJ MM MP MS		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT	780 000	LZ MC MF MI ML MO MR MO MR MU	
Com Instant Imm Com Imm Imm Imm Imm Imm Imm	e développen res postes d'i VTAL II rains instructions allations technindustriels Autres nobilisations orporelles	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers' corporelles en cours	IO IP IQ IR IS IT IU IV IV IX		LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW	780 000	IX LZ MC MF MI ML MO MR MU MX	
Con Insta lage i	e développen res postes d'i VTAL II rains Instructions allations techn industriels Autres arbilisations orporelles arbilisations arbilisations arbilisations arbilisations arbilisations arbilisations arbilisations	Sur sol propre Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers' corporelles en cours mptes TOTAL III	IO IP IQ IR IS IT IU IV IX MY		LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ		LW LY MB ME MH MK MN MN MQ MT MW NA	780 000	IX LZ MC MF MI ML MO MR MO MR MI MX NB	
Con Installage imm.	e développen res postes d'i VTAL II rains Instructions Allations techn industriels Autres proporelles probilisations and inces et aco	Sur sol propre Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers' corporelles en cours mptes TOTAL III	IO IP IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC		LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE	780 000 1 820 000 2 600 000	IX LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF	
co Imm Avan	e développen res postes d'i VTAL II rains Instructions allations techn industriels Autres abbilisations orporelles abbilisations inces et aco dicipations ée e en équival	Sur sol propre Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers' corporelles en cours mptes TOTAL III	IO IP IQ IR IS IT IU IV IV IX MY NC		LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH	780 000 1 820 000 2 600 000	IX LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF NI	
Con Insta lage i	e développen res postes d'i VTAL II rains Instructions Allations techn industriels Autres proporelles probilisations and inces et aco	Sur sol propre Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers' corporelles en cours mptes TOTAL III evaluées par lence ations	IO IP IQ IR IS IT IU IV IV IX MY NC IY IZ		LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG ØU ØX		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH M7	780 000 1 820 000 2 600 000 8 616 941	IX IZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF NI ØW ØZ	
Con Insta lage i	e développen res postes d'i VTAL II rains allations techn industriels Autres aobilisations orporelles aobilisations unces et aco dicipations ée en équival res participates res titres in	Sur sol propre Sur sol propre Sur sol d'autrui linst gales, agencts et am des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers' corporelles en cours mptes TOTAL III evaluées par lence autions	IO IP IQ IR IS IT IU IV IV IX MY NC IY IZ IØ I1		LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG ØU ØX 2B		LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH M7 Q Y 2C	780 000 1 820 000 2 600 000	IX LZ MC MF MI ML MO MR MV NB NF NI ØW ØZ 2D	
Com Com Insta lage i Imm Avar Partir Autr Autr	e développen res postes d'i VTAL II rains allations techn industriels Autres aobilisations orporelles aobilisations unces et aco dicipations ée en équival res participates res titres in	Sur sol propre Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions niques, matériel et outil- Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers' corporelles en cours mptes TOTAL III evaluées par lence ations	IO IP IQ IR IS IT IU IV IV IX MY NC IY IZ		LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG ØU ØX	838 737	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH M7	780 000 1 820 000 2 600 000 8 616 941	IX IZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF NI ØW ØZ	



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP No 2054 bis-SD 2019

_		T 80					
C.	ADRE A	STREET STATE OF COLUMN STREET,	montant des écarts ol. 2) (1)	Utilisation de la	marge supplémentaire	d'amortissement	Montant de la
			•	Au cours de	e l'exercice		provision spéciale
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de Pexercice (4)	la fin de l'exercic [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
1	Concessions, brevets et droits similaires						V
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
1)	Les augmentations du montant brut et amortissables réévaluées dans les cond Le montant des écarts est obtenu en se Porter dans cette colonne le supplémée Cette colonne ne concerne que le utilisé de la marge supplémentaire d'an	itions définies à l'article 23, oustrayant des montants po nt de dotation de l'exercice s immobilisations réévalu	8 bis J du code général d ortés colonne 1, ceux por aux comptes d'amortisse	es impôts et figurant à l'a- rés colonne 2. ment (compte de résultat	ctif de l'entreprise au dél) consécutif à la réévalua	out de l'exercice.	
)	Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées b) le montant cumulé à la fin de l'exerc		ure où ce montant corres	pond à des éléments figui	rant à l'actif de l'entrepri	se au début de l'exercice.	
5)	Le montant total de la provision spécia	ile en fin d'exercice est à re	porter au passif du bilan	(tableau n° 2051) à la ligr	ne «Provisions réglement	écsn.	
	DRE B EFICITS REPORTABLES AU	24 DÉCEMBRE 407	inspirațe cup i	A DROMESON CRÉ	CIALE ALL BOINT	F DE MIE EICCLI	
							0
	- FRACTION INCLUSE DANS - FRACTION RATTACHÉE AU						
-	FRACTION RATTACHEE AC						
	- PRACTION INCLUSE DANS	TV EKOVIZION 25F	CIALE EN FIN D'	EAERGICE	***************************************		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

ter EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

EBP Informatione 2019

DGFiP N° 2055-SD 2019

Désignation de	l'entrepri	EURASI	A FON	CIERE	INVESTI	SSEMENTS											Néant 🔲 *
CADRE A		S	ITUA	TIONS	ET MO	OU VEN	IS D	DE L	'EXERCICE DE	SAN	IOR L'AC	TISSEMIE TIF) *	NT	S TECH	NIQ	JES	
IMMOBILI	SATIONS	AMORTISSABI	ES	Ŋ		amortissements de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				1		amortissements de l'exercice
Frais d'établissem et de développem		Т	OTAL	I CY				EL			EM				EN		
Autres immobilisa	77777		OTAL I	-				PF			PG				PH		
Terrains	Z= Z			PI			_	PJ			РК				PL		
ACCESSORE OF A	Sur sol p	ropre		PM		226 9	94	PN	91	000	PO				PQ		317 99
Constructions	Sur sol d	autrui		PR		Service Man		PS			PT				PU		
		ales, agencements et ents des construccio		PV				PW			PX				PY		
Installations techni outillage industriels	ques, matér		115	PZ				QA			QB				QC		
outmage muustries	Inst. géne	rales, agencement nents divers	is,	QD				QE -			QF				QG		
Autres		le transport		QH			-	QI			QJ				QK		
immobilisations	Matériel (le bureau et		QL			_	2M			QN		-		QO		
corporelles	Emballag	que, mobilier es récupérables		QP			-	QR			QS				QT		
	et divers	TO	TAL II	-		226 99		QV -	91	000	QW				QX		317 994
T	TAL CE	ENÉRAL (I + I				226 99	-	iP -		000	ØQ				ØR		317 994
		Market States (1968)	10.5								- 2						
CADRE B		VENTILATIO	ום אכ	ES MO	UVEME	NTS AFFE	CTA	ANT	LA PROVISIO	N PC	OUR	AMORTI	SSE	MENT	SDE	ROGAT	OIRES
r			D	OTATIO	INS						REPI	USES				-	ivement net des
Immobilisations amortissables		Colonne I rentiel de durée et autres	M	Colonne Iode dégre		Colonne 3 Amortissement exceptionne	fiscal		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	N		nne 5 légressif	An	Colonne nortissemen exception	nt fiscal	93765	nortissements fin de l'exercice
rais établissements TOTAL			N1		N	2		N3	3	N4			N5			N6	
utres immob. incor-po- lles TOTAL	11 N7		N8		Po	6		P7		P8			139			Q1	
'errains	Q2		Q3		Q	4		Q:	5	Q6			Q7			Q8	
Sur sol propre	Q9		R1		R	2		R3		R4			R5			R6	
Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agent	R7		R8		R	9		SI		S2			83			S4	
Inst. gales, agent et am. des const.	S5		S6		Si	7		S8		S9			TI	10, 21, 22		12	
ast, techniques at, et outillage	T3		T4		T	5		Т6		17			T8			T9	
Inst. gales, agenc	U1		L2		U:	3		U4		U5			16			U7	
Matériel de transport	U8		U9		V	1		V2		V3			174			V5	
Inst. gales, agence am. divers Matériel de transport Mat. bureau et inform. mobilier Emballages	1/6		V7		V	8		V9		w1			W2			17.3	
Emballages	W4		W'5		W	6		W	,	W/8			W9			XI	
récup. et divers			X3		X.			X5		X6			X7			7.8	
Frais d'acquisition de			1.0		1/2		3.30			10			A				
itres de participation TOTAL IV	NL							1/3	1				villa e			7.0	
Total général I + II + III + IV)	NP		NQ		NI	R		NS	3	NT			NU			NV	
otal général 1008 venté NP + NQ + NR)	W/				Total gér (NS + 1	néral non semble NT + NU) N	ſΥ				T	otal général (NW – N	ovend ()	NZ			
CADRE C						Wiles.	(1)						711				
AFFECTANT	LES CI	DE L'EXER HARGES RÉ RS EXERCIC	PART	TES		tant net au débu de l'exercice	it		Augmentations			Dotations de aux amorti					nt net à la l'exercice
Frais d'émission	n d'empi	unt à étaler									Z9				Z8		
The second secon																	

AMORTISSEMENTS

L'ADMINISTRATION

V

DESTINÉ

EXEMPLAIRE

2019

Informatique

EBP

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)

Dont dotations

et reprises

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Néant 🗌 Désignation de l'entreprise EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS AUGMENTATIONS DIMINUTIONS Montant Montant au début à la fin de l'exercice Nature des provisions de l'exercice Dorations de l'exercice Reprises de l'exercice Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers * TC 31 TA TB Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) * TF 30 TD TE Provisions réglementées Provisions pour hausse des prix (1) * 31 TG TH Amortissements dérogatoires TN Dont majorations exceptionnelles de 30 %D3 D4 D5 Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI) IM IJ IK IL TP TR Autres provisions réglementées (1) 3Y TO TU TOTAL I TS 32 4D Provisions pour litiges 4B 4A Provisions pour garanties données 4E 4F 4G 4H aux clients Provisions pour pertes sur marchés 4M 4] 4K 4L à terme 4P 4R 45 Provisions pour amendes et pénalités 41 4W 4U 41 Provisions pour pertes de change 4T Provisions pour pensions et obliga-tions similaires 4X 4Y 4Z 5A Provisions pour impôts (1) 5B 50 5D 5E Provisions pour renouvellement des immobilisations * 5F 5H 51 Provisions pour gros entretien et EO EP ER EO grandes révision Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer * 5R 58 51 5U Autres provisions pour risques et charges (1) 5Y 5V 5W 5X TOTAL II 5Z TW 6B 6D incorporelles 6A 6C - corporelles 6E 6F 6G 6H SUI titres mis en équivalence 02 03 04 05 immobilisations dépréciation 30 000 9U 91 30 000 9X titres de participation - autres immobilisa-tions financières (1)* 0 09 06 Ø8 pour Sur stocks et en cours 6N 6P 6R 68 Provisions Sur comptes clients 61 61 Autres provisions pour 123 428 123 428 6Y 6Z 7A dépréciation (1)* TOTAL III UA 153 428 7B 123 428 TY 30 000 T7

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

d'exploitation

exceptionnelles

- financières

123 428

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

UB

UE

UG

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

30 000

30 000

UC

UF

UH

UD

10

153 428

8

ÉTAT DES ÉCHÉANÇES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

A L'ADMINISTRATION

EXEMPLAIRE DESTINÉ

Désignation de l'entreprise : EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS Néant A plus d'un an A 1 an au plus **ÉTAT DES CRÉANCES** Montant brut CADRE A UL 8 616 941 Créances rattachées à des participations 8 616 941 ZAC JBIL US UP UR Prêts (1) (2) DEL UW 117 Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux VA UX Autres créances clients 140 250 140 250 Créance représentative de titres Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * Provision pour dépréciation antérieurement constituée * Z1 Personnel et comptes rattachés DEL'ACTIF CIRCULANT 117 Sécurité sociale et autres organismes sociaux VM Impôts sur les bénéfices État et autres VB Taxe sur la valeur ajoutée 21 345 21 345 collectivités VN Autres impôts, taxes et versements assimilés publiques VP Divers Groupe et associés (2) VC 6 741 615 6 741 615 Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres) VR 112 700 112 700 VS Charges constatées d'avance VU VT TOTAUX 15 632 851 15 632 851 VD - Prêts accordés en cours d'exercice Montant (1) des VE - Remboursements obtenus en cours d'exercice (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) A plus d'1 an et 5 ans au plus A plus de 5 ans A 1 an au plus Montant brut CADRE B **ÉTAT DES DETTES** Emprunts obligataires convertibles (1) 72 Autres emprunts obligataires (1) Emprunts et dettes VG à I an maximum à l'origine auprès des établissements de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine VE 230 146 230 146 8A Emprunts et dettes financières divers (1) (2) 17 838 319 17 838 319 8B 98 401 Fournisseurs et comptes rattachés 98 401 8C Personnel et comptes rattachés 8D Sécurité sociale et autres organismes sociaux 8E Impôts sur les bénéfices 1 086 431 1 086 431 État et Taxe sur la valeur ajoutée 25 099 autres 25 099 VX collectivités Obligations cautionnées VO Autres impôts, taxes et assimilés 48 570 48 570 publiques 8 10 000 10 000 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés V Groupe et associés (2) 3 143 248 3 143 248 Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres) 8K 100 000 100 000 Dette représentative de titres empruntés 72 ou remis en garantie 81 Produits constatés d'avance TOTAUX 22 580 214 22 580 214 Montant des divers emprunts et dettes contrac-VL Emprunts souscrits en cours d'exercice V tés auprès des associés personnes physiques * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032 Emprunts remboursés en cours d'exercice

L'ADMINISTRATION

4

EXEMPLAIRE DESTINE

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2019

(\mathbf{O})

Dáci	gnation de l'entreprise : EURASIA FONCIER	E INVESTISSEMENT				Néant □*		Exercice N, clos le : 3, 1, 1, 2, 2, 0, 1, 8
	RÉINTÉGRATIONS		-	BÉNÉFICE COMPTABLE DE	WA			
	Rémunération du travail de l'exploitant (en	ntreprises à 1 IR) ou de	es assoc	iés de sociétés			WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	et autre	sements excédentaires (art. 39-4 du C s amortissements non déductibles ir les véhicules des sociétés	WL		XE	
-	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.L.)	WF	(entrep	rises à l'IS) des lovers dispensée de réintégration	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(art.	239 sexies D)	ND.			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	non co	s à payer liées à des états et territoires opératifs non déductibles (cf. 2067- <i>bis</i>) XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ	Charge	s financières (art. 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du C	GI *					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice	2032-NOT-SD)					17	1 086 431
Quote	-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE W.L.		Résultats à l'article	bénéficiaires visés 209 B du CGI L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values – impos	ées aux taux de 15 % o	ou de 19	% (12,80 % pour les entreprise	s à l'impôt s	sur le revenu)	18	
impos liers e s diffe	à long terme l – impos	ées au taux de 0 %					ZN	
nes d' articu sition	Fraction imposable des plus-va		1	- Plus-values nettes à court te	erme		WN	
Régin P impo	au cours d'exercices ante	frieurs *	Į	 Plus-values soumises au rég 	gime des fus	ions	WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	* (entreprises à l'IS)					XR	
Réinté	egrations diverses Intéré	ts excédentaires SL)	Zones d'entreprises	sw		WQ	8 445 816
		s étrangers antérieurement s par les PME (art. 209 C)		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réinté	gration des charges affectées aux activités o		taxatio		-		Υ1	
Mark Street Company	at fiscal afférent à l'activité relevant du régi			and the second of the second o			Y3	
17-1	51					TOTAL I	WR	9 532 247
11.	DÉDUCTIONS			PERTE COMPTA	ABLE DE L'	EXERCICE	ws	1 340 078
	-part dans les pertes subies par une société	de personne ou un (3.I.E. *				WT	
	ons et charges à payer non déductibles, antérieureme			sultats comptables de l'exercice (cf. t	ableau 2058-B	-SD, cadre III)	WU	
				ır les entreprises soumises à l'impôt			WV	
		s au taux de 0 %					WH	
	1 Ido Valdeo	s au taux de 19 %					WP	
	long terme – imputées	sur les moins-values	nettes ?	long terme antérieures			ww	
	2 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70	sur les déficits antéri	1997 Sept. 1				ХВ	
	Autres plus-values imposées au taux de 1	9 %					16	
	Fraction des plus-values nettes à court ter		l'impo	sition est différée *			wz	
	Régime des sociétés mères et des filiales	* Quote-pa	rt de fra	is et charges restant imposable oduits nets de participation	2A)	XA	
	Produit net des actions et parts d'intérêts Déduction autorisée au titre des investisse		-			,	ZY	
U.	Majoration d'amortissement *						XD	
Mesures d'incitation		Entreprises nouvelles	L2	Jeunes entreprises innuvante (art. 4) sexies A)	es L5		XF	
s d'ir	Entreprises nouvelles - (Atemis 4) 100	(44 rexies) Société investissements immob		(art Transition)	e PA		1	
Aesur	ZFU-TE ØV	cotées (art. 208C) Bassin d'emploi à redynamise	-	Zona franchia d'actività	XC		1	
	Bassin urbain a dynamiser pp	Zone de revitalisation rurale (art 11 quind		PC		1	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVN	1 * (entreprises à l'IS)					xs	
	ctions diverses à détailler uillet séparé dont déduction exceptionnelle prinvestissement	our X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	Z1)	XG	513 018
Dédu	ction des produits affectés aux activités élig	ibles au régime de tax	cation a	u tonnage			Y2	
111	. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	1 853 095
n.	en Combonation and a 3 - 120 hours	tables -	bé	néfice (I moins II) XI		7 679 151		
Kesul	tat fiscal avant imputation des déficits repor	taines:	dé	ficit (II moins I)			XJ	
Défici	it de l'exercice reporté en arrière (entreprise	es à l'IS) *		ZI				
Défici	its antérieurs imputés sur les résultats de l'e	xercice (entreprises à	l'IS) *				XL	4 339 576
přem	TAT EISCAL BÉNÉEICE (ligne VN) ou E	ÉFICIT reportable en	avant (ligne XO)	V.	3 339 575	XO	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

2058A-SD

EXTENSION 1

Libellé	Montant
harges non déductible	5.
rovision sur Titre participation SCI DUBLIN	30 00
esultat des filiales bénéfice	
ENTRE EURASIA	236 1
ARL EURASIA GESTION PATRIMOINE	8 179 1
NC BONY A	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

2058A-SD

EXTENSION 2

DÉDUCTIONS DIVERSES Libellé	Montant
Resultat des filiales Déficit	Monda
SNC TOUR DU FORUM	208 90
SCI JARDIN BAILLY	156 66
	147 4
SCI BONY	247.4

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dés	ignation de l'entreprise : EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS					Néant 🔲 *
I.	SUIVI DES DÉFICITS					
Défi	cits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		21 867 676
Défi	cits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5		4 339 576
Défi	cits reportables (différence K/i-K5)			К6		17 528 100
Défi	cit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ		
Tota	l des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			ΥK		17 528 100
II.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FIS		ES CORRESPOND	AN	TES	
	Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III.	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'AS	SSIE	ETTE DE L'IMPÔT			
	(à détailler sur feuillet séparé)	1	Dotations de l'exercice	1	Reprises	sur l'exercice
	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Ål. 2 du CGI *	ZV		zw		
	Provisions pour risques et charges *		10	1000 to		
		8X		8Y		
		8Z		9A		
		9B		9C		
	Provisions pour dépréciation *					
		9D		9E		
		9F		9G		
		911		9J		
	Charges à payer					
		9К		9L		
		9M		9N		
		9P		9R		
		95		91.		
	TOTAUX (YN = ZV à 95) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO		
	à reporter au tableau 2058-A:	1.7	ligne WI			ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA	MÉTHODE PAR COMPOSAN	NTS (art. 237 septies du	CGI)
Maria de la afficiencia a contra de la dédicada	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)



TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Dés	sign	ation de l'entreprise : EURASIA FONCIERE INVEST	risse	EMENTS						— Néa	nt 🔲*
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØС	(1 781 312)		Affectations	 Réserves légales Autres réserves 	ZB ZD			
ORIGINES	1	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel a déclaration est établic	ØD	(172 350)	AFFECTATIONS	Dividendes	- Addes leserves	ZE			
ORIC	1	Prélèvements sur les réserves	ØE		AFFECT	Autres répartitions Report à nouveau		ZF ZG		(1 9	53 662)
	r	TOTAL I	ØF	(1 953 662)		(NB : le total I doit nécessairem	nent être égal au total II) TOTAL II	ZH		(1 9	53 662)
R	REN	NSEIGNEMENTS DIVERS							E	xercice N	l:
NTS		– Engagements de crédit-bail mobilier		(précise pris en	ez le pri	x de revient des biens bail		ΥQ			
ENGAGEMENTS		– Engagements de crédit-bail immobilier						YR			
ENGA		– Effets portés à l'escompte et non échus						YS			
		- Sous-traitance						YT			
ARGES	THE STATE OF	- Locations, charges locatives et de copropriété		(dont n	nontant o ation por	les loyers des biens pris ur une durée > 6 mois J8		ΧQ			
TCII	S	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU			
STES ATS E	ERN	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (h	ors r	étrocessions)				SS			108 248
S PO	EX	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									
DÉTAILS DES POSTES	EXTERNES	- Autres comptes		dont c	otisation yndicale	s versées aux organisa- s et professionnelles ES		ST			29 499
DÉTA		Total du poste correspo	ndan	t à la ligne FW c	lu tabk	eau nº 2052		ZJ			137 747
1		- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				11 - 11 - 11 - 11 - 11 - 11 - 11 - 11		YW			
ŶŌŢŜ	TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont to	axe inté iers	rieure sur les produits ZS		97.			36 042
IMI		Total du poste correspon	dant i	à la ligne F ^X du	tablea	u n° 2052		ΥX			36 042
	0.00	– Montant de la TVA collectée						YY			33 980
TVA		- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours	de l'e	xercice au titre des	biens e	t services ne constituant pas	des immobilisations	YZ			18 713
		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration	socia	le nominative au	titre de	2018) *		ØΒ			
		- Montant de la plus-value constatée en franchise d	l'imp	ôt lors de la prer	nière o	ption pour le régime simp	plifié d'imposition *	øs			
RS		- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raise	on de	s sommes mises	la disp			ZK			%
DIVER		- Numéro de centre agréé *		XP		 Filiales et partici prévu par art. 38 	ipations : (Liste au 2 8 II de l'ann. III au C	059-G (GI)	Si oui Sinon	cocher 1	ZR
		- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'	impô	t prévue au 4 de	l'article			RG			
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amort	isseme	ent exceptionnel ch	ez l'entr	eprise investisseur dans le cadi	re de l'article 217 octie	s RH		100000000000000000000000000000000000000	
£1		Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		Plus-val	nes 5 15 9	6 JK	Plus-values à 0 %	JI.			
SOUP				Plus-val	ues à 19 º	5 JM	Imputations	JC			
DE GI	İ	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-val	ues à 15 %	5 JN	Plus-values à 0 %	JO			
RÉGIME DE GROUPE *				Plus-val	ues à 19 º	o JP	Imputations	JF			
RÉC		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mi 2 si société filiale	ère,	JH N° SIR	ET de la	société mère du groupe	ון נו				

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

	e obligatoire faritche 55 A le général des impôts) nation de l'entreprise : EURASIA FON	CIERE INVESTISSEM	ENTS				Néant 🔲 *
	A - DÉTERMINATION DE LA VALEU						
	et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réév	ıluée* Amortis	sements pratiqués inchise d'impot	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	1	2	D		4	(2)	(4)
	2						
	3						
	1						
ons*	5						
isati	6						
- Immobilisations*	7						
Imm	8						
÷	9						
	10						
	n						
	12						
		ES, MOINS-VALUES		Qual	ification fiscale	des plus et moins-v	alues réalisées *
	Prix de vente	Montant global	de la plus-value	Court terme		Long terme	Plus-value
	•	34 (47, 100, 00, 00, 00, 00)	noins-value	9	19 %	1007	taxables à 19 % (1)
	1						
	2						
	3						
**	4						
tions	5						
ilisa	6						
фош	7						
- Immobilisations*	8						
_	9						
	10						
	11				-		
	12 13 Fraction résiduelle de la provision	spéciale de réévaluat	tion afférente aux			AND THE RESERVE TO SERVE TO S	
	éléments cédés			+			
	Amortissements irrégulièrement différé. Amortissements afférents aux éléme	Marine State of State	No. of Bellevine	+			
	tibles par une disposition légale Amortissements non pratiqués en co	mptabilité et correspond	dant à la déduction				
SIL	fiscale pour investissement, définie vement utilisée Résultats nets de concession ou de			+			
ćme	de brevets faisant partie de l'actif ir	nmobilisé et n'ayant pas	s été acquis à titre				
ss éle	Provisions pour dépréciation des titre lues à long terme devenues sans obi	et au cours de l'exercice					
Autres éléments	Dotations de l'exercice aux comptes relevant du régime des plus ou moir	de provisions pour dép	oréciation des titres				
II - A	Divers (détail à donner sur une note						
CAL V	CADRE A : plus ou moins-value n des lignes 1 à 20 de la c	ette à court terme (colonne)	(total algébrique				
	CADRE B : plus ou moins-value r	ette à long terme ((total algébrique				
	des lignes 1 à 20 de la c			(A)		(B) (Ventilation par taux)	(C)

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2019

Désignation de l'er	ntreprise : EURASIA FONCIERE INVES	STISSEMENTS	Formulaire dé	posé au titre de l'IR EU	Néant .
	A ÉLÉMENTS ASSUJE (à l'exclusion des plus-values de fusion	TTIS AU RÉGIME FISCAL dont l'imposition est prise	DES PLUS-VALUES À en charge par les sociét	A COURT TERME és absorbantes) (cf. cadre	B)
	Origine	Montant net	Montant	Montant compris	Montant
	Imposition répartie	des plus-values réalisées*	antérieurement réintégré	dans le résultat de l'exercice	restant à réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
au cours de	sur 10 ans				
l'exercice	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant å réintégrer
	N-1		The state of the s	remain de l'excitere	a remeger
	sur 3 ans au titre de N-2				
	N-1				
	N-2				
Plus-values réalisées	N-3				
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée N-4				
exercices antérieurs	différente (art. 39 quaterdecies N-5				
	1 ter et 1 quater du CGI) N-6				
	(à préciser) au titre de :				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				
Plus-values de	B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES rubrique ne comprend pas les plus-values a e fusion, d'apport partiel ou de scission orales soumises à l'impôt sur les sociétés seule	ifférentes aux biens non amo	rtissables ou taxées lors d	FICIAIRES DES APPORT es opérations de fusion ou us-values d'apport à une soci ofessionnelle exercée à titre i	d'apport. été d'une activité
Origine des fu	des plus-values et date usions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	9				
	TOTAL				

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

ADMINISTRATION
-
H
K
DESTINÉ
EXEMPLAIRE

1		- 200		
		N-1		
- 1		N-2		
	Moins-values nettes à long terme subies au	N-3		
	cours des	N-4		
2019	antérieurs (montants	N-5		
	restant à déduire à la	N-6		
Informatique	clôture du dernier exercice)	N - 7		
orma		N-8		
0.00		N-9		
EBP		N = 10		

EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS Désignation de l'entreprise : Néant Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 0 ou 12,8 % 2. Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 La sociée du CGI) **0**.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 La sociée du CGI) **0**. Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU Origine Moins-values Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice Solde des à 12.8 % moins-values imposables à 12.8 % à 12,8 % 1 2 (3) 4 Moins-values nettes N N-1 N-7 N=3 Moins-values nettes à long terme subies au N-4 cours des dix exercices N-5(montants N-6 restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N - 10II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS* Imputations Moins-values sur les plus-values à long terme Solde des Origine Imputations moins-values À 19 % ou 15 % À 19 % ou 15 % sur le résultat à reporter imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 l a À 15 % de l'exercice À 19 %, 16,5% (1) col.J=S+D+F-G-H ou à 15 % À 16,5 % (1) sexies-0 du CGI) sexies 0 bis du CGI) 1 2 (3) 6 (7) Moins-values netres

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

⁺ Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)



RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D-SD 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entrep		J COMPTE AFFECTÉ À	'EN	RECISTREMEN	T DE LA BÉSI	EDVE CDÉCIALE D	OUR L'EVERCI	Néant C	
	TION D	S COMM TE ATTECTE A		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
				taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxees a 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
ontant de la réserve s la clôture de l'exercice		(N - 1)	1						
serves figurant au bil cours de l'exercice	an des soci	étés absorbées	2						
		TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
	- donnar d'impô	it lieu à complément t sur les sociétés	4						
élèvements opérés	- ne don d'impô	nant pas lieu à complément t sur les sociétés	5						
		TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
ontant de la réserve sp a clôture de l'exercice	péciale	(ligne 3 – ligne 6)	7						
RÉSERVE S	PÉCIAL	E DES PROVISIONS PO	UR F	LUCTUATION	DES COURS*	(5°, 6°, 7° alinéas	de l'art. 39-1-5	du CGI)	
montant de la rése		réserve figurant au bilan des socié	tés	me	ontants prélevés sur	la réserve		t de la réserve	
à l'ouverture de l'exercice absorbées		absorbées au cours de l'année		donnant lieu à complément d'im		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ①	à la clôn	ire de l'exercice 3	
				a complement d in	pot ©	a complement d impôt 3		v	

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N°2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise:			Néa	nt	□*
Exercice ouvert le:01/01/2018 et clos le:31/12/2018	Données en nombre	e de n	10i8	12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *:		ΥP			(
Dont apprentis		YF			
Dont handicapés		YG			
Effectifs affectés à l'activilé artisanale		RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		•	·		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					• "
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		ОК	<u> </u>		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporefles si rattachées à une activité normale et	l courante	OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		ОТ	-		
	TOTAL 1	ох			
If - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultai sur opérations faites en commun)		ОН			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		Œ			
Subventions d'exploitation reques		OF	<u> </u>		
Variation positive des stocks		OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI.			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT :			
	TOTAL 2				
III - Charges à retentr pour le calcul de la valeur ajoutée (1)	181088	VIII			
Achats		_			
Variation négative des stocks		ON			····
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OQ.			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition		OR			
convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	on dans le cadre d'une	os			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		ΟZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		ow			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		Oυ			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporalles m cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	·	O 9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY			
	TOTAL 3	OJ			
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (to	otal 1 + total 2 - total 3)	OG			
V - Cotisation aur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettle à la CVAE (à reporter sur les formulaires nº 1330-CVAE-SD pour les multi-éta formulaires nº 1329-AC et 1329-DEF),	blissements et sur les	SA			0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formula le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-(aire n° 1330-CVAE-SD) SD	, veui	illez d	omp	léter
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV			-	-	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX) GX Effectifs au	sens de la CVAE *	EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article		нх			
	GZ 3 / 1 2	/ 2	7	٦,	В
	HR / /	7	Ť	╁	f
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des se § déclaration des effectifs.					

(17)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société) N° de dépôt

1 (1)	Néant	□*
-------	-------	----

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8	N° SIRET 3 2 8 7 1 8 4 9 9 0 0 0 9 3
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS	
ADRESSE (voic) 164 BD HAUSSMANN	
	8EME ARRONDISSEMENT
VILLE FARTS	SEME ARRONDISSEMENT
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprisc P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 555919
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :	
Forme juridique SA Dénomination EURASIA GROUPE	
N° SIREN (si société établie en France) 3 3 9 1 6 8 3 2 4 0	⁶ e de détention 70.12 Nb de parts ou actions 47367163
Adresse: N° 28-3 Voic RUE THOMAS EDISON	
Code Postal 92230 Commune GENNEVILLIERS	Pays FR
Forme juridique SARL Dénomination MORGAN LI INVESTMENT	GROUP LTF
N° SIREN (si société établie en France) [1+1+1+1+1+1+1+1+1]	% de détention 29.89 Nb de parts ou actions 20188756
Adresse: N° 721-5 Voie NATHAN ROAD	·
Code Postal 999077 Commune HONG KONG	Pays CH
Forme juridique Dénomination	4
	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: No Voie	110 de paris de actions
Code Postal Commune	Pays
F. Colp.	
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: No Voie	% de détention Nb de parts ou actions
Code Postal Commune	Pays
	1.90
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	
Titre (2) Nom patronymique	Prénom(s)
	66 de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date No Département Commune Adresse : No Voic	Pays
Adresse: N° Voic Code Postal Commune	D. W.
	Pays
Titre (2) Nom patronymique	Prénom(s)
C-0.000 C-0.00	% de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date No Département Commune Adresse : No Voie	Pays
Code Postal Commune	Pays

Nº 2059-F-SD - (SDNC-E_

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1	_	
10	0	١
U	o)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G-SD 2019

(1)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

	/
1	/
1 2	/
/	1

Néant 🗆 *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 1 2 2 0 1 1 8 9 9 0 0 0 9 3
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS
ADRESSE (voic) 164 BD HAUSSMANN
CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS SEME ARRONDISSEMENT
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise P5
Forme juridique SNC Dénomination CENTRE EURASIA
N° SIREN (si société établie en France) 5, 3, 7, 4, 1, 7, 2, 1, 4 9, de détention 99.00
Adresse: N° 164 Voic BD HAUSSMANN
Code Postal 75008 Commune PARIS Pays FR
Forme juridique SCI Dénomination DUBLIN
N° SIREN (si société établie en France) 4 8 4 9 4 9 5 6 5 % de détention 50.00
Adresse: N° RTE DE MONCHECOURT
Code Postal 59176 Commune MASNY Pays FR
Forme juridique SNC Dénomination BONY
N° SIREN (si société établie en France) 5 3 9 3 9 6 1 2 7
Adresse: N° 89 Voic AV VICTOR HUGO
Code Postal 93300 Commune AUBERVILLIERS Pays FR
Forme juridique SNC Dénomination LES JARDINS DU BAILLY
N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° 6 Voie RUE PRUDHON
Code Postal 93210 Commune SAINT DENIS Pays FR
Forme juridique SARL Dénomination EURASIA GESTION PATRIMOINE
N° SIREN (si société établie en France) 7 5 1 2 3 7 0 2 5 % de détention 100.00
Adresse: N° 209 Voic RUE DE L UNIVERSITE
Code Postal 75007 Commune PARIS Pays FR
Forme juridique SARL Dénomination BONY A
N° SIREN (si société établic en France) 8 2 5 3 5 9 4 8 2 5 6 0 0.05
Adresse: N° 85 Voic AV VICTOR HUGO
Code Postal 93300 Commune AUBERVILLIERS Pays FR
Forme juridique SARL Dénomination TOUR DU FORUM
N° SIREN (si société établie en France) 8 1 9 8 7 6 3 8 4 9 9.00
Adresse: N° 85 Voic AV VICTOR HUGO
Code Postal 93300 Commune AUBERVILLIERS Pays FR
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Lorsque le nombre de filales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

V. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX AU 31.12.2018

Expertises & Services 80, rue Cardinet 75017 PARIS

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

S.A EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Sodété Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

S.A. EURASIA FONCIÈRE INVESTISSEMENTS

Société Anonyme au capital de 676 673 €uros Siège social : 164, Boulevard Haussmann 75008 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31/12/2018

A l'assemblée générale des actionnaires de la société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons établi en date du 16 avril 2019, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquions l'impossibilité de procéder à la vérification des comptes annuels et du rapport de gestion, ceux-ci n'ayant pas été établis dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 24 juillet 2019, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Expertises & Services 80, rue Cardinet 75017 PARIS

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention concernant la note de l'annexe « faits caractéristiques », concernant l'avance de trésorerie octroyée par la société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS à sa société mère EURASIA GROUPE, pour un montant de 6.741 K€.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points dés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Points clés de notre audit

Evaluation des titres de participation et des créances rattachées aux titres de participations

Au 31 décembre 2018, le montant des titres de participations et des créances rattachées aux titres de participations comptabilisés dans le bilan représentent un montant net de 11 186 840 euros.

Les titres de participations sont inscrits à leur date d'entrée au coût historique. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur nette comptable est supérieure à leur valeur actuelle égale à la valeur d'utilité pour les participations stratégiques. Comme indiqué dans les notes 2 de l'annexe aux comptes annuels, pour établir la valeur d'utilité des titres de participation, la société a recours à une approche multicritère tenant compte de la valeur des ensembles immobillers estimés par des experts indépendants, du niveau des capitaux propres retraités et sur la capacité bénéficiaire mesurée sur l'excédent brut d'exploitation.

Compte tenu du poids des titres de participations, de la complexité des modèles utilisés et de leur sensibilité aux variations de données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation comme un point clé de notre audit.

Réponses apportés lors de notre audit

Nous avons pris connaissance du processus de détermination de la valeur recouvrable des titres de participation. Nos travaux ont également consisté à :

- apprécier le fondement des méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables des titres de participation;
- corroborer par entretiens avec la Direction les principales données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations;
- vérifier les calculs des valeurs actuelles retenues par la Société;
- apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes « Filiales et participations » de l'annexe aux comptes annuels.

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionaie de PARIS

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons, de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article 1. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS par l'Assemblée générale du 31 décembre 2014 pour le cabinet Expertises & Services et par l'assemblée générale du 28 juin 2018, pour le cabinet NS Associés.

Au 31 décembre 2018, le cabinet Expertises & Services était dans la cinquième année de sa mission sans interruption et le cabinet NS Associés dans la première année, dont respectivement cinquième et première années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une Image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Expertises & Services 80, rue Cardinet 75017 PARIS

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration,

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la faisification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

A Paris, le 31 juillet 2019

Les commissaires aux comptes

Expertises & Services

NS Associés

Page 6 sur 7

BILAN ACTIF

•	- 12	
а	~~	IT

	Actif			
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	- Montant per N-1
Capital souscrit non appelé	TARREST BURNING OF THE SEC	Walter and a resident of the section	TO BE THE THE THE PERSON OF THE PERSON OF	The state of the s
Frais d'étabilssement			i	
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires			· 	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	650 000		650 000	650 000
Ayances et acomptes sur immobilisations incorporeites	 			
Terrains	780 000	•	780 000	780 000
Constructions	1 820 000	317 994	1 502 006	1 593 006
instaliations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				2 569 899
Créances rattachées à des participations	8 616 941		8 516 941	9 455 679
Autres titres îmmobilisés	2 569 899	30 000	2 539 899	
Prêts	:			
Autres immobilisations financières	,			
Acut mining 8	¥ 2:65:40°	TO SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITION OF THE SECURITIES OF THE SECURITION OF THE SECURITIES OF THE SECURITION OF THE SECURITIO		30442 EU (M. 184
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produkts intermédiaktes et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	i I			
Créances cilents et comptes rattachés	140 250		140 250	203 880
Autres créances	6 875 660		6 875 660	179 487
Capital souscrit el appelé, non versé				İ
Valeurs mobilières de placement	123 428	123 428		
Dont actions propres	123 428		123 428	
Disponibilités	134 697		134 697	86 804
Charges constatées d'avance				
		F 12 F 17 E		
	<u> </u>			
Traffic (Critical Color provide a sealer -				
Fane of the particular and on page 1				
Man of the last the past of substitution of the				
The decision with the company of the	21 710 8/5	471 422	21 239 452	15 518 755

BILAN PASSIF

Passtf		
Aubrigues	L. S Montant net N	>Montantmet N-1
Capital social ou individuel	676 673	676 673
Dont versé	676 673	
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	1 003 591	1 003 591
Ecarts de réévaluation	272 714	272 714
Dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions gour fluctuation des cours		
Autres réserves		
Dont réserve relative à l'achat d'osuvres originales d'artistes vivants		
Report à nouveau	(1 953 662)	(1 781 312)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 340 078)	(172 350)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitation (crapital and control of the control of	4.40.83	(683)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Airtiel goods propose.		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
proportions (SAC)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	230 146	131 64
Emprunts et dettes financières divers	20 981 567	15 142 68
Dont emprunts participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 401	66 18
Dettes fiscales at sociales	1 160 100	68 92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 000	10 00
Autres dettes	100 000	100 00
Produits constatés d'avance		
	7250350	4.044.00.00
TOTAL	21 239 452	15 518 755

DETAIL DU BILAN ACTIF

		.01/01/2018***	01/01/2017	Verlation		
Rubriques		31/12/2016	31/12/2017	The state of the s		
3 - 17		12	12		realistic and the second	
Autres imn	nobilisations incorporelles	650 000	650 000			
208	indemnite d ocupation Victoria	650 000	650 000			
Terrains	، هر مساود در مشاه (۱۹ ما ۱۹۷۰ ۱۹۹۰ ۱۹۹۰ ۱۹۹۰ ۱۹۹۰ ۱۹۹۰ ۱۹۹۰ ۱۹۹۰	780 000	780 000			
211	Terrain studio victoria	780 000	780 000			
Construction	ons	1 602 006	1 593 006	(91 000)	-5,71	
213	Construction Studio Victoria	1 820 000	1 820 000			
2813	Amortis victoria	(317 994)	(226 994)	(91 000)	-40,09	
Autres pari	-		2 569 899	(2 569 899)	-100,00	
2611	Titre SNC EURASIA	1	99 989	(99 999)	-100,00	
2612	Titre SNC BONY		19 800	(19 800)	-100,00	
26121	Titre BONY A		200	(200)	-100,00	
2613	Titre SCI DUBLIN	-	30 000	(30 000)	-10 0,0 0	
2614	Titres JARDIN DU BAILLY	i	410 000	(410 000)	-100,00	
2615	Tilre ZEN REAL ESTATE		2 000 000	(2 000 000)	-100,00	
2616	Titres Tour du Forum		9 900	(9 900)	-100,00	
Créances r 26801	attachées à des participations Ceéance AREA IMMO	8 816 941 1 200	9 456 679	(838 738) 1 200	-8,67	
26803	Créance Sno Tour Forum	2 885 391	2 776 901	108 491	3,91	
26804	Créance SCI HD		1 061 899	(1 061 899)	-100,00	
26805	Créance SNC JARDIN BAILLY	3 162 189	2 599 345	562 644	21,8	
26806	Crénce ZEN REAL	1	646 276	(646 276)	-100,00	
26807	Créance SNC BONY	2 549 239	2 346 705	202 534	8,6	
80888	Creances BONY A	18 921	24 553	(5 632)	-22,9	
Lutres titre	s knmobilisés	2 539 899	,	2 539 899		
2611	Titre SNC CENTRE EURASIA	99 999		99 999		
612	Titre SNC BONY	19 800		19 800		
16121	Titre BONY A	200		200		
613	Titre SCI DUBLIN	30 000		30 000		
614	Titres JARDIN DU BAILLY	410 000		410 000		
615	Thre ZEN REAL ESTATE	2 000 000		2 000 000		
616	Titres Tour du Forum	9 900		9 900		
050.BE	Valeur salisie	(30 000)		(30 000)		
(ct/Soum)	Mic	4.008	80 15/04/8 5/4	(959.7/30)79	, in	
lients et c	omples rattachés	140 250	203 880	(63 630)	-31,2	
18	Client FAE	140 250	203 880	(63 630)	-31,2	
utres créa	nces	6 875 660	179 487	6 696 173	3 730,7	
097	Fournissaur avance et acompte	500		500		
4567	Crádit de TVA à reporter	8 945	21 471	(12 626)	-58,34	

Rubilguer		01/01/2018 31/12/2018	81/01/2017 31/12/2017	Varlatjo	
		12		Montant	%
44568	Complement Tva deductib		1 016	(1 016)	-100,00
44586	Tva sur Enp	12 400	7 000	5 400	77,14
465	EURASIA GROUPE /EF/	6 741 616		6 741 615	
4672	TUBES DE MONTREUIL (Caution)		150 000	(150 000)	-100,00
4674	AGE avance sur pret	112 200		112 200	,
Valeurs m	obilières de placement				·
502	Actions propres	123 428	123 428	į	
5902	Prov deprec action propres	(123 428)	(123 428)		
Disponibil	ités	134 697	86 804	47 893	56,17
5124	BNP	16t		161	4-1
5187	întérêts courus à recevoir	134 536	86 804	47 732	54,99
Acidiscino et avainco	Uan 24 (dia) que los sistemos	/ HEO.BUL		19 (5pt) 45 ft	三
TOTAL G		21 239 452	15 518 755	5 720 698	36,86

DETAIL DU BILAN PASSIF

Rubrique		=:::01/01/2 018	01/01/2017	Vari	ation .
**********		31/12/2018	31/42/2017		Ference at the second s
		12	12	Montant	**************************************
•	ocial ou individuel	676 673	676 673		
1013	Capital souscrit - appelé,versé	676 673	676 673		
	'émission, de fusion, d'apport,	1 003 591	1 003 691		
1041	Primes d'émission	990 000	990 000		
1043	Primes d'apport	13 591	13 591		
	e réévaluation	272 714	272 714		
1052	Ecart de réévaluation libre	272 714	272 714		
Report à		(1 953 662)	(1 781 312)	(172 350)	-9,68
119	Report à nouveau (solde débiteur)	(1 953 682)	(1 781 312)	(172 350)	-9,68
Resiliair	OP/SANITED	182(00074)	(49,460)	***(3.161.728)*	117
Cartaix			7/27 7/00/05/2	(1340-016)	19610414
Emprunts crédit	s et dettes auprès des établissements de	230 146	131 642	98 504	74,83
5121	BRED		84	(84)	-100,00
6122	cic	20 412	22 410	(1 998)	-8,92
5186·	Intérêts courus à payer	209 734	109 148	100 586	92,16
Emprunts	s et deltes financières divers	20 981 567	15 142 688	6 B38 880	38,56
17104	Créance SCI HD	220 458		220 458	,
17106	Crénce ZEN REAL	6 308 956		8 308 956	
1711	Dettes Ilées SIC DUBLIN	43 701	. 43 701		
1712	Dettes liées à des part. Centre Eurasia	9 265 204	9 721 453	(456 249)	-4,69
456	EURASIA GROUPE /EFI		2 224 286	(2 224 286)	-100,00
45501	MORGAN LEE	3 143 248	3 153 248	(10 000)	-0,32
Deltes for	urnisseurs et comples rettachés	98 401	56 181	32 220	48,68
401	Fournisseurs	24 001	24 181	(180)	-0,74
408	Fournisseur facture FNP	74 400	42 000	32 400	77,14
Dettes fis	caleş et sociales	1 160 100	68 928	1 091 172	1 583,06
444	Etat - Impôts sur les bénéfices	1 086 431		1 086 431	ĺ
44558	Tva a reverser	1 724		1 724	
44587	Tva sur fae	23 375	33 980	(10 605)	-31,21
4486	Taxe foncière	48 570	34 948	13 622	38,98
Dettes su	r immobilisations et comptes rattachés	10 000	10 000	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
404	Fournisseurs sur Immobilisation	10 000	10 000		
Autres de	ttes	100 000	100 000	<u></u>	
1671	FASHION CENTER	100 000	100 000		

Rubriques Tipla des cottes A compos de régul ausabon	01/01/2018 - 31//2/2019 - 12 - 23/81/14	01/01/2017 51/12/2017 12 FN 11/1/20	, Variation "Möntant	y
TOTAL GÉNÉRAL	21 239 452	15 518 755	5 720 698	36,86

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques.	France	E. Port	ZO: Montant V	
			Montant y	Montaint N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendus de services	116 875		116 875	164 900
Cliffe Callains net	30.6375		il in allian	(2.910)
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			i	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				
Produts d'exploistion				184900 a
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				<u> </u>
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			137 747	183 779
impôts, taxes et versements assimilés			36 042	35 103
Salaires et traitements				-
Charges sociales		İ	ĺ	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			91,000	91 000
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges		1		
Autres charges				
OCINIDAR HOUSE BUILDING			7. 241710	TO VENEZA
HESPIETA DENEKOHANION			# # (50 m) ta)	144.047
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				•
Produits financiers de participation		i	134 536	86 804
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			,,,,,	
Autres intérêts et produits assimilés	ŀ			
Reprises sur provisions et transferts de charges		ļ		
Différences positives de change		İ		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		and the second s		
amily Expansion Services				

Dotations financières aux amortissements et provisions	30 000	
intérêts et charges assimilées	209 734	109 148
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
"Sharket Doanokoo " " " " " " " " " " " " " " " " " "		400.148
PRESULTAT FRANCIER		246
RESULTATICOURANT AVANTUMPERIA	(264-62)	(I0/≤20 _
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PARTIES STAFFORMAL	A STATE OF THE STA	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	535	5 024
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital	535	5 024
	535	5 024
Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles	535	5 024
Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles PESULTATERS PRODUITE	535	5 024
Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exception nelles	53S	5 024
Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles RESULTATEXCERIONNEL	535 535 (534)	5 024
Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnialles RESULTATEXCEPTIONNEL PRINCIPATION AND AND AND AND AND AND AND AND AND AN	535 (52) (52) 251 412	5 024
Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges 2 vocptionnelles Charges 2 vocptionnelles BESULTATIEXCEPTOINNEL PRINCIPATIONNEL PRINCIPATIONNEL PRINCIPATIONNEL PRINCIPATIONNEL PRINCIPATIONNEL PRINCIPATIONNEL AND AND AND AND AND AND AND AND AND AND	(CF) (CF) 2016 CF 251 412	251 704
Charges exceptionnelies sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles aux amortissements et provisions Charges exceptionnelles Charges except		7092 PC

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Rubriques		7 01/01/2018 33/12/2018	01/01/2017 31/12/2017	Yariasion	
			71// 12	Montant	X.
Production	Vendue de services	116 875	164 900	(48 025)	-29,12
706	refacturation frais administration	169 900	149 000	20 900	14,03
708	Fae Refacturation charges administrative	(53 025)	15 900	(68 925)	-433,49
	algier rek		Proceeding		2017
TOTAL DES	S PRODUITS D'EXPLOITATION	116 875	164 900	(48 025)	-29,12
Autres acha	ets et charges externes	137 747	183 779	(46 032)	-25,05
6061	Fournitures non stockables (eau,énergie,)	465	1 855	(1 389)	-74,89
615	Entretien et réparations	9000		9 000	
616	Asurance		2 898	(2 898)	-100,00
6226	Honoraires	106 432	164 46 2	(58 030)	-35,28
6227	Frais d'actes et de contentieux	1816	5 259	(3 443)	-65,47
6237	Publications	3 823		3 823	
627	Services bancaires et assimiles	16 2 11	9 306	6 905	74,20
	es et versaments assimilés	36 042	35 103	939	2,67
63512	Taxe Foncière	35 5 9Q	34 948	642	1,84
63513	CFE	452	155	297	191,61
Amortissem	ents des immobilisations	91 000	91 000		
68112	Dot amortis corporelles	91 000	91 000		
TOTAL DES	CHARGES D'EXPLOITATION	264 789	309 882	(45 093)	-14,55
rasiler d	erpki atorisca	e e e e e e e e e e e e e e e e e e e			4,874
Produits fina	anciers de partidipation	134 536	86 804	47 732	54,99
7 617	Revenus des créances rattachées à des participations	134 586	86 804	47 732	54,9 9
TOTAL DES	PRODUITS FINANCIERS	1.34 536	86 804	47 732	54,99
Dotations fir 68662	nancières aux amortissements et provisions Dotation provision titre intmobilisé	30 000 30 00 0		30 000 30 000	
Intérêts et d	nargas assimilées	209 734	109 148	100 586	92,16
6615	intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	209 734	109 148	100 586	92,16
TOTAL DES	CHARGES FINANCIERES	239 734	109 148	130 586	119,64
DE SONT (I)		100 00	(Fau)	prince in	
iki lina 🐼	UFart avair impera		(1)((0/926)	(49.77b) PAR	51.2
Produits exec	eptionnais sur opérations de gestion	1		1	

nustriques	Profit execptionaelle	31/12/2018 =	01/04/2017 	Vari	Party Carlott
TOTAL DE	S PRODUITS EXCEPTIONNELS	1		1	
***************************************	ceptionnelles sur opérations de gestion	535	5 024	(4 489)	-89,34
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1	(1)	-100,00
671 2	Charges non déductibles	535	5 023	(4 488)	-89,34
TOTAL DE	S CHARGES EXCEPTIONNELLES	535	5 02 4	(4 489)	-89,34
Resultable	Centume 18 19 19				
lineria ari	Malmielle management				
TOTAL DE	S PRODUITS	251 412	251 704	(292)	-0,12
TOTAL DE	CHARGES	1 591 490	424 054	1 167 436	275,30
BÉNÉFICE	OU PERTE	(1 340 078)	(172 350)	(1 167 728)	-677,53

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(DECRET N°83-1020 DU 29-11-1983 ART 7,21 DEBUT24-1124-2 ET 24-3)

ANNEXEE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Préambule

Le bilan, avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 présente un total de 21 239 452 € Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste accuse une perte nette comptable de 1 340 078 €

Principes comptable, méthode d'évaluation

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 216 homologués par arrêté ministériel du 26 décembre 2016

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance de l'exercice

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentations des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les méthodes d'évaluation utilisées concernent

- a) Les immobilisations corporelles
- b) Les participations, et les autres titres immobilisés
- c) Les provisions

Conformément aux recommandations du Consell de la comptabilité et de l'Ordre des Experts-Comptables

Aucun changement n'est intervenu durant l'exercice écoulé, dans les méthodes d'évaluation et de présentation

Informations complémentaires

1-Présentation de la société et évènements importants

La société EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT (EFI) a pour objet social l'acquisition des droits et de biens immobiliers

1-1 Evènement postérieurs à la date de clôture Aucun événement important n'est survenu depuis la date de clôture

2-lmmobilisartions financières

Les titres de participations sont enregistrés à leur prix d'acquisition

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire de chaque ligne de titres est déterminée sur la base des critères suivants :

- Valeur des ensembles immobiliers estimée par des experts indépendants
- Níveau de capitaux propres retraités
- Capacité bénéficiaire mesurée sur l'excédent brut d'exploitation

Une dépréciation est enregistrée quand la valeur d'inventaire est inférieure à son prix d'acquisition

Le même principe est appliqué pour les créances liées à des participations

3-Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale Les dettes en monnaie étrangère sont évaluées au cours du jour à la clôture de l'exercice Une provision pour dépréciation des créances est constatée au cas par cas lorsque la recouvrabilité de la créance est incertaine

4- valeur mobilière de placement et disponibilité

Au 31 décembre 2016, la société détient 14000 titres de ses propres actions inscrits au bilan pour une valeur de 123 428 €, ces actions auto-détenues avaient fait l'objet d'une dépréciation à 100% au 20 décembre 2007, tenant compte de la dépréciation de l'actif à cette date

Cette dépréciation a été maintenue au 31 décembre 2018

5- Variation des capitaux propres

Le résultat net comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2017 a été affecté en report à nouveau, il n'y a pas eu d'opérations sur le capital réalisé au cours de l'exercice 2018

6-Honoraires des commissaires aux comptes

Cf. annexe aux comptes consolidés

FAITS CARACTERISTIQUES

Compte tenu de la cession de l'unique bien immobilier de la société EURASIA GESTION PATRIMOINE, filiale à 100% de la société EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT (EFI)

Le poste Créance liées à des participations au 31 décembre 2017 était de 9 455 679 € au 31 décembre 2018 ledit poste est de 8 616 941 €

Le poste Dettes rattachées à des participations au 31 décembre 2017 était de 9 765 154 € au 31 décembre 2018 ledit poste est de 17 838 319 €

AU 31/12/2	n17
100000000000000000000000000000000000000	O.F.
٠	
Créances	Dettes
al all ijeco	Decies

AU 31/12/2018			
Créances	Dettes		
"			

AREA IMMO
SCI HD
SNC JARDIN BAILLY
SNC TOUR DU
FORUM
BONY A
CENTRE EURASIA
EURASIA GESTION
PATRIMOINE
SIC DUBLIN
SNC BONY
Total

9 455 679	9 765 154
2 346 705	
	43 701
646 276	
	9 721 453
24 553	
2 776 901	
2 599 345	
1 061 899	

1 200	
	220 458
3 162 189	
2 885 391	
18 921	
	9 265 204
	8 308 956
	43 701
2 549 239	
8 616 941	17 838 319

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018, la société EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT (BFI) a remboursé dans son intégralité l'avance en compte courant reçue par la société mère la SA EURASIA GROUPE, d'un montant de 2 224 285 €

De surcroit la société EURASIA FONCIER INVESTISSEMENT (BFI) a octroyé au cours de l'exercice 2018, une avance en compte courant à la société mère la SA EURASIA GROUPE d'un montant de 6 741 615 €

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations détenues à plus de 50%	Capital social	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur brute des titres	Valour nette des titres	Prêt ou dettes consentie	CA HT des filiales	Résultat du dernier exercice clos
SNC EURASIA	100 000	8 523 176	99	99 999	99 999	-9 265 203	51 115	159 16 2
SCI DUBLIN	1 500	43 701	50	30 000	0	-43 701		
SCI JARDIN DU BAILLY	1 000	-238 094	50	410 000	410 000	3 162 189	-28 242	-156 642
SNC BONY	20 000	-298 763	99	19 800	19 800	2 446 715	2 025 268	170 483
EURASIA GESTION PATRIMOINE	2 000 000	-2 037 266	100	2 000 000	0	-8 308 956	-40 607	8 181 350
SCI TOUR DU FORUM	10 000		99	9 900	9 900	2 781 501		1
SARL BONY A	7 974 500		0.0025	200	200			
SCCV HD	100 000	101 079	50	50 000	50 000	-220 458	3 674 000	554 9 7 6
		.						·
Filiales et participations détenues indirectement	Capital social	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêt ou dettes consentie	CA HT des filiales	Résultat du dernier exercice clos
SARL BONYA	7 974 500		99.75					
SCI QUAL LUCIEN LEFRANC	100	-69 995	33	135 003	135 003		499 250	219 439

Détenue par

<u>SNC CENTRE EURASIA</u>

SCCV HD 100 000 101 079 50 50 000 50 000 -220 458 0 554 976

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Provisions pour dépréciation

Rutoriji julijas iv		Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin
Provisions sur immobilisations incorporeiles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence			'	
Provisions sur titres de participation		30 000		30,000
Provisions sur autres immobilisations financières			,	
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréclation	123 428			123 428
HOLA	104/28			

	0.70		
TOTAL GÉNÉRAL	123 428	30 000	153 428

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

hubriques	Montain bort	A Lan explis.	Aplus d'Ian
Créances rattachées à des participations	8 616 941	8 616 941	CHARLES THE SERVICE
Prêts			
Autres Immobilisations financières			
Sold de l'actifum ministration and the second secon		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Clients douteux ou litigleux			
Autres créances clients	140 250	140 250	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	21 345	21 345	
Etat – Autres Impôts, taxes et versements assimilés			
Etat - Oivers			
Groupes et associés	6 741 615	6 741 615	
Débiteurs divers	112 700	112 700	
Total de Land. Sellana		200.90	
THE DOTS CHARLES FOR DEPTH AND A SECOND SECO			
TOTAL	15 632 851	15 632 851	

Etat des dettes

Rundques 1	Montant brut	A Fan au plus	A plos d'1 an et 5 '4	A plus de 5 ans
- à plus de 1 an à l'origine	230 146	230 146		
Emprunts et dettes financières divers	17 838 319	17 838 319		
Fournisseurs et comptes rattachés	98 401	98 401		
Personnel et comptes rattachés	30 401	35 401		· ·
•				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	1 086 431	1 086 431		ļ
Taxe sur la valeur ajoutée	25 099	25 099		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimílés	48 570	48 570		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 000	10 000		
Groupe et associés	3 143 248	3 143 248		
Autres dettes	100 000	1,00 000		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				<u> </u>
Produits constatés d'avance		}		
TOTAL	22 580 214	22 580 214		

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

TOTAL	332 704
Autres dettes	
Disponibilités, charges à payer	209 794
Dettes sur immobilisations et comptas rattachés	
Dettes fiscales et sociales	48 570
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 400
Emprunts et dettes financières divers	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Autres emprunts obligataires	·
Emprunts obligataires convertibles	
Rubridus to the second of the	albotan).

IMMOBILISATIONS

Augment	ations
---------	--------

Rubriques = ()	Yaleyr bytine 'debulk' Augu d'awerrica	nentations par Acquisitions, apperts, cealion,
Capacia polissa nemperote ano copieda de la comita del comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita de la comita del comita de la comita del la comita del la comita del comita del la comita		Viements
TAURES minibilismon incorpolale.	C.086	
Terrains	780 000	
Constructions sur sol propre	1 820 000	1
Constructions sur sol d'autrul	i	
Constructions Installations générales	ļ	
Installations techniques et outillage industriel		
installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		· ·
Matériel de bureau, informatique et mobilier		·
Embaliages récupérables et divers		
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes		
in this much edicus corporates	200000	
Participations et mises en équivalence		
Autres participations	9 455 678	
Autres titres immobilisés	2 569 899	
Prêts et autres immobilisations financières		
Total des ministrations from 1986;	10000	
TOTAL	15 275 577	

Diminutions

Rubriques (St. 1997)	Orminutionspay	Olminudors par cessions mises	- Valeur brutteriin - d exercica	a. Rééve pations : légales
ward stablissment of the day engine of		hors service		
- Organism of the property of				
Terrains			780 000	
Constructions sur sol propre			1 820 000	
Constructions sur sol d'autrul	_		2 11 20 000	
Constructions installations générales				
installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				•
Emballages récupérables et divers				•
immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des from the literation to be portal laboration to the laboration to be provided by the labor			#2.600.000°	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations .		. 838 737	8 516 941	
Autres titres immobilisés			2 569 899	
Prêts et autres immobilisations financières				
to sliggificatification from the second	THE STATE OF THE S	KIP AL	LI TEBRUTA	
TOTAL		838 737	14 436 84 0	

Amortissements

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Frais d stabilisament of de developpen en la comporte les :- Autres immobilisations incorporte les :- Terrains	Mchilánt début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Réprises	Montant fin exercise
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions inst. générales	228 994	91 000		317 994
agencements et aménagements des constructions installations techniques, matériel et cutillens instructions inst générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobiller				
Emballages récupérables et divers				
Lolatimmobilisations corporalles	226 984	91,000		3[7.994
TOTAL	226 994	91 000		317 994

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Rubriques	4 No.	X		206	Variation	
Ventes de marchandises + Production	116 875	100%	164 900	160%	(48 025)	-29%
Ventes de marchandises		0%		0%	(10 0)	22,5
Transferts charges exploitation liées à la marge commerciale		0%		0%		
Coût d'achats des marchandises vendues		0%		0%		
Merce contractors				***		
Production vendue	116 875	100%	164 900	100%	(48 025)	-29%
Production stockée	2250,0	0%	204,500	0%	(40 023)	-2376
Production immobilisée		0%		0%		
Déstockage de production		0%		0%		
Production of Taxington States		TO V	/#/160 BOO			
Transferts charges exploitation liées à la Valeur Ajoutée		1		607	(80 (25)	
Consormation de l'exercice en provenance de tiers	197 747	0%		0%		
		118%	183 779	111%	(46 032)	-25%
Valging business of the control of t	(20.872)#	18%		7117	(1998)	#11X
Subventions d'exploitation		0%		0%		
Transferts charges exploitation liées à l'E.B.E		0%		0%		
Impôts, taxes et versements assimilés	36 042	31%	3 5 103	21%	939	3%
Charges de personnel		096		0%		
Excédent Brut d'Exploitation/Insuffisance Brute d'Exploitation	(56 914)	-49%	(53 982)	-33%	(2 932)	5%
Reprise s/charges d'exploitation et transferts de charges	<u> </u>	0%		0%		
Autres produits		0%		0%		
Dotations aux amortissements et provisions	91 000	78%	91 000	55%		0%
Autres charges		0%		0%	•	
Contract of the second second second			LANDED			e de la companya de l
Quote part de résultat s/opérations faîtes en commun		0%		0%		
Produits financiers	134 536	115%	86 804	53%	47 732	55%
Charges financières	239 734	205%	109 148	56%	190 586	120%
			167.276			
Produits exceptionnels			100 310	1000	(0.78)	
Charges exceptionnelles	1	0%		0%	1	
	535	0%	5 024	3%	(4 489)	-89%
Carling and analysis of the control			(,02)		4.02	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		0%		0%		
Impôts sur les bénéfices	1 086 431	930%		0%	1 086 431	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(1 340 078)	-1147%	(172 350)	-105%	(1 167 728)	678%
Produits des cessions d'éléments d'actif		0%		0%		
Valeur comptable des éléments d'actif cédés		0%		0%		
BAUGERMENT CENTRE						

DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

due refacturation frais administration Fae Refacturation charges administrative	31/12/2018/ 122 116 875 169 900 (53 025)	31/12/2019 12 164 900 149 000	Varianta Miciptant : (48 025)	inger
refacturation frais administration Fac Refacturation charges administrative	116 875 169 900	154 900		
refacturation frais administration Fac Refacturation charges administrative	169 900		(48 025)	80.4P
Fae Refacturation charges administrative		149 000		-29,12
	(53.025)	113100)	20 900	14,03
	100 0201	15 900	(68 925)	-433,49
		77, 064 900	405	2012
de l'exercice en provenance de tiers	137 747	183 779	[46 032]	-25,05
Fournitures non stockables (eau,énergie,)	466	1 855	(1389)	-74,89
Entretien et réparations	9 000		, ,	
Asurance	[2 898		-100,00
Honoraires	106 432	164 462	(58 030)	-35,28
Frais d'actes et de contentieux	1 816	5 259	(3 443)	-65,47
Publications	3 823		3 823	-
Services bancaires et assimiles	16 211	9 306	6 905	74,20
The state of the s	20177			Slupp
versements assimilés	36 042	35 103	939	2,67
Tuxe Foncière	35 590	34 948	642	1,84
ĢFE .	452	155	297	191,61
	. 49 . 19 falls	(19.98)	(2017)	2 (17)3
mortissements et aux provisjons	91 000	91 000		
Dot amortis corporelles	91 000	91 000		
filescon	211200	174,984	- AND	, (W)
	134 536	86 804	47 732	54,99
Revenus des créances rattachées à des participations	134 596	86 804	47 732	54,99
ires	289 714	109 1AR	120 526	119,64
	209 734	109 148		92,16
' ' '	30 000		30 000	w repeat
N'AVANCIAI POR		e de la companya de l	ge say	
	1		1 1	
onnelles	535	5 024	(4 489)	-89,34
		1		-100,00
!	535	5 023	(4 488)	-89,34
	Entretien et réparations Asurance Henoraires Frais d'actes et de contentieux Publications Services bancaires et assimiles Exploitation: / insurisance CFE Exploitat	Asurance Henoraires Henoraires 106 432 Frais d'actes et de contentieux 1 816 Publications 3 823 Services bancaires et assimiles 16 211 Line Line Line Line Line Line Line Lin	Asurance	Adurance Honoraires Ho

Rubriques Resolute exceptional stress as an	# 61/01/2018 # 61/01/201 - 81/14/2018 # 31/11/201 - 12	Variation Workson
Impôts sur les bénéfices	1 066 431	1 086 431
695 provision pour is	1 086 431	1 086 431
Résiliat de Luxerskog / Africa - Africa de Luxerskog / Africa - Africa de Luxerskog / Af	12.	20) (

RESULTATS SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES

Bubriques	N	N.	N-2	N 3	N-4
Capital en fin d'exercice					
Capital Social	676 673	676 673	676 673	676 673	676 673
Actions Ordinalres			270 270	014414	0,40,5
Actions prioritaires existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conv. Obligation					
Par droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice		I,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			
Chiffre d'affaires hors taxes	116 875	164 900	154 000	95 050	***************************************
Résultat avant impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	(1 219 078)	(81 350)	(10 427)	(76 224)	10 914
Impôts sur les bénéfices	1 086 431			23 664	
Participation salaries					
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	(1 340 078)	(172 350)	(101 427)	(121 219)	10 91
Résultat distribué					
Résultat par actions (en euros)				L,,	
Rásultat après impôts, participation et avant dot. aux amortissements et provisions			, <u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>		همچوم و پښت د در خصصاک که این خطا ه
Résultat après impôts, participation et dotailons aux amortissaments et provisions					
Dividende par action					
Résultat par actions (en euros)					
Effectif moyen des salarlés employés	1				
Montant de la masse salariale					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale)					

VI. RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI

Société Anonyme au capital de 676.673,48 euros Siège social : 164, boulevard Haussmann - 75008 PARIS 328 718 499 RCS PARIS

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE D'APPROBATION DES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre société, à l'effet notamment, de vous rendre compte de la situation et de l'activité au 31 décembre 2018 de la société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENT (la « Société ») et du groupe EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENT (« Le Groupe ») et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe duditexercice.

Lors de l'assemblée, vous seront également présentés les rapports du Commissaire aux Comptes, généraux et spéciaux.

Les rapports du Commissaire aux Comptes, le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social et sur le site de la Société dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Enfin, les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et les pièces et documents prévus par la règlementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes annuels comme les comptes consolidés ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, dans le respect du principe de prudence, de continuité d'exploitation et de permanence des méthodes d'évaluation retenues.

TITRE 1: LES COMTPES SOCIAUX DE LA SOCIETE EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENT

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENT

La société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENT est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration.

La société est immatriculée au Registre du Commerce de Paris et est cotée sur le compartiment GROWTH d'EURONEXT. - Code ISIN FR0000061475-mmémonique: EFI

La société EURASIA FONCIÈRE INVESTISSEMENTS - EFI (ci-après «EFI») est une filiale de la société EURASIA GROUPE, elle-même spécialisée dans la gestion immobilière.

EFI est une société foncière dont l'activité consiste en la détention et l'acquisition d'actifs immobiliers en vue de leur location ou de la réalisation d'opérations de promotion immobilière et/ou de marchand de biens. Cette activité est exercée indirectement au travers de sociétés de type sociétés civiles immobilières ou sociétés en nom collectif.

EFI est dirigée par WANG Hsueh Sheng en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur général.

II. <u>ELEMENTS CHIFFRES RELATIFS AUX COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE</u> 2018.

1. Les comptes sociaux de la SA EURAISA FONCIERE INVESTISSEMENT - EFI

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a permis la réalisation d'un **chiffre d'affaires** hors taxe de **116 875 €**, contre 164 900 € pour l'exercice précédent.

√ Ce chiffre d'affaires est réparti comme suit :

Nature	Exercice clos 31/12/2018	Exercice clos 31/12/2017
Ventes de marchandises		ATTENDED TO SERVICE OF THE PROPERTY OF THE PRO
Production vendue de services	116 875 €	164 900 €
Gestion sociétés groupe		
Location entrepôts		
Location exonérée		
Travaux		
Total	116 875 €	164 900 €

φ Les disponibilités de la société se sont élevées au 31 décembre 2018 à 134 697 € contre 86 804 €. au 31 décembre 2017.

√ Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Autres achats et charges externes	137 747 €	183 779 €
Impôts et taxes	36 042 €	35 103 €
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotation aux amortissements sur immo	91 000 €	91 000 €
Dotation aux provisions sur actif circulant		
Dotation aux provisions sur immobilisations		

Charges diverses de gestion	
charges diverses de gestion	

Le total des charges d'exploitation est de 264 789 € contre 309 882 €, au 31 décembre 2017.

√ Le résultat d'exploitation s'établi à (147914) €, contre (144982 €) au 31 décembre 2017, soit une baisse de 2,02 %.

√ Les produits financiers

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers	134 536 €	86 804 €
Charges financières	239 734 €	109 148 €

D'où un résultat financier de (105 198) € contre au 31 décembre 2017 de (22 344) €

Le résultat courant avant impôts est porté à (253 112) € contre (167 326) € au 31 décembre 2017.

√ Les produits exceptionnels :

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels	1 €	
Charges exceptionnelles	535 €	5 024 €

 $[\]sqrt{\,\mathrm{D'où}}$ un résultat exceptionnel de (534) € contre (5024) €, au 31 décembre 2017.

√ Créances

Le poste « clients et comptes rattachés » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 140 250 € contre 203 880 €, au 31 décembre 2017.

Le poste « autres créances » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 6 875 660 € contre 179 487 €, au 31 décembre 2017.

√ Endettement

Le montant des dettes et emprunts auprès des établissements de crédit s'est élevé au 31 décembre 2018 à 230 146 € contre 131 642 €, au 31 décembre 2017.

[√] L'impôt sur les bénéfices est de 1 086 431 € contre 0 €, au 31 décembre 2017.

[√] Le **résultat net comptable** se traduit par **une perte de** de **1 340 078** € contre une perte de 172 350 €, au 31 décembre 2017.

Le montant des emprunts et dettes financières diverses s'est élevé au 31 décembre 2018 à 20 981 567 € contre 15 142 688 € au 31 décembre 2017.

Les dettes fiscales et sociales se sont élevées au 31 décembre 2018 à la somme de 1 160 100 contre 68 928 € au 31 décembre 2017.

2. Délai de paiement des fournisseurs

	1-30 jours	31-60 Jours	61-90 jours	> 90 jours	Total échu	1-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	> 90 Jours	Total échu
(A) Tranches de		ement								
Nbr de factures		a				1,14				
Montant TTC	************	(2) <u>(2) (2) (3) (3) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4</u>		98 401	98 401				(3.00 <u>0.00</u> , 0.00, 0.00, 0.00, 0.00	
% du total des Achats				100				# ±		
% du Chiffre d'Affaires		eria Primaria		100					ļ	**************************************
(8) Factures ex	clues de (A) re	latives à des de	Constitute of the Constitution of the Constitu	s litigieuses ou	2542 okt 68. i i	F 11.00		YAMA YA		
Nbr de factures									·	
Montant TTC										

3. L'affectation du résultat

Après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par une perte de 1 340 078 euros, il sera proposé de l'affecter en totalité au compte "Report à nouveau"

4. Le paiement des dividendes

Il ne sera pas distribué de dividendes au cours de cet exercice

5. Les distributions antérieures

Il est rappelé qu'il n'y a pas eu de distributions de dividendes au cours des exercices antérieurs.

6. Les Charges non déductibles fiscalement

Il convient de noter une charge de 535 € sur EFI non déductible au titre de l'exercice 2018.

7. Activité de la société en matière de recherche de et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018

8. Prise de participation et de contrôle

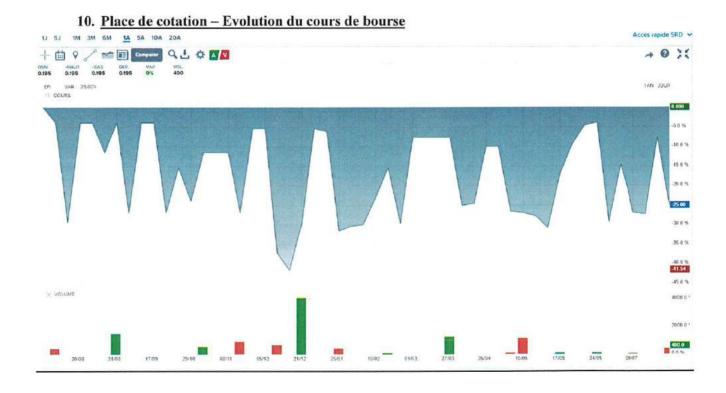
Se référer au paragraphe : TITRE II, paragraphe 1

9. L'actionnariat de la société

En application des dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations communiquées à la Société, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant plus de 5% du capital au 31 décembre 2018 :

	Actions		Droits de vote	
	Nombre	en %	Nombre	en %
MORGAN LI INVESTISSMENT	20 188 756	29,88	40 077 512	30,11
EURASIA GROUPE	47 367 163	70,01	93 034 326	69,89
TOTAL des actions et droits de votes existants	67 570 177	100	133 112 353	100

À la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient plus de 5% du capital ou des droits de vote de la Société.



11. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre public

En application de l'article L 225-100-3 du Code de commerce, nous vous précisons ci-après les éléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'offre publique.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.

Il n'a été conclu aucun engagement de conservation des titres de la société dans le cadre des dispositions fiscales de faveur instituées par la loi dite "Loi Dutreil" du 1er août 2003,

Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier.

Les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration sont les règles légales et statutaires.

La modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Il n'existe pas d'accord particulier prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du conseil d'administration,

12. Les actions auto-contrôle

Aucune société contrôlée par la Société ne détient une quelconque quotité de capital.

13. Nombre d'actions propres achetées au cours de l'exercice

La Société n'a pas racheté ses propres actions au cours de l'exercice 2018

14. Délégations financières

Aucune délégation financière n'a été délivrée ni exercée au cours de l'exercice 2018.

15. Les risques opérationnels juridiques et financiers

a. Risques liés au non-renouvellement des baux

Le Groupe ne peut exclure, qu'à l'échéance des baux, les locataires en place choisiront de ne pas renouveler le contrat de bail qu'ils ont conclu avec le Groupe. Le Groupe considère cependant que les relations privilégiées qu'il entretient avec les locataires du Groupe constituent un élément clef dans sa stratégie pour lui permettre d'assurer le renouvellement des baux arrivés à échéance.

b. Risques liés au non-paiement des loyers

En présence d'un locataire en difficulté de paiement, le propriétaire doit faire face à des frais de relance, d'huissiers, d'avocats qui sont récupérables au titre des baux signés uniquement si le locataire est solvable au final. Dans le cas contraire, le propriétaire doit faire face à l'impossibilité de récupérer les loyers dus, à la prise en charge des frais inhérents à une procédure légale, mais aussi aux frais de travaux de remise en état, de commercialisation et de charges et taxes durant la période de vacance de loyers.

Compte tenu de la politique de diversification de la société et du nombre important de locataire le taux d'impayé ne réduit pas la rentabilité de l'entreprise et n'impacte que faiblement le chiffred'affaire.

c. Risques de dépendances de certains clients

La Société a pour volonté de détenir un portefeuille d'actifs situés sur la couronne Nord de Paris sur des axes à forte commercialité (Aubervilliers, La Courneuve, Stains, etc.) ou en province comme sur la commune de LE HAVRE et loués (ou sous loués) à de nombreuses sociétés après fractionnement de l'actif immobilier en de nombreux lots. Aucun des clients de la Société ne représente ainsi une part importante des revenus locatifs bruts de la Société. Il n'existe donc pas de dépendance vis-à-vis des clients.

d. Risques de dépendances à certains bailleurs

La Société maitrise la dépendance pouvant exister avec des bailleurs auprès desquels elle loue des actifs immobiliers.

e. Risques liés à la commercialisation de certains actifs

La Société assure directement la commercialisation des actifs immobiliers qu'elle détient en propre afin de les louer et qu'elle loue à d'autres sociétés foncières dans le but de les sous-louer. La Société peut rencontrer des difficultés dans sa recherche de nouveaux locataires au niveau des loyers souhaités. Les rendements locatifs des actifs pourraient donc se trouver affectés par la capacité à commercialiser les locaux susceptibles de devenir disponibles à la suite du départ de locataires existants. Cette vacance est susceptible d'avoir un impact sur les résultats de la Société. Le risque commercial dépend de la capacité commerciale pour d'autres acteurs de formuler des propositions concurrentes en termes de localisation et de rapport qualité-prix.

f. Risques liés au non-respect par les locataires de leurs obligations

Les mesures mises en œuvre par la Société pour s'assurer que les locataires satisfont et satisferont aux réglementations qui leurs sont applicables se décomposent comme suit :

- Lors de la première mise en exploitation : Toutes les obligations sont stipulées au locataire par le bail. La Société conduit un processus de due diligence complet portant notamment sur le respect des différentes réglementations par le locataire.
- En cours de vie de l'actif : Les attestations d'assurance des locataires sont exigées. Une veille réglementaire est assurée par la Société afin de s'informer de l'évolution des réglementations. Des visites aléatoires des actifs sont régulièrement effectuées afin d'identifier le cas échéant des manquements éventuels aux règlementations. En cas de relocation, toutes les obligations seront transmises par le bail au locataire, un suivi du respect de celles-ci sera effectué, notamment en cas de travaux par le locataire. EURASIA GROUPE assure en outre des visites périodiques des immeubles (au moins une fois par an).

g. Risques liés à la réglementation des baux et à leurs non-renouvellement

La Société et son groupe devront se conformer à de multiples lois et règlements à savoir autorisations d'exploitations, règles sanitaires et de sécurité, règlementation environnementale, droit des baux, règlementation du travail, droit fiscal, droit des sociétés, et notamment les dispositions régissant les SIIC en cas d'option pour ce régime. Des évolutions du cadre règlementaire et/ou la perte d'avantages liés à un statut ou à une autorisation pourraient contraindre la Société et son groupe à adapter ses activités, ses actifs ou sa stratégie, ce qui pourrait se traduire par un impact négatif sur la valeur de son futur portefeuille immobilier et/ou sur ses résultats par une augmentation de ses dépenses.

Dans le cours normal de ses activités, la Société et son groupe pourront être impliqués dans des procédures judiciaires.

De plus, les stipulations contractuelles relatives à la durée des baux, leur nullité, leur renouvellement et l'indexation des loyers peuvent être considérées comme relevant de l'ordre public. En particulier, certaines dispositions légales limitent les conditions dans lesquelles les propriétaires de biens peuvent augmenter les loyers afin de les aligner sur le taux du marché ou de maximiser le revenu locatif. En France, certains types de baux doivent être conclus pour des périodes minimales et l'éviction de locataires en cas de non-paiement des loyers peut être soumise à des délais importants.

Toute modification de la règlementation applicable aux baux d'habitation professionnels ou commerciaux, en particulier relativement à leur durée, à l'indexation ou au plafonnement des loyers ou au calcul des indemnités dues au locataire évincé, pourra avoir un effet défavorable sur la valeur du portefeuille d'actifs de la Société et de son groupe, ses résultats opérationnels, ainsi que sa situation financière.

h. Risques liés à l'activité immobilière

Ils regroupent les aléas liés aux obtentions d'autorisations d'exploitations commerciales et de permis de construire et à leurs recours éventuels, et également les risques opérationnels de la construction et de la commercialisation. Les projets d'investissements immobiliers doivent être soutenus par des dossiers préparatoires comprenant notamment une étude de marché, le programme commercial, la stratégie de financement, les prévisions de coût de revient et de marge, ces éléments devant être actualisés au fur et à mesure de l'ayancement des projets.

Le Groupe est exposé au risque de variation de la valorisation de son patrimoine immobilier. Celle-ci est liée, d'une part, à ses relations avec ses partenaires opérationnels ou financiers et, d'autre part, à l'environnement économique, en particulier : liquidité des actifs, valeurs locatives, taux d'intérêt, taux de capitalisation, quotité et conditions des financements.

Le Groupe est ainsi dépendant de la qualité des prestations fournies par ses partenaires ainsi que de leur situation financière. L'analyse approfondie des investissements immobiliers, quel que soit leur degré de maturité, peut conduire le cas échéant à modifier la stratégie de développement ou l'horizond'investissement.

Dans le cadre d'éventuelles cessions immobilières, le Groupe peut être amené à fournir des garanties usuelles, d'actif et de passif et des garanties locatives

i. Risque de taux d'intérêts

Dans le cas ou EFi ou l'une de ses filiales conclut des emprunts bancaires à taux, elle n'est pas sujette à un risque de taux d'intérêt.

j. Risque de change

La Société réalise la totalité de son chiffre d'affaires en France et paye la totalité de ses dépenses en euros. Elle n'est par conséquent pas exposée au risque de change.

k. Assurance et couverture de risques

L'ensemble des actifs détenus par la Société est assuré et bénéficie de polices adaptées aux caractéristiques propres de chaque actif. Ces assurances sont souscrites par chaque entité propriétaire.

Pour la plupart des risques, la Société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENT a signé les clauses de renonciation à recours réciproques.

La Société estime que la nature des risques couverts et le montant des garanties dont elle bénéficie sont conformes aux pratiques retenues dans son secteur d'activité.

A la connaissance de la Société, il n'y a pas de risques significatifs non assurés.

Risque de liquidité

Les actifs immobiliers étant par essence peu liquide, les sociétés du Groupe EURASIAFONCIERE INVESTISSEMENT propriétaires, pourraient, en présence notamment d'une conjoncture économique dégradée, ne pas être en mesure de céder rapidement et dans des conditions satisfaisantes les actifs immobiliers qu'elles détiendraient, si elles souhaitaient procéder à de telles cessions.

Il est précisé qu'il n'existe pas d'instrument de couverture.

16. Valeur et principe d'action

La Direction Générale d'EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENT rappelle régulièrement aux managers du Groupe les valeurs de celui-ci et explicite les principes d'action à mener à l'égard des clients, des actionnaires, des collaborateurs, des fournisseurs et des concurrents, ainsi qu'à l'égard de l'environnement.

Il rappelle également un certain nombre de principes de comportement individuel que chacun se doit de respecter.

Une sensibilisation aux principes d'action et aux principes de comportement individuel est périodiquement relayée par l'ensemble de la ligne managériale auprès des équipes.

Les principes et règles de déontologie boursière font l'objet d'un rappel régulier destiné à mobiliser l'attention des collaborateurs et des administrateurs du Groupe sur les principes et règles en vigueur en la matière et la nécessité de s'y conformer scrupuleusement, ainsi que sur certaines mesures préventives (en particulier, l'existence de périodes d'interdiction d'opérer sur les titres du Groupe pour les "initiés permanents").

17. Dispositif du contrôle interne

Les dispositifs du contrôle interne sont développés au sein du rapport du contrôle interne 2018.

Plus généralement, la Société EFI s'adosse que les équipes opérationnelles de la SA EURAISA GROUPE tant les services financiers, juridiques et comptables.

Elle s'appuie aussi sur les compétences externes qu'elle emploie, notamment celle du Cabinet GESTIA COMPTABLE pour l'établissement des comptes sociaux et de la Société AURAFI pour la l'établissement des comptes consolidés.

EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENT a adopté également les procédures de contrôle interne pour :

- Le processus de gestion locative
- Le processus de contrôle interne au niveau opérationnel
- Le processus de reporting
- Le processus de contrôle de dépenses
- Le processus de conservation des actifs
- Le processus d'audit et de suivi juridique
- Le processus de prise en compte des risques liés à l'activité de la société et son statut de société cotée

18. <u>Procédure spécifique du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière</u>

Cette procédure est détaillée au sein du rapport du contrôle interne 2018.

Elle repose sur 3 niveaux :

- La comptabilité établie par les collaborateurs
- La vérification faite par un cabinet extérieur
- Les comptes sociaux établis par un autre cabinet externe.

19. Procédure de gestion des risques

La Société met en œuvre des processus de dispositifs de surveillance et de maîtrise de ses risques, adaptés à son activité, ses moyens et son organisation.

La Société recourt notamment à l'assistance de plusieurs experts extérieurs garantissant à la fois l'expertise et l'indépendance indispensables à la maîtrise des risques.

20. Prêt inter-entreprise

Nous vous indiquons que la Société n'a consenti aucun prêt entrant dans le cadre du dispositif prévu aux articles L511-6, 3 bis et suivants du Code monétaire et Financier.

21. Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles.

Nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucune sanction telle que visée à l'article L462-2, I, al.5 du Code de Commerce

22. Liste des mandats sociaux.

Nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucune sanction telle que visée à l'article L462-2, I, al.5 du Code de Commerce

23. Perspectives.

Le groupe entend poursuivre sa politique de développement de son activité de promotion immobilière.

La Direction entend procéder à des arbitrages immobiliers et revendre des actifs

Les programmes de construction en cours vont se poursuivre dans les conditions et délais contractuellement convenus.

24. Evènements marquants depuis la clôture de l'exercice.

Il n'y a pas d'évènements marquants depuis la clôture de l'exercice.

25. Conventions réglementées

Deux conventions serons soumises à l'approbation de la prochaine assemblée générale :

i. Le 01er Aout 2018, le Conseil a régularisé un protocole d'accord financier et de prêt entre EFI au profit de la SA EURASIA GROUPE et MORAGAN LEE INVESTMENT GROUP LIMITED d'un montant de 8.000.000 € au taux d'intérêts dus à hauteur de 1.5% l'an payable annuellement à terme échu et dont le prêt sera remboursable à EFI à l'échéance finale au 28 juillet 2022.

26. Les comptes sociaux des filiales

- a. Les comptes sociaux de la SNC CENTRE EURASIA
 - a. Présentation des comptes sociaux

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxe de 51 115 €, contre 1 768 326 € pour l'exercice précédent.

√ Ce chiffre d'affaires est réparti comme suit :

Nature	Exercice clos 31/12/2018	Exercice clos 31/12/2017
Ventes de marchandises	48 124 €	1 765 417 €
Production vendue de services	2 991 €	2 908 €
Gestion sociétés groupe		
Location entrepôts		
Location exonérée		
Travaux		
Total	51 115 €	1 768 326 €

φ Les disponibilités de la société se sont élevées au 31 décembre 2018 à 152 138 € contre 116 161 €. au 31 décembre 2017.

√ Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Autres achats et charges externes	301 819 €	2 382 443 €
Impôts et taxes	195 123 €	202 431 €
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotation aux amortissements sur immo	1 475 €	16 066 €
Dotation aux provisions sur actif circulant	-	
Dotation aux provisions sur immobilisations		
Charges diverses de gestion		

Le total des charges d'exploitation est de 498 417 € contre 2 600 919 €, au 31 décembre 2017.

[√] Le **résultat d'exploitation** s'établi à (242 302) €, contre (832 594) € au 31 décembre 2017.

√ Les produits financiers

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers	143 473 €	107 214 €
Charges financières	2 788 €	70 783 €

D'où un résultat financier de 343 038 € contre au 31 décembre 2017 de 36 431 €

Le résultat courant avant impôts est porté à 100 736 € contre (796 163) € au 31 décembre 2017.

√ Les produits exceptionnels :

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels	304 776 €	2 581 943 €
Charges exceptionnelles	246 349 €	388 298 €

[√] D'où un résultat exceptionnel de 58 427 €, contre 2 193 645 €, au 31 décembre 2017.

√ Le **résultat net comptable** se traduit par **un résultat de 159 162 €** contre une perte de 1 397 482 € au 31 décembre 2017.

√ Créances

Le poste « clients et comptes rattachés » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 1 720 737 € contre 1 752 206 €, au 31 décembre 2017.

Le poste « autres créances » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 544 926 € contre 504 278 €, au 31 décembre 2017.

√ Endettement

Le montant des dettes et emprunts auprès des établissements de crédit s'est élevé au 31 décembre 2018 à 44 156 € contre 131 642 €, au 31 décembre 2017.

Le montant des emprunts et dettes financières diverses s'est élevé au 31 décembre 2018 à 0€ contre 21 746 787 € au 31 décembre 2017.

Les dettes fiscales et sociales se sont élevées au 31 décembre 2018 à la somme de 510 448 € contre 15 142 688 € au 31 décembre 2017.

[√] L'impôt sur les bénéfices est de 0 € contre 0 €, au 31 décembre 2017.

B. L'affectation du résultat

Après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par une dette de 1 340 078 euros, il sera proposé de l'affecter en totalité au compte "Report à nouveau"

χ. Le paiement des dividendes

Il ne sera pas distribué de dividendes au cours de cet exercice

δ. Les distributions antérieures

Il n'y pas eu de distributions antérieures

E. Les charges non déductibles fiscalement

Il convient de noter une charge de 2 049 € non déductible au titre de l'exercice 2018.

Evènements marquants depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement notoire n'est a signalé depuis la clôture de l'exercice

y. Activité de la société en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018

η. Prise de participation ou de contrôle

Aucune prise de participation ou de contrôle n'a été réalisée sur la période

27. Les comptes sociaux de la SC HD

a. Présentation des comptes sociaux

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a permis la réalisation d'un **chiffre d'affaires** hors taxe de **3 674 580 €**, contre 0 € pour l'exercice précédent.

√ Ce chiffre d'affaires est réparti comme suit :

Nature	Exercice clos 31/12/2018	Exercice clos 31/12/2017
Ventes de marchandises	3 674 580 €	-
Production vendue de services		
Gestion sociétés groupe		
Location entrepôts		
Location exonérée		
Travaux		

Total	3 674 580 €	0 €
Total		

φ Les disponibilités de la société se sont élevées au 31 décembre 2018 à 0 € contre 156 €. au 31 décembre 2017.

√ Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Autres achats et charges externes	124 465 €	83 041 €
Impôts et taxes	18 800 €	5 184 €
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotation aux amortissements sur immo		
Dotation aux provisions sur actif circulant		B.
Dotation aux provisions sur immobilisations		
Charges diverses de gestion		

Le total des charges d'exploitation est de 3 112 714 € contre 85 130 €, au 31 décembre 2017.

√ Le **résultat d'exploitation** s'établi à **561 866 €**, contre (85 130) € au 31 décembre 2017.

√ Les produits financiers

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers		
Charges financières	4 402	9 973

D'où un résultat financier de (4 402) € contre au 31 décembre 2017 de (9 973) €

Le résultat courant avant impôts est porté à 554 976 € contre 51 392 € au 31 décembre 2017.

√ Les produits exceptionnels :

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels	60 €	146 494
Charges exceptionnelles	2 549 €	

[√] D'où un résultat exceptionnel de (2 489) €, contre 146 495 €, au 31 décembre 2017.

√ Le **résultat net comptable** se traduit par **un résultat de 554 976 €** contre une perte de 51 392 € au 31 décembre 2017.

√ Créances

Le poste « clients et comptes rattachés » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 0 € contre 0 €, au 31 décembre 2017.

Le poste « autres créances » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 244 303 € contre 123 872 €, au 31 décembre 2017.

√ Endettement

Le montant des **dettes et emprunts auprès des établissements de crédit** s'est élevé au 31 décembre 2018 à **265 497** € contre 1 071 872 €, au 31 décembre 2017.

Le montant des emprunts et dettes financières diverses s'est élevé au 31 décembre 2018 à 0 € contre 0 € au 31 décembre 2017.

Les dettes fiscales et sociales se sont élevées au 31 décembre 2018 à la somme de 266 182 € contre 2 519 482 € au 31 décembre 2017.

B. L'affectation du résultat

Après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par une dette de 554 976 euros, il sera proposé de l'affecter en totalité au compte "Report à nouveau"

χ. Le paiement des dividendes

Il ne sera pas distribué de dividendes au cours de cet exercice

δ. Les distributions antérieures

Il n'y pas eu de distributions antérieures

ε. Les charges non déductibles fiscalement

NEANT

[√]L'impôt sur les bénéfices est de 0 € contre 0 €, au 31 décembre 2017.

φ. Evènements marquants depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement notoire n'est a signalé depuis la clôture de l'exercice

y. Activité de la société en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018

n. Prise de participation ou de contrôle

Aucune prise de participation ou de contrôle n'a été réalisée sur la période

28. Les comptes sociaux de la SCI DUBLIN

Aucune activé sur la filiale

29. Les comptes sociaux de la SNC JARDIN DU BAILLY

a. Présentation des comptes sociaux

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a permis la réalisation d'un **chiffre d'affaires** hors taxe de **(280 000)** €, contre 965 229 € pour l'exercice précédent.

√ Ce chiffre d'affaires est réparti comme suit :

Nature	Exercice clos 31/12/2018	Exercice clos 31/12/2017
Ventes de marchandises	(280 000) €	965 229 €
Production vendue de services		
Gestion sociétés groupe		
Location entrepôts		
Location exonérée		
Travaux		
Total	(280 000) €	965 229 €

φ Les disponibilités de la société se sont élevées au 31 décembre 2018 à 16 814 € contre 495 963 €. au 31 décembre 2017.

√ Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Autres achats et charges externes	81 723 €	97 093 €
Impôts et taxes	43 032 €	25 737 €
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotation aux amortissements sur immo		
Dotation aux provisions sur actif circulant		
Dotation aux provisions sur immobilisations		
Charges diverses de gestion		

Le total des charges d'exploitation est de 82 874 € contre 855 263 €, au 31 décembre 2017.

√ Le **résultat d'exploitation** s'établi à (111 116) €, contre 109 966 € au 31 décembre 2017.

√ Les produits financiers

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers		
Charges financières	29 145	20 224

D'où un résultat financier de (29 145) € contre au 31 décembre 2017 de (20 224) €

Le résultat courant avant impôts est porté à (140 261) € contre 89 742 € au 31 décembre 2017.

$\sqrt{\text{Les produits exceptionnels}}$:

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels	2 001 €	125 €

Charges exceptionnelles 18 383 € 39 897 €

√ D'où un résultat exceptionnel de (16 382) €, contre (39 862) €, au 31 décembre 2017.

√L'impôt sur les bénéfices est de 0 € contre 0 €, au 31 décembre 2017.

√ Le **résultat net comptable** se traduit par un **résultat de (156 643)** € contre une perte de 49 880 € au 31 décembre 2017.

√Créances

Le poste « clients et comptes rattachés » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 694 036 € contre 772 277 €, au 31 décembre 2017.

Le poste « autres créances » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 466 058 € contre 491 396 €, au 31 décembre 2017.

√ Endettement

Le montant des dettes et emprunts auprès des établissements de crédit s'est élevé au 31 décembre 2018 à 41733 € contre 25 082 €, au 31 décembre 2017.

Le montant des emprunts et dettes financières diverses s'est élevé au 31 décembre 2018 à 3 162 186 € contre 1 499 263 € au 31 décembre 2017.

Les dettes fiscales et sociales se sont élevées au 31 décembre 2018 à la somme de 140 840 € contre 172 677 € au 31 décembre 2017.

β. L'affectation du résultat

Après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par une perte. Il sera proposé de l'affecter en totalité au compte "Report à nouveau"

y. Le paiement des dividendes

Il ne sera pas distribué de dividendes au cours de cet exercice

E. Les charges non déductibles fiscalement

NEANT

φ. Evènements marquants depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement notoire n'est a signalé depuis la clôture de l'exercice

y. Activité de la société en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018

Aucune prise de participation ou de contrôle n'a été réalisée sur la période

30. Les comptes sociaux de la SARL EGP

a. Présentation des comptes sociaux

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a permis la réalisation d'un **chiffre d'affaires** hors taxe de **(40 607) €**, contre 502 458 € pour l'exercice précédent.

√ Ce chiffre d'affaires est réparti comme suit :

Nature	Exercice clos 31/12/2018	Exercice clos 31/12/2017
Ventes de marchandises	(77 603) €	502 458 €
Production vendue de services		
Gestion sociétés groupe		
Location entrepôts		
Location exonérée		
Travaux		
Total	77 603) €	502 458 €

φ Les disponibilités de la société se sont élevées au 31 décembre 2018 à 1 101 501 € contre 343 831 €. au 31 décembre 2017.

√ Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Autres achats et charges externes	624 656 €	148 047 €
Impôts et taxes	205 370 €	174 730 €
Salaires et traitements		6 483 €
Charges sociales		2 102 €
Dotation aux amortissements sur immo		1 077 €
Dotation aux provisions sur actif circulant		

Dotation aux provisions sur immobilisations	
Charges diverses de gestion	

Le total des charges d'exploitation est de 830 028 € contre 332 439 €, au 31 décembre 2017.

√ Le **résultat d'exploitation** s'établi à (870 635) €, contre 332 439 € au 31 décembre 2017.

√ Les produits financiers

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers	63 725 €	-
Charges financières	160 227 €	205 779 €

D'où un résultat financier de (96 502) € contre au 31 décembre 2017 de (205 779) €

Le résultat courant avant impôts est porté à 8 177 350 € contre 17 839 € au 31 décembre 2017.

√ Les produits exceptionnels :

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels	15 082 846 €	205 779 €
Charges exceptionnelles	5 938 358 €	4 914 €

[√] D'où un résultat exceptionnel de 9 144 488 €, contre 200 865 €, au 31 décembre 2017.

√ Créances

Le poste « clients et comptes rattachés » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 0 € contre 300 248 €, au 31 décembre 2017.

Le poste « autres créances » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 8 355 571 € contre 11 478 €, au 31 décembre 2017.

[√] L'impôt sur les bénéfices est de 0 € contre 0 €, au 31 décembre 2017.

[√] Le **résultat net comptable** se traduit par **un résultat de 8 177 350 €** contre un résultat de 17 839 € au 31 décembre 2017.

√ Endettement

Le montant des **dettes et emprunts auprès des établissements de crédit** s'est élevé au 31 décembre 2018 à **700 469** € contre 5 747 957 €, au 31 décembre 2017.

Les **autres dettes** se sont élevées au 31 décembre 2018 à la somme de **134 925** € contre 772 165 € au 31 décembre 2017.

B. L'affectation du résultat

Après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par un résultat de 8 177 350 euros, il sera proposé de l'affecter en totalité au compte "Report à nouveau"

χ. Le paiement des dividendes

Il ne sera pas distribué de dividendes au cours de cet exercice

ε. Les charges non déductibles fiscalement

NEANT

Evènements marquants depuis la clôture de l'exercice

La Société EGP a vendu son immeuble au cours du premier semestre 2018

γ. Activité de la société en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018

η. Prise de participation ou de contrôle

Aucune prise de participation ou de contrôle n'a été réalisée sur la période

31. Les comptes sociaux de la SC TOUR DU FORUM

a. Présentation des comptes sociaux

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a permis la réalisation d'un **chiffre d'affaires** hors taxe de 0 €, contre 0 € pour l'exercice précédent.

√ Ce chiffre d'affaires est réparti comme suit :

Nature	Exercice clos 31/12/2018	Exercice clos 31/12/2017
Ventes de marchandises	R Didnie zastiech in pezenteloz	75 PARTY NO. 10 PA
Production vendue de services		
Gestion sociétés groupe		
Location entrepôts		

Location exonérée		
Travaux		
	a . 8	9 .5 %
Total		

φ Les disponibilités de la société se sont élevées au 31 décembre 2018 à - € contre - €. au 31 décembre 2017.

√ Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Autres achats et charges externes	10 402 €	8 866 €
Impôts et taxes	172 304 €	35 000 €
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotation aux amortissements sur immo		
Dotation aux provisions sur actif circulant		
Dotation aux provisions sur immobilisations		
Charges diverses de gestion		

Le total des charges d'exploitation est de 182 706 € contre 43 866 €, au 31 décembre 2017.

√ Le **résultat d'exploitation** s'établi à (182 706) €, contre (43 866) € au 31 décembre 2017.

√ Les produits financiers

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers	-	-
Charges financières	28 306 €	27 769 €

D'où un résultat financier de (28 306) € contre au 31 décembre 2017 de (27 769) €

Le résultat courant avant impôts est porté à (211 012) € contre (71 635) € au 31 décembre 2017.

√Les produits exceptionnels :

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels	E.	8 1 6
Charges exceptionnelles	10 230 €	2

[√] D'où un résultat exceptionnel de (10 230) €, contre 0 € au 31 décembre 2017.

√ Créances

Le poste « clients et comptes rattachés » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 0 € contre 0 €, au 31 décembre 2017.

Le poste « autres créances » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 5 766 € contre 1 248 €, au 31 décembre 2017.

√ Endettement

Le montant des **dettes et emprunts auprès des établissements de crédit** s'est élevé au 31 décembre 2018 à **28 305** € contre 27 769 €, au 31 décembre 2017.

Les **emprunt et dettes financières diverses** se sont élevées au 31 décembre 2018 à la somme de **2 895 391** € contre 2 776 901 € au 31 décembre 2017.

β. L'affectation du résultat

Après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par une perte de 221 242 euros, il sera proposé de l'affecter en totalité au compte "Report à nouveau"

χ. Le paiement des dividendes

Il ne sera pas distribué de dividendes au cours de cet exercice

E. Les charges non déductibles fiscalement

NEANT

Evènements marquants depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement notoire n'est a signalé depuis la clôture de l'exercice

[√] L'impôt sur les bénéfices est de 0 € contre 0 €, au 31 décembre 2017.

[√] Le résultat net comptable se traduit par une perte de 221 242 contre une perte de 71 635 € au 31 décembre 2017.

y. Activité de la société en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018

η. Prise de participation ou de contrôle

Aucune prise de participation ou de contrôle n'a été réalisée sur la période

32. Les comptes sociaux de la SC BONY

a. Présentation des comptes sociaux

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a permis la réalisation d'un **chiffre d'affaires** hors taxe de **951 196 €**, contre 1 078 689 € pour l'exercice précédent.

√ Ce chiffre d'affaires est réparti comme suit :

Nature	Exercice clos 31/12/2018	Exercice clos 31/12/2017
Ventes de marchandises		
Production vendue de services	735 825 €	1 009 040 €
Gestion sociétés groupe		
Location entrepôts		
Location exonérée		,
Travaux		
Total	735 825 €	1 009 040 €

φ Les disponibilités de la société se sont élevées au 31 décembre 2018 à **805 891** € contre 316 400 €. au 31 décembre 2017.

√ Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Autres achats et charges externes	167 201 €	348 707 €
Impôts et taxes	191 916 €	167 398 €
Salaires et traitements		
Charges sociales		245 720 €
Dotation aux amortissements sur immo	311 818 €	245 720 €

Dotation aux provisions sur actif circulant	34 630 €	155 389 €
Dotation aux provisions sur immobilisations		
Charges diverses de gestion		30 125 €

Le total des charges d'exploitation est de 705 565 € contre 947 338 €, au 31 décembre 2017.

√ Les produits financiers

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers		91 468
Charges financières	28 306 €	27 769 €

D'où un résultat financier de (339 053) € contre au 31 décembre 2017 de (257 990) €

Le résultat courant avant impôts est porté à (272 917) € contre (303 117) € au 31 décembre 2017.

√ Les produits exceptionnels :

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels	325 €	260 €
Charges exceptionnelles	28 758 €	114 337 €

[√] D'où un résultat exceptionnel de (28 433) €, contre (114 077) € au 31 décembre 2017.

√ Créances

Le poste « clients et comptes rattachés » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 60 503 € contre 152 046 €, au 31 décembre 2017.

Le poste « autres créances » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 215 927 € contre 443 613 €, au 31 décembre 2017.

[√] Le résultat d'exploitation s'établi à 242 455 €, contre 131 351 € au 31 décembre 2017.

[√] L'impôt sur les bénéfices est de 0 € contre 0 €, au 31 décembre 2017.

[√] Le **résultat net comptable** se traduit par **une perte de 301 350 €** contre une perte de 417 194 € au 31 décembre 2017.

√ Endettement

Le montant des dettes et emprunts auprès des établissements de crédit s'est élevé au 31 décembre 2018 à 12 511 540 € contre 12 797 192 €, au 31 décembre 2017.

Les **emprunt et dettes financières diverses** se sont élevées au 31 décembre 2018 à la somme de **2 721 806** € contre 2 493 568 € au 31 décembre 2017.

β. L'affectation du résultat

Après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par une perte de 301 350 euros, il sera proposé de l'affecter en totalité au compte "Report à nouveau"

χ. Le paiement des dividendes

Il ne sera pas distribué de dividendes au cours de cet exercice

E. Les charges non déductibles fiscalement

Il convient de rappeler la somme de 1 357 inscrites en charges non déductibles fiscalement

Evènements marquants depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement notoire n'est a signalé depuis la clôture de l'exercice

y. Activité de la société en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018

η. Prise de participation ou de contrôle

Aucune prise de participation ou de contrôle n'a été réalisée sur la période

33. Les comptes sociaux de la SCI QUAI LUCIEN LEFRANC

a. Présentation des comptes sociaux

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a permis la réalisation d'un **chiffre d'affaires** hors taxe de **582 387 €**, contre 532 416 € pour l'exercice précédent.

√ Ce chiffre d'affaires est réparti comme suit :

Nature	Exercice clos 31/12/2018	Exercice clos 31/12/2017
Ventes de marchandises	**************************************	-
Production vendue de services	582 387 €	532 416 €

Gestion sociétés groupe		
Location entrepôts		
Location exonérée		
Travaux		
m . 1	582 387 €	532 416 €
Total		

φ Les disponibilités de la société se sont élevées au 31 décembre 2018 à **138 796** € contre 184 439 €. au 31 décembre 2017.

$\sqrt{\text{Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante}}$

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Autres achats et charges externes	102 981 €	71 334 €
Impôts et taxes	3 660 €	1 402 €
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotation aux amortissements sur immo	117 636 €	117 561 €
Dotation aux provisions sur actif circulant		
Dotation aux provisions sur immobilisations		
Charges diverses de gestion		

Le total des charges d'exploitation est de 224 278 € contre 190 297 €, au 31 décembre 2017.

√ Le **résultat d'exploitation** s'établi à **358 112 €**, contre 342 119 € au 31 décembre 2017.

√ Les produits financiers

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers		(=
Charges financières	41 268 €	42 917 €

D'où un résultat financier de (41 268) € contre au 31 décembre 2017 de (42 917) €

Le résultat courant avant impôts est porté à 358 112 € contre 342 119 € au 31 décembre 2017.

√ Les produits exceptionnels :

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels	61 415 €	53 333 €
Charges exceptionnelles		.5.

[√] D'où un résultat exceptionnel de 61 415 €, contre 53 333 € au 31 décembre 2017.

√ Créances

Le poste « clients et comptes rattachés » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 0 € contre 8 190 €, au 31 décembre 2017.

Le poste « autres créances » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 15 372 € contre 24 739 €, au 31 décembre 2017.

√Endettement

Le montant des **dettes et emprunts auprès des établissements de crédit** s'est élevé au 31 décembre 2018 à **1 577 682** € contre 1 729 981 €, au 31 décembre 2017.

Les **emprunt et dettes financières diverses** se sont élevées au 31 décembre 2018 à la somme de **128 288** € contre 138 296 € au 31 décembre 2017.

B. L'affectation du résultat

Après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par un résultat de 272 687 euros, il sera proposé de l'affecter en totalité au compte "Report à nouveau"

χ. Le paiement des dividendes

Il ne sera pas distribué de dividendes au cours de cet exercice

ε. Les charges non déductibles fiscalement

NEANT

[√]L'impôt sur les bénéfices est de 0 € contre 0 €, au 31 décembre 2017.

[√] Le **résultat net comptable** se traduit par **un résultat de 272 687** € contre un résultat de 239 024 € au 31 décembre 2017.

\$\phi\$. Evènements marquants depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement notoire n'est a signalé depuis la clôture de l'exercice

γ. Activité de la société en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018

34. Les comptes sociaux de la SARL BONY A

a. Présentation des comptes sociaux

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a permis la réalisation d'un **chiffre d'affaires** hors taxe de **795 026 €**, contre 757 486 € pour l'exercice précédent.

√ Ce chiffre d'affaires est réparti comme suit :

Nature	Exercice clos 31/12/2018	Exercice clos 31/12/2017
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue de services	771 700 €	757 484 €
Gestion sociétés groupe		
Location entrepôts		
Location exonérée		
Travaux		
Total	771 700 €	757 484 €

[♦] Les disponibilités de la société se sont élevées au 31 décembre 2018 à **1 316 834 €** contre 876 404 €. au 31 décembre 2017.

√ Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Autres achats et charges externes	149 895 €	96 047 €
Impôts et taxes	301 692 €	305 646 €
Salaires et traitements		
Charges sociales		

Dotation aux amortissements sur immo	235 323 €	231 820 €
Dotation aux provisions sur actif circulant	24 602 €	53 716 €
Dotation aux provisions sur immobilisations		
Charges diverses de gestion		

Le total des charges d'exploitation est de 711 513 € contre 687 229 €, au 31 décembre 2017.

√Les produits financiers

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers	10 950 €	
Charges financières	680 €	1 488 €

D'où un résultat financier de 10 270 € contre au 31 décembre 2017 de (1 488) €

Le résultat courant avant impôts est porté à 93 784 € contre 68 766 € au 31 décembre 2017.

√ Les produits exceptionnels :

Nature	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		470 €
Charges exceptionnelles	2961 €	10

 $[\]sqrt{\,\rm D'où}$ un résultat exceptionnel de (2 960) €, contre 460 € au 31 décembre 2017.

√ Créances

Le poste « clients et comptes rattachés » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 71 676 € contre 93 515 €, au 31 décembre 2017.

[√] Le résultat d'exploitation s'établi à 83 514 €, contre 70 254 € au 31 décembre 2017.

[√] L'impôt sur les bénéfices est de 0 € contre 0 €, au 31 décembre 2017.

[√] Le **résultat net comptable** se traduit par **un résultat de 90 823** € contre un résultat de 69 227 € au 31 décembre 2017.

Le poste « autres créances » s'est élevé au 31 décembre 2018 à 4 000 € contre 5 904 €, au 31 décembre 2017.

√Endettement

Le montant des dettes et emprunts auprès des établissements de crédit s'est élevé au 31 décembre 2018 à 680 € contre 1 488 €, au 31 décembre 2017.

Les **emprunt et dettes financières diverses** se sont élevées au 31 décembre 2018 à la somme de **122 226 €** contre 316 520 € au 31 décembre 2017.

β. L'affectation du résultat

Après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par un résultat de 90 823 euros, il sera proposé de l'affecter en totalité au compte "Report à nouveau"

χ. Le paiement des dividendes

Il ne sera pas distribué de dividendes au cours de cet exercice

8. Les charges non déductibles fiscalement

NEANT

Φ. Evènements marquants depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement notoire n'est a signalé depuis la clôture de l'exercice

y. Activité de la société en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018

η. Prise de participation ou de contrôle

Aucune prise de participation ou de contrôle n'a été réalisée sur la période

TITRE II : LES COMTPES CONSOLIDES DE LA SOCIETE EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENT

I. Patrimoine au 31 Décembre 2018

Au 31 Décembre 2018, la Société EFI détenait les actifs suivants :

- 99,99% du capital de la société SNC CENTRE EURASIA (ci-après «CENTRE EURASIA») qui détient :
 - > le CENTRE EURASIA, complexe immobilier de stockage situé au Hayre:
 - > 50 % du capital de la SCCV HD qui est propriétaire de trois immeubles d'habitation comprenant 29 logements à Bagnolet (93) quartier de la Noue.
- 99% du capital de la SNC BONY qui détient ;

- > Un ensemble immobilier commercial avenue Victor Hugo à Aubervilliers d'une surface de 8.040 m²;
 - 97,75% de la SARL BONY A, laquelle détient :
 - Un terrain d'une surface 15.100 m² sur lequel est édifié un immeuble à usage professionnel, industriel et commercial ainsi qu'une maison à usage d'habitation comportant 4 logements, situés 19, rue Louis Armand 77330 Ozoir-la-Ferrière, moyennant un prix d'acquisition de 3.350.000€. La totalité de l'ensemble immobilier est actuellement louée;
 - Un immeuble situé avenue Louis Blériot à La Courneuve d'une surface de 14,370 m².
- > 33,33% de la SCI DU QUAI LUCIEN LEFRANC qui est propriétaire d'un terrain de 1.844 m² situé à Aubervilliers sur lequel est édifié un immeuble professionnel de 12 cellules commercialisées.

100% du capital de la SCI TOUR DU FORUM qui détient :

Un terrain d'une surface 2.245 m² sur lequel sont édifiés un immeuble à usage professionnel, et un immeuble commercial, situés 2, avenue du 8 mai 1945, Sarcelles (95200), moyennant un prix d'acquisition de 2.700.000€.

Nota: les 10% du capital sont détenus par la SARL EURASIA GESTION PATRIMOINE

- 50% du capital de la SCI DUBLIN qui ne possède plus d'immeuble
- 100% du capital de la SNC « Les jardins du Bailly » qui est propriétaire :
 - D'un terrain à bâtir situé à Saint Denis (93000) sur lequel elle édifié un immeuble en VBFA de 22 logements.
 - Une propriété bâtie située sur le territoire de la commune de SAINT-VRAIN (Essonne) et le territoire de la commune d'ITTEVILLE (Essonne), séparée par la rivière « La Juine », comprenant un bâtiment à usage de restaurant, un bâtiment à usage d'habitation, un bâtiment à usage de bureaux, des boxes à chevaux, une aire de parking et le terrain alentour

100% du capital de la SARL EURASIA GESTION PATRIMOINE laquelle est :

- > Propriétaire d'un immeuble à usage professionnel situé à RUEIL MALMAISON sis 212 av Paul Doumer, lequel immeuble a été vendu fin janvier 2018.
- Propriétaire de 33,33% des parts sociales de la SARL AREA IMMO

II. <u>Analyse de l'activité</u>

Le chiffre d'affaires consolidé de la période s'établit à 5 164 k€ au 31 Décembre 2018 contre 5 001 k€ au 31 Décembre 2017

Ce chiffre d'affaires est ventilé comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Revenus locatifs	1 467	2 270
Vente programme VEFA	3 697	2.731

1. Les loyers

Les sites d'Aubervilliers (avenue Victor Hugo), propriété de la SNC BONY a généré un chiffre d'affaires pour l'exercice de 735 K€

Les sites d'Ozoir-la-Ferrière et La Courneuve (quai Louis Blériot) appartenant à la SARL BONY A, ont généré un chiffre d'affaires pour l'exercice 2017 de 771 K€ k€.

Le Site de Rueil-Malmaison a généré un chiffre d'affaires nul pour le présent exercice.

2. Activité de promotion et vente immobilière

Les stocks immobiliers s'élèvent au 31 Décembre 2018 à 8 230 K€ contre 10.423 K€ au 31 Décembre 2017.

Le stock représente le coût historique des bâtiments ainsi que l'ensemble des coûts rattachés détenus par les différentes structures.

Le stock représente le coût historique des bâtiments ainsi que l'ensemble des coûts rattachés détenus par :

- La Société Civile de Construction Vente H.D. à Bagnolet, quartier de la Noue;
- La SNC « Les jardins du Bailly » à Saint-Denis et à Saint Vrain ;
- La SCI TOUR DU FORUM, propriétaire à Sarcelles
- La SNC BONY
- La SNC CENTRE EURASIA sur le site du Hayre

Les variations des stocks entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017 s'analyse comme suit :

	CENTRE EURASIA	SNC BONY	HD	TOUR DU FORUM	JARDIN DU BAILLY	TOTAL
Stock au 31/12/2017	315	84	3 810	2 781	3 434	10 423
Variation de stocks			- 2 922		729	-2 193
Stock au 31/12/2018	315	84	888	2 781	4 162	8 230

3. Principales données chiffrées – en KE

Bourillias allayos	317/12/2018	539459/2017
Total bilan	53 583	64 651
Total des capitaux propres (part du groupe)	24 365	23 175
Total passif non courant	18 055	29 009
Produit des activités ordinaires	5 164	5.001

Résultat opérationnel	- 61	9 685
Résultat avant impôt	- 252	9 291
Résultat net part de la Société mère	1 233	7 681
Résultat par action (67.667.348 actions)	0.02	0.11

4. Evolution des immeubles de placement

EFI est directement propriétaire de tous ses immeubles de placement et n'a pas recours à des contrats de location-financement

La valeur de ses immeubles de placement s'élève au 31/12/2017 à 29 889 K€ contre 44 889 K€ au 31 Décembre 2017.

Au cours de l'exercice 2018, aucune acquisition ni cession n'est intervenue

III. Faits marquants intervenus au cours de l'exercice 2018

La SARL EGP a vendu son actif au cours du premier semestre 2018

IV. Endettement et trésorerie du groupe

1. Endettement

Il est précisé qu'au cours de l'exercice 2018, le groupe EFI n'a pas souscrit de nouveaux emprunts bancaires.

L'analyse de l'endettement peut être résumée dans les tableaux ci-après :

Ventilation des dettes financières entre passifs courants et non courants

albhandliteigeil (2)	Solde 31/412/2018		Egontyondre je taksenis	Albaniste Sans	Il mice contains
Emprunts bancaires	11 175	10 414	8 737	1 677	7 61
Contrats location					
financement					ļ
Concours bancaires	343				343
Comptes courants	3 143	3 143	3 143		
Dépôt de garantie	266	266	266		
Autres dettes financières	3				3
Total des dettes financières	14 930	13 823	12 146	1 677	1 107

L'échéance de la partie courante des dettes financières est à moins d'un an.

Autres passifs

En milliers d'E	Solde 31/12/2018	aPziářie nom godinante	Dontentre L	Dont 5ans	Partie acourante
Dettes sociales & fiscales	3 539	0	0		3 539
Dettes sur acquisition immeubles de placement	623	357	327		266
Dettes sur opérations VEFA	0				0
Autres dettes	634				634
Produits constatés d'avance	362				362
Total des autres passifs	5 158	357	357	0	4 801

Analyse des passifs financiers et non financiers

En milliërs d'e	Galegorie	Cont : ! .amorti	n aluste valentien «Кърторге»	Juste väleure egasse résultat	World!
Dettes financières	CA	11 175			11 175
Fournisseurs	CA	4 513			4 513
Autres dettes	CA	5 158			5 158
Total des autres passifs		20 846	0	0	20 846

2. Trésorerie

La trésorerie du Groupe au 31 Décembre 2017, s'analyse ainsi

Defail de la préserecie	31/07/2017	30/02/2007
Banque actif	1 064	1 064
Banque passif	135	135
Total	840	930

Fait à Paris,

Le 24 Juillet 2019

La Gérance

VII. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

S.A. EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

S.A. EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS

Société Anonyme au capital de 676 673.48 €uros Siège social : 164, boulevard Haussmann 75008 PARIS

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Eurasia Foncière Investissements,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur blen-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachaît à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont Issues.

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

1- Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

1-1 Conventions et engagements autorisés et conclus au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements sulvants qui font l'objet de l'autorisation préalable de votre consell d'administration.

Nature et objet : Protocole d'accord financier et de prêt entre les sociétés EFI, MORGAN LI INVESTMENT GROUP LIMITED et EURASIA GROUPE.

<u>Personnes concernées</u>: Monsieur Zhou Zhou, actionnaire de la société MORGAN LI INVESTMENT GROUP LIMITED et actionnaire par personne interposée de la société EFI détenant plus de 10% des droits de vote ainsi que Monsieur WANG Hsueh Sheng, Président du conseil d'administration et Directeur général de la société EFI et Président Directeur Général de la société EURASIA GROUPE.

<u>Modalités</u>: aux termes d'un procès-verbal en date du 1^{er} aout 2018, le conseil d'administration de la société s'est réuni afin d'autoriser la mise en place d'un protocole d'accord financier et de prêt entre les sociétés EFI, MORGAN LI INVESTMENT GROUP LIMITED et EURASIA GROUPE.

<u>Caractéristiques :</u> le montant du prêt est limité à un montant de 8 millions d'euros. La rémunération de ces avances est arrêtée au taux de 1.5%, Le prêt est remboursable au plus tard au 28 juillet 2022.

Au 31/12/2018, les apports en compte courant créditeur auprès de la société MORGAN LI INVESTMENT GROUP LIMITED s'élevalent à 3 143 248.19 Euros.

Aŭ 31/12/2018, votre société a constaté dans ses comptes au titre de cette convention une charge de 2 536 Euros.

Au 31 décembre 2018, les apports en compte courant débiteur auprès de la société EURASIA GROUPE s'élevaient à 6 741 615 Euros.

Au 31/12/2018, votre société a constaté dans ses comptes au titre de cette convention un produit de 48 620 Euros.

1-2 Conventions et engagements autorisés et conclus depuis la clôture

Aucune nouvelle convention et aucun nouvel engagement n'a été autorisé par le Conseil d'administration depuis la clôture.

2- Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

2-1 Conventions en engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

2-1-1 Nature et objet : convention de gestion de trésorerle EFI et ses filiales :

<u>Personnes concernées</u>: Monsieur WANG Hsueh Sheng, Président du conseil d'administration et Directeur général de la société EFI et Gérant des sociétés :

- CENTRE EURASIA
- SNC BONY
- SNC BONY A
- SCI DUBLIN
- SCCV HD
- SNC JARDIN DU BAILLY
- SARL EURASIA GESTION PATRIMOINE (ex ZEN REAL ESTATE)
- SNC TOUR DU FORUM

Modalités: une convention de gestion de trésorerie a été signée en date du 31 décembre 2014 (avenant au 29 décembre 2017) et approuvée par le conseil d'administration en date du 31 décembre 2014 entre la société EFI et les sociétés filiales, sociétés bénéficiaires des apports de trésorerie au taux de 1% au 31/12/2018.

Filiales ayant signé la convention et montant des créances et dettes rattachées à des titres de participations au 31/12/2018 :

SCI DUBLIN	Créditeur	43 701.23 Euros
SNC CENTRE EURASIA	Créditeur	9 265 203,88 Euros
SNC TOUR DU FORUM	Débiteur	2 885 391,48 Euros
SCCV HD	Créditeur	220 457.82 Euros
SNC JARDIN DU BAILLY	Débiteur	3 162 189.36 Euros
SARL EURASIA GESTION PATRIMOINE	Créditeur	8 308 956.35 Euros
SNC BONY	Débiteur	2 549 239 Euros
SNC BONY A	Débiteur	18 921.05 Euros

Au 31/12/2018, votre société a constaté dans ses comptes au titre de cette convention :

SNC CENTRE EURASIA	Charge	143 473.00 Euros
SNC TOUR DU FORUM	Produit	28 309.00 Euros
SCCV HD	Produit	4 401.00 Euros
SNC JARDIN DU BAILLY	Produit	24 145.00 Euros
SARL EURASIA GESTION PATRIMOINE	Charge	63 725,00 Euros
SNC BONY	Produit	23 381.00 Euros
SNC BONY A	Produit	680,00 Euros

NS Associés 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Société inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

A Paris, le 31 juillet 2019

Les commissaires aux Comptes

Expertises & Services

NS Associés

VIII. RAPPORT DE LA PRESIDENCE SUR LE CONTROLE INTERNE

EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI

Société Anonyme au capital de 676.673,48 euros Siège social : 164, boulevard Haussmann - 75008 PARIS 328 718 499 RCS PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, al. 6 du Code de commerce, il vous est rendu compte, aux termes du présent rapport, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration de EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI (Titre 1) ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par et au sein de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (Titre 2).

Ce rapport vous présente également les informations et renseignements énumérés aux alinéas 7, 8 et 9 de l'article L. 225-37 du Code de commerce (Titre 3).

Il est précisé que ce rapport a été élaboré par le Président du Conseil d'administration préalablement à sa présentation au Conseil lors de la réunion du 24 Juillet 2019, au cours de laquelle il a été approuvé.

00000

TITRE 1 – COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

I- COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'administration à la date du présent rapport est la suivante :

NOM	Durée du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principaux mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des cinq dernières années
M. WANG Hsuch Sheng	Nommé par l'AGM en date du 22 mai 2012 pour une durée de 6 années soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017	Président du Conseil d'administration – Directeur Général	Président Directeur Général de la société EURASIA GROUPE Gérant des sociétés suivantes : SARL CORTEL, SARL TRANSPLEX, SCI EURASIA, SCI RIWA, SCI ZAIS, SCI BONY, SNC CENTRE EURASIA, SCCV HD, SCI DUBLIN, EURASIA TV, SAS 100 STALINGRAD, EURASIA GESTION PATRIMOINE, ICP SARL, SCI FELIX, SCI DUBLIN, SNC JARDIN DU BAILLY, SNC la tour du Forum et la SARL BONY A, JIMEI EUROPE, SCI CENTRE EURABAT, AREA IMMO, EURASIA HOTEL, HOTEL ORLY RUNGIS, HERALD BLANC MESNIL, EURASIA BANCEL, BANCEL AMIANTE, BANCEL BCE, EURASIA BANCEL BTP, HERALD BRAMSCHE, HBM, STM
Mme WANG Meihua	Nommée par l'AGM en date du 22 mai 2012 pour une durée de 6 années soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017	Administrateur	Administrateur de la société EURASIA GROUPE
Mlle Sandrine WANG	Mandat renouvelé par l'AGM du 27 septembre 2013, pour une durée de six année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018	Administrateur	Administrateur de la société EURASIA GROUPE
M. Chun HUANG	Nommé par cooptation selon délibérations du conseil d'administration du 1 ^{er} octobre 2015, en remplacement de Frédéric VYXIENH démissionnaire. Pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017	Administrateur	Gérant ELIANT CAPITAL SARL, MTL INDEX SARL
M. Ken WANG	Nommé par l'AGM en date du 22 mai 2012 pour une durée de 6 années soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le décembre 2017	Administrateur	Gérant des sociétés suivantes : JIMEI INTERNATIONAL, PERMIS GENIE

Les fonctions exercées par ces personnes dans d'autres sociétés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont les suivantes :

Noms et prénoms ou dénomination sociale du membre	Autres mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé
Melle Sandrine WANG	Administrateur de la société EURASIA GROUPE SA
M. Ken WANG	Gérant des sociétés suivantes : JIMEI INTERNATIONAL, PERMIS GENIE, KIDS DISTRIBUTION
M. WANG Hsueh Sheng	Président Directeur Général de la société EURASIA GROUPE Gérant des sociétés suivantes: SARL CORTEL, SARL TRANSPLEX, SCI EURASIA, SCI RIWA, SCI ZAIS, SCI BONY, SNC CENTRE EURASIA, SCCV HD, SCI DUBLIN, EURASIA TV, SAS 100 STALINGRAD, SARL ZEN REAL ESTATE, ICP SARL, SCI FELIX, SCI DUBLIN, SNC JARDIN DU BAILLY, SCI CENTRE EURABAT, SNC TOUR DU FORUM, JIMEI EUROPE, SARL BONY A, AREA IMMO, EURASIA HOTEL, HOTEL ORLY RUNGIS, HERALD BLANC MESNIL, EURASIA BANCEL, BANCEL AMIANTE, BANCEL BCE, EURASIA BANCEL BTP, HERALD BRAMSCHE, HBM
Mme WANG Meihua	Administrateur de la société EURASIA GROUPE SA
M. Chun HUANG (Administrateur indépendant)	Gérant ELLANT CAPITAL SARL, MTL INDEX SARL

Au regard des dispositions légales, aucun administrateur n'est en situation de cumul de mandat.

II- CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Missions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Convocation des administrateurs

Les administrateurs ont été convoqués conformément à l'article 14 des statuts de la Société.

> Information des administrateurs

Préalablement aux réunions du Conseil, les administrateurs reçoivent les documents nécessaires en fonction de l'ordre du jour.

Hors séances du Conseil, les membres reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société que le Président Directeur Général juge utile de leur communiquer.

Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'administration

Le Comité d'audit a été mis en place, par décision du Conseil d'Administration en date du 28 Décembre 2017, conformément à l'article L 823-19, II-1° à 7° du Code de commerce, et ce afin de :

- Suivre le processus d'élaboration de l'information financière et, le cas échéant, formuler des recommandations pour en garantir l'intégrité;
- Suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sans qu'il soit porté atteinte à son indépendance;
- Emettre une recommandation au conseil d'administration sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale et émettre une recommandation à ce conseil lorsque le renouvellement du mandat du ou des commissaires est envisagé;
- Suivre la réalisation par le commissaire aux comptes de sa mission et tenir compte des constatations et conclusions du H3C consécutives aux contrôles réalisés par lui;
- S'assurer du respect par le commissaire aux comptes des conditions d'indépendance (art. L 822-11 s.); le cas échéant, prendre les mesures nécessaires);
- Approuver la fourniture des services autres que la certification des comptes ;
- Rendre compte régulièrement au conseil d'administration de l'exercice de ses missions ;
- Rendre également compte à cet organe des résultats de la mission de certification des comptes,
 de la manière dont cette mission a contribué à l'intégrité de l'information financière et du rôle qu'il a joué dans ce processus et l'informer sans délai de toute difficulté rencontrée.

Au cours de ce même conseil d'Administration, ont été nommé, compte tenu de leur compétences particulières en matière financière et comptable, en qualité de membres pour la durée de leur mandant d'administrateur :

- Monsieur Ken WANG
- Monsieur Chun HUANG, en qualité de Président et membre indépendant.

Conditions d'organisation des travaux du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Les réunions se tiennent au lieu indiqué dans la convocation.

Le Conseil d'administration est un organe collégial, ses délibérations engagent l'ensemble de ses membres.

Compte tenu de la taille de la Société, de la nature et de la spécificité de son activité, le Conseil d'administration n'a pas jugé nécessaire de formaliser dans un règlement intérieur les règles générales de son fonctionnement.

Confidentialité des informations

Les administrateurs, ainsi que toute personne assistant aux réunions du Conseil d'administration, sont tenus à une stricte obligation de confidentialité et de réserve s'agissant des informations qui leur sont communiquées par la Société, qu'ils reçoivent dans le cadre des délibérations du Conseil, et des informations présentant un caractère confidentiel ou présentées comme telles par le Président du Conseil d'administration.

Si le Conseil d'administration a connaissance d'une information confidentielle, précise et susceptible d'avoir, au moment de sa publication, une incidence sensible sur le cours du titre de la Société, ses membres doivent

s'abstenir de communiquer cette information à un tiers tant qu'elle n'a pas été rendue publique et s'interdire de réaliser toute opération sur les titres de la Société.

Réunions du Conseil et participation aux séances

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni en séance plénière à 2 reprises avec un taux de participation moyen de 75%.

> Comptes rendus de séances

Les délibérations du Conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux retranscrits sur un registre spécial contenant des feuillets mobiles, cotés et paraphés. Ces procès-verbaux sont signés par le Président de séance et au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire auprès de tous tiers et administrations sont certifiés par le Président, par le Directeur Général ou par tout délégué mandataire dûment habilité à cet effet.

La Direction Générale

La Direction Générale est exercée par le Directeur Général.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Le Directeur Général représente la société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les fonctions de Directeur Général sont actuellement assumées par le Président du Conseil d'administration.

Limitation des pouvoirs du Président Directeur Général

En dehors des limitations imposées par la loi et les règlements, aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général.

III. ARRETE DES COMPTES

Le Conseil d'administration a examiné et arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés au 31 décembre 2018. Il a également arrêté les rapport et résolutions qui seront soumis à l'Assemblée générale ordinaire du 13 Septembre 2019.

Compte tenu des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil d'administration du 24 Juillet 2019, les Commissaires aux Comptes ont été invités à participer à cette réunion.

Le Conseil d'administration a pris connaissance de l'activité du groupe ainsi que de l'état de l'endettement et des financements disponibles de la Société.

Le Conseil d'administration a filiales.	également et	régulièrement	été informé	de l'activité de	la Société et de ses
		-{ 6 }		37	narramisch mahrmatischt, order mehr Weit Witterarbamen der staden

I. <u>CADRE CONCEPTUEL</u>

Pour la rédaction du présent rapport, la Société s'est appuyée sur le guide de mise en œuvre du contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites (Annexe II de la position de l'Autorité des marchés financiers du 9 janvier 2008 sur le rapport du groupe de travail sur les aménagements de la réglementation financière pour les valeurs moyennes et petites). Ce guide est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) ainsi que sur le code de gouvernance MIDDLENEXT de décembre 2009 révisé en juin 2013 consultable sur le site http://www.middlenext.com.

Les procédures en vigueur au sein de la Société ont principalement pour objectif :

- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à la Société;
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société;
- de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise ainsi que les risques d'erreur ou de fraudes.

Le contrôle interne vise à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte de ces objectifs mais ne peut évidemment fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

II. PERIMETRE DU CONTROLE INTERNE

Le Groupe EURASIA Groupe, actionnaire majoritaire de la société EFI, a constitué le Groupe EFI à partir d'octobre 2011 qui au 31 décembre 2018 se compose des sociétés suivantes:

- 99,99% du capital de la société SNC CENTRE EURASIA (ci-après «CENTRE EURASIA») qui détient :
 - le CENTRE EURASIA, complexe immobilier de stockage situé au Havre;
 - > 50 % du capital de la SCCV HD qui est propriétaire de trois immeubles d'habitation comprenant 29 logements à Bagnolet (93) quartier de la Noue.
- 99% du capital de la SNC BONY qui détient :
 - Un ensemble immobilier commercial avenue Victor Hugo à Aubervilliers d'une surface de 8.040 m²;
 - 97,75% de la SARL BONY A, laquelle détient :
 - Un terrain d'une surface 15.100 m² sur lequel est édifié un immeuble à usage professionnel, industriel et commercial ainsi qu'une maison à usage d'habitation comportant 4 logements, situés 19, rue Louis Armand 77330 Ozoir-la-Ferrière, moyennant un prix d'acquisition de 3.350.000€. La totalité de l'ensemble immobilier est actuellement louée;

- Un immeuble situé avenue Louis Blériot à La Courneuve d'une surface de 14.370 m².
- 33,33% de la SCI DU QUAI LUCIEN LEFRANC qui est propriétaire d'un terrain de 1.844 m² situé à Aubervilliers sur lequel est édifié un immeuble professionnel de 12 cellules commercialisées.
- 100% du capital de la SCI TOUR DU FORUM qui détient :
 - ➤ Un terrain d'une surface 2.245 m² sur lequel sont édifiés un immeuble à usage professionnel, et un immeuble commercial, situés 2, avenue du 8 mai 1945, Sarcelles (95200), moyennant un prix d'acquisition de 2.700.000€.

Nota: les 10% du capital sont détenus par la SARL EURASIA GESTION PATRIMOINE

- 50% du capital de la SCI DUBLIN
- 100% du capital de la SNC « Les jardins du Bailly » qui est propriétaire :
 - D'un terrain à bâtir situé à Saint Denis (93000) sur lequel elle édifié un immeuble en VEFA de 22 logements.
 - Une propriété bâtie située sur le territoire de la commune de SAINT-VRAIN (Essonne) et le territoire de la commune dTTTEVILLE (Essonne), séparée par la rivière « La Juine », comprenant un bâtiment à usage de restaurant, un bâtiment à usage d'habitation, un bâtiment à usage de bureaux, des boxes à chevaux, une aire de parking et le terrain alentour
- 100% du capital de la SARL EURASIA GESTION PATRIMOINE laquelle est :
 - Propriétaire d'un immeuble à usage professionnel situé à RUEIL MALMAISON sis 212 av Paul Doumer
 - Propriétaire de 33,33% des parts sociales de la SARL AREA IMMO

III. ACTEURS DU CONTROLE INTERNE

Les acteurs privilégiés du contrôle interne au sein de la Société sont :

- ➤ le Conseil d'administration :
- > les sociétés d'expertise comptable GESTIA CONSEIL et AURAFI CONSULTING ;
- la société EURASIA GROUPE qui sera en charge de la gestion des actifs immobiliers du groupe.

Le Conseil d'administration a en charge la mise en place du système de contrôle interne. Il organise et coordonne les opérations de contrôle adaptées et nécessaires au contrôle interne

IV. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

La Société applique les procédures en vigueur chez EURASIA GROUPE la maison mère du groupe.

A ce titre elle bénéficie de l'expertise de ses équipes fonctionnelles (services financiers, juridiques et comptables) qui assistent d'EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS – EFI dans le suivi et l'élaboration de son contrôle interne.

4.1 Organisation et structuration

L'organisation opérationnelle d'EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI s'appuie sur les compétences internes des membres du Conseil d'administration mais aussi sur des intervenants extérieurs qu'elle mandate.

La gestion locative des sites est confiée à la société mère du groupe, EURASIA GROUPE dont le siège est sis 28-34, rue Thomas Edison 92230 Gennevilliers.

La société EURASIA GROUPE est une société spécialisée dans la gestion immobilière.

Ainsi dans ce domaine, la société EURASIA GROUPE exerce actuellement une double activité:

- > Une activité de location directe consistant à acquérir en vue de les louer des actifs immobiliers de bureaux, de magasins/show-rooms, et d'entrepôts.
- ➤ Une activité de sous location consistant à prendre en bail en vue de les sous louer des actifs immobiliers de bureaux, de magasins/show-rooms et d'entrepôts.

4.2 Processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière

L'élaboration de l'information comptable et financière destinée aux actionnaires, notion qui recouvre d'une part la conformité aux principes comptables généralement admis et d'autre part la traduction comptable et financière de l'activité du groupe, est plus particulièrement assurée par la Direction Générale, le Conseil d'administration et différents prestataires de services externes dont les sociétés d'expertise comptable AURAFI CONSULTING et GESTIA CONSEIL.

Etablissement des comptes sociaux:

L'établissement des comptes sociaux est externalisé et confié à la société d'expertise comptable GESTIA CONSEIL.

Cette société est notamment en charge au titre de cette mission de :

- la tenue de la comptabilité,
- > la préparation du Chiffre d'Affaires consolidé (trimestriel),
- la préparation des déclarations fiscales périodiques,
- la préparation des comptes annuels sociaux et consolidés.

La comptabilité du Groupe est établie conformément au plan comptable français, au moyen du logiciel comptable de la société GESTIA CONSEIL sur la base des documents et informations communiqués régulièrement par EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI et la société EURASIA GROUPE.

La société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI met à la disposition toutes les informations et les documents requis à des fins comptables.

La mission confiée à la GESTIA CONSEIL comprend plus précisément:

- Concernant la tenue de la comptabilité :
- Le traitement des dettes fournisseurs, des créances, ainsi que les immobilisations (collectées sur une base dédiée),
- > Le traitement des dépenses, des encaissements et préparation du rapprochement bancaire,
- Les rapprochements de comptes inter-sociétés,
- La saisie des écritures relatives aux amortissements, des charges à payer et des provisions sur la base des informations fournies par le groupe,
- 2. Concernant l'établissement des déclarations fiscales périodiques

La société GESTIA CONSEIL prépare les déclarations fiscales courantes des sociétés constituant le Groupe EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI (déclarations de TVA, DAS 2, taxe professionnelle, organic, déclaration de paiement de revenus mobiliers, déclaration des contrats de prêt...)

3. Concernant les travaux de clôture et la production des annexes sociales

La société GESTIA CONSEIL est notamment en charge de :

- > la préparation du dossier annuel de clôture contenant l'ensemble des documents justifiant les comptes, la déclaration d'impôts sur les sociétés et les comptes annuels,
- > la préparation de la déclaration annuelle d'impôt sur les sociétés,
- > la préparation des comptes annuels sociaux et consolidés.

Etablissement des comptes consolidés:

L'établissement des comptes consolidés est externalisé et confié à la société d'expertise comptable AURAFI CONSULTING.

La société AURAFI CONSULTING est notamment en charge de :

- la préparation du dossier annuel de clôture contenant l'ensemble des documents justifiant les comptes consolidés,
- la préparation de la déclaration annuelle d'impôt sur les sociétés,
- la préparation des comptes annuels consolidés.

L'établissement des comptes consolidés est réalisé selon les normes IFRS.

Saisie et communication de l'information financière et comptable :

La Direction Générale et la société EURASIA GROUPE, chargée de la gestion locative, transmettent à la société GESTIA CONSEIL l'information financière et comptable qu'ils ont saisie.

Arrêté des comptes sociaux et consolidés

Les comptes sociaux et consolidés sont arrêtés par le Conseil d'administration,

4.3 Procédures de contrôle au niveau opérationnel

4.4.1 Processus de gestion locative

Dans le cadre de sa mission de gestion locative des sites appartenant au groupe, la société EURASIA GROUPE a mis en place les procédures de contrôle interne et les moyens suivants :

Structure du contrôle interne au niveau opérationnel

Le département GESTION COMMERCIALE de la société EURASIA GROUPE est composé de 5 personnes et dirigé par un Directeur de gestion des Actifs (DGA).

Chaque actif confié est géré par un gestionnaire sous la direction et le contrôle du DGA.

Les données financières et juridiques des baux commerciaux gérés sont saisies sur son système et les copies scannées des baux et annexes sont liées.

Chaque gestionnaire assure notamment la relation avec les locataires.

Contrôle du Quittancement

Chaque trimestre, chaque gestionnaire sous le contrôle du DGA émet un bordereau de quittancement avec l'état locatif mis à jour des mouvements du trimestre écoulé (résiliation, protocole d'accord, avenant au bail, nouveau bail).

Chaque mouvement locatif est entériné par un acte juridique signé entre le Bailleur et le Locataire.

Contrôle des Encaissements

Toutes les sommes encaissées au titre du quittancement sont enregistrées directement sur le compte bancaire des sociétés bailleresses du groupe.

Un état de rapprochement bancaire est réalisé mensuellement.

Contrôle des relances sur les impayés

Une première lettre de relance est automatiquement adressée à chaque locataire présentant un solde d'impayés 10 jours après l'échéance du dernier terme quittancé.

Une mise en demeure en LR-AR est systématiquement adressée 20 jours après l'échéance du dernier terme quittancé aux locataires présentant encore un solde d'impayés.

Au 30^{ème} jour, le Gestionnaire et le conseil juridique, déterminent ceux des locataires auxquels il convient d'adresser un Commandement de Payer visant la clause résolutoire du bail et fait le point de ceux déjà sous le coup d'une procédure contentieuse.

Un état des impayés détaillé et une balance sont établis mensuellement.

Contrôle des dépenses

- Dépenses Propriétaire

Ces dépenses sont en général liées aux frais de contentieux et aux travaux non refacturables.

Les frais de contentieux sont estimés chaque année. Chaque trimestre, un état des dépenses est réalisé. Chaque année (N+1) une reddition des dépenses contentieuses est faite.

Les travaux non-refacturables font l'objet d'un Plan Pluriannuel de Travaux (5ans).

Les travaux engagés font l'objet d'un appel d'offres auprès d'un minimum de 3 entreprises.

- Dépenses du Budget des Charges Communes

Chaque année un budget prévisionnel des charges communes refacturables est établi.

Les contrats de prestations sont soumis au moins tous les 3 ans à un appel d'offres auprès de 3 entreprises.

Les redditions des budgets de dépenses réelles sont établies tous les ans.

Les règlements des factures sont préparés par un Gestionnaire.

Contrôles réguliers

Le département GESTION est dirigé par un Directeur de gestion des Actifs qui contrôle quotidiennement le travail de son équipe de gestionnaires.

Il établit puis contrôle tous les tableaux d'analyses et de suivis financiers.

Le Directeur de Gestion est en charge, notamment, du fonctionnement du système d'information et de gestion. Il s'assure en permanence du paramétrage du système, de l'installation des mises à jour du logiciel, de la formation des équipes.

Il assure le suivi de la production des données qu'il contrôle en établissant les documents de synthèses (facturation, encaissements, balance âgée, rapprochements bancaires,...).

Il valide tous les budgets prévisionnels, reddition de charges, états locatifs, avant présentation au Bailleur.

Sélection des locataires

La société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI a confié également à la société EURASIA GROUPE la mission de commercialisation des locaux vacants.

Pour chaque nouveau locataire, EURASIA GROUPE sollicite:

- Un extrait K Bis.
- Les 3 derniers bilans de la société
- Un dépôt de garantie correspondant à 3 à 6 mois de loyer soit sous forme de caution bancaire.

Procédures de reporting

Le reporting mis en place par la Direction générale est un reporting trimestriel.

A cet effet, la société EURASIA GROUPE établi un rapport d'activités trimestriel contenant, si nécessaire :

- Une synthèse des évènements de gestion du trimestre écoulé,
- Un état locatif,
- > Un état des dossiers contentieux,
- Un point sur le Budget des charges et les travaux.

4.4.2 Processus internes concourant à préserver les actifs de la société

EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI est particulièrement concernée par les procédures internes visant à assurer un suivi de sa situation patrimoniale, tant pour la préservation et l'optimisation du portefeuille existant que pour la réalisation de nouveaux investissements.

Des comités périodiques, sous la responsabilité de la Direction générale, étudient la situation patrimoniale de la Société.

La Direction Générale analyse l'activité de la Société et de ses filiales sur la base de reportings opérationnels et de prévisions de cash-flows.

En outre, des outils de gestion adaptés ont été mis en place afin d'assurer le suivi de l'ensemble du portefeuille d'actifs de la Société et l'activité de ses principales filiales.

Une équipe de chargés d'affaires a la responsabilité d'assister la Direction générale dans le suivi des participations opérationnelles, des investissements financiers et du suivi des activités immobilières.

Le cas échéant, elle formule des recommandations sur les orientations stratégiques à donner au portefeuille.

Les chargés d'affaires font également état, chaque fois que nécessaire, des opportunités d'investissements sur la base de dossiers étayés et formulent des propositions. Ils informent également sur l'état d'avancement des cessions envisagées ou en cours.

En outre, la Direction générale est vigilante sur l'ensemble des outils, moyens ou processus concourant à la formation de sa structure financière.

EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS -EFI a ainsi pour politique de disposer en permanence de lignes de crédits confirmées pour faire face à tout besoin éventuel et les équipes de la Direction générale assurent à cet effet la relation avec les banques et toutes les négociations bancaires.

Un suivi régulier des délégations de pouvoirs et de signature est effectué, d'une part, par les Conseils juridiques d'EURASIA GROUPE et, d'autre part, par la Direction générale, s'agissant des pouvoirs sur les comptes bancaires.

Conformément aux dispositions légales, toute constitution de sûretés, cautions, avals ou garanties, doit faire l'objet d'un accord préalable du Conseil d'administration.

En outre, conformément aux dispositions légales, une lettre faisant état de l'ensemble des conventions autorisées dans le cadre de l'article L. 225-38 du Code de commerce est adressée chaque année aux Commissaires aux comptes.

4.4.3 Mise en place d'une direction juridique

Une direction juridique a été mis en place qui se doit de trouver les positions médianes entre les intérêts divergeants qui permettent à la fois un respect des textes et un accompagnement de la Direction et des équipes opérationnelles dans ses contraintes et logiques.

Cette direction est appelée à se prononcer sur les aspects juridiques de chaque opération.

Elle travaille sur la sécurisation des actes juridiques, que se soit en amont ou en aval de l'opération, travaillant de concert avec tous les acteurs du Droit, Avocat, Notaires...

Travaillant en amont, avec la Direction et les équipes opérationnelles, la Direction juridique anticipe tous les problèmes qui peuvent se présenter et réduire les risques que peut représenter chaque acte. Ce travail en amont se traduit essentiellement par de la formation, et de la communication d'informations (veille juridique, notes de process, documents types)

En aval, la Direction gère le contentieux avec ou sans le recours des Conseils habituels

4.4.5 Processus de prise en compte des risques liés à l'activité de la société et à son statut de société cotée

La Direction générale est en charge de la communication aux actionnaires des résultats et de l'activité de la Société en collaboration avec le listing sponsor de la Société.

Toute communication financière est examinée par la Direction générale.

Par ailleurs, les chargés d'affaires responsables des investissements communiquent s'il y a lieu à la Direction générale l'état des principaux litiges concernant la Société. En outre, une procédure régulière de recensement des litiges éventuels et des risques afférents a été mise en place à chaque arrêté des comptes, y compris auprès des partenaires extérieurs.

V. ANALYSE ET MAITRISE DES RISQUES

La Société met en œuvre des processus de dispositifs de surveillance et de maîtrise de ses risques, adaptés à son activité, ses moyens et son organisation.

La Société recourt notamment à l'assistance de plusieurs experts extérieurs garantissant à la fois l'expertise et l'indépendance indispensables à la maîtrise des risques.

Maîtrise des risques

Au vu des risques énoncés au paragraphe 2.3 du rapport de gestion 2018, le Groupe EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI a mis en place dans son organisation, ainsi qu'il est notamment indiqué dans le corps du présent rapport, les procédures de contrôle interne précédemment décrites, ayant pour objectif de limiter les risques énoncés.

Les risques majeurs auxquels la Société est confrontée sont détaillés au paragraphe 2.3 « Description des principaux risques » du rapport de gestion du Conseil d'administration sur la situation et l'activité de la Société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

TITRE 3 – AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTROLE INTERNE

> Rémunération des mandataires sociaux et programme de « stock-options »

Les rémunérations et avantages attribués aux mandataires sociaux sont décrits dans le rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - ÉFI.

Au cours de l'exercice écoulé, le Président Directeur Général n'a perçu aucune rémunération, de quelque nature que ce soit.

Il est enfin précisé que la Société n'a pas mis en œuvre de plan de stock-options.

Aucun système de rémunération ou d'intéressement des mandataires sociaux n'ayant été mis en place, les recommandations formulées dans le code de Gouvernance MIDDLENEXT dont la publication est intervenue en décembre 2009 n'ont à ce jour pas vocation à s'appliquer au sein de EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI.

> Participation des actionnaires aux Assemblées Générales

Les conditions et modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont présentées aux articles 19 à 22 des statuts.

La participation des actionnaires aux Assemblées Générale est également régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et applicables aux sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

> Publication des informations prévues à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce

Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ayant pour cible la société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI sont présentés, conformément à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, au paragraphe 6.3.3 du rapport de gestion du Conseil d'administration sur la situation et l'activité de la Société EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENTS - EFI au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Le Président du Conseil d'administration Monsieur WANG Hsueh Sheng IX. RAPPORT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



Société Anonyme au capital de 676 673,48 euros Siège social : 164, boulevard Haussmann - 75008 PARIS 328 718 499 RCS PARIS

ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION

Rapport Social et Environnemental au 31/12/2018

Nature information Grenelle 2	Informations quantitatives et/ou qualitatives		
Emploi			
Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zones géographique	La société n'emploi pas de salarié		
Embauches et licenciements	Le groupe n'a procédé à aucune embauche ni à aucun licenciement en 2018,		
Rémunérations et leur évolution	Non applicable.		
Organisation du travail			
Organisation du temps de travail			
Absentéisme	Compared a contract and a compared a contract and a		
Relation sociales			
Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.	Le groupe ne dispose pas d'institutions représentatives du personnel.		
Bilan des accords collectifs			
Santé et sécurité			
Conditions de santé et de sécurité au travail	Relevant d'un effectif global inférieur à celui prévu par la réglementation, le groupe n'a pas constitué de comité d hygiène et de sécurité. Le groupe respecte les dispositions du Code du travail applicables aux immeubles de bureaux.		
Bilan accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du	Non applicable.		
personnel en matière de santé - sécurité au travail Accidents du travail, fréquence et gravité, ainsi que les maladies professionnelles	Le groupe n'a pas été confronté à des problèmes d'accident du travail ou de maladie professionnelle.		
Formation			
Politiques mises en œuvre en matière de formation	Les actions de formation professionnelle seront progressivement définies au fur et à r de la croissance de l'effectif global et des besoins en matière de qualifications et de compétences.		
Le nombre total d'heures de formation	Competences.		
Egalité de traitement			
Mesures prises en faveur			
de l'égalité entre les femmes et les hommes	Non applicable		
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Compte tenu de son non effectif, la société n'est pas soumise à une obligation d'emploi de personnel handicapé. Cependant, la société profite de chaque rénovation ou départ de locataire pour faciliter l'accès des bâtiments à tout type de handicap.		
Politique de lutte contre les discriminations	Le groupe n'a pas adopté de charte ou de code éthique, mais il est attentif à ne pas trouver en situation d'être impliqué dans des pratiques discriminantes.		
Promotion et respect des stipulations des conventions fonda	amentales de l'OIT relatives:		
Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Non applicable.		
A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	Le groupe est attentif à écarter toute pratique qui donnerait lieu à une éventuelle discrimination en matière d'emploi et de formation.		
A l'élimination du travail forcé ou obligatoire	Non applicable.		
A l'abolition effective du travail des enfantS	Non applicable.		
Politique générale en matière environnementale	自由的 [1] [1] [1] [1] [1] [1] [1] [1] [1] [1]		
Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation et de certification	Pour ses opérations de construction neuve, la société s'implique pour la certification et la labellisation des immeubles. Ex: Label BBC pour l'opération l'opération La Noue à Bagnole et certification PEQA		
Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Pas de formation spécifique en 2018		
Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Le groupe reste particulièrement attentif au respect de toute réglementation. Chaque actif a fait l'objet de diagnostics (amiante, plomb).		
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement			
Pollution et gestion des déchets			
Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Non applicable: activité principalement financière, non visée par les prescriptions de l'article L225 102 du Code du Commerce.		
Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	Objectif de la politique de développement durable de la société : contribuer au tri sélectif de déchets et au recyclage en encourageant les entreprises innovantes, en matière de tri et en améliorant les équipements et les installations.		

Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	L'ensemble des opérations de construction ou rénovation se font en milieu urbain et la société impose aux constructeurs une conduite responsable des chantiers. Traitement de poussières, contrôle des nuisances sonores par sondes.		
Utilisation durable des ressources			
Consommation d'eau et approvisionnement en eau fonction des contraintes locales	Objectif de la politique de développement durable de la société; assurer la qualité de l'air de l'eau, en procédant à des mesures régulières et en contrôlant le bon état des linstallations.		
Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	Elle se résume dans le cadre des projets neuts de construction.		
Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	La politique de développement durable de la société vise à contribuer à la réduction des consommations énergétiques. Le groupe respecte aussi ses obligations de verdissement progressif de ses différents sites de plus de 2 000m2 vis à vis de l'annexe environnementale. A ce jour, en surface, 30% des sites du groupe ont l'objet d'un verdissement.		
Utilisation des sols	La société prête une attention toute particulière au traitement des terres polluées sur ces opérations de construction neuve et à leur traçabilité.		
Changement climatique			
Rejets de gaz à effet de serre	La société a mis en place une politique de développement durable visant à optimiser la performance énergétique et réduire l'empreinte carbone des immeubles, en maîtrisant les consommations d'énergie (chauffage, climatisation, énergie, eau chaude, sanitaire, éclairage).		
Adaptation aux conséquences du changement climatique			
Non applicable.			
Protection de la biodiversité			
	Maintlen d'espaces verts diversifiés, végétalisations de terrasses, réduction des emplois des composés chimiques pour		
Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	l'entretien des espaces verts.		
Impact territorial, économique et social de l'activité de la soc			
En matière d'emploi et de développement régional	Dans les marchés qu'elle contracte avec ses foumisseurs, la société encourage le recour à l'emploi local en relation avec les administrations et les associations.		
	Dans les marchés qu'elle contracte avec ses fournisseurs, la société encourage le recoul à l'emploi local en relation avec les administrations et les associations.		
Sur les populations riveraines ou locales	à l'emploi local en relation avec les administrations et les associations.		
Relations entretenues avec les personnes ou les organisatio			
Relations entretenues avec les personnes ou les organisatio établissements d'enseignement, les associations de défense	ns intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, le de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations Les entreprises mandatées par la société (Gros œuvre ou entreprise générale) mettent et place des boites de dialogue avec les riverains, et créent une adresse mail spécifique pou		
Relations entretenues avec les personnes ou les organisatio établissements d'enseignement, les associations de défense riveraines.	ns intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, le		
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations de défense riveraines. Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations	ns intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, le de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations Les entreprises mandatées par la société (Gros œuvre ou entreprise générale) mettent et place des boites de dialogue avec les riverains, et créent une adresse mail spécifique pou recuellièr les remarques du voisinage.		
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations de défense riveraines. Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations Actions de partenarial ou de mécénat	ns intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, le de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations Les entreprises mandatées par la société (Gros œuvre ou entreprise générale) mettent et place des boites de dialogue avec les riverains, et créent une adresse mail spécifique pou recuellir les remarques du voisinage.		
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations de défense riveraines. Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations Actions de partenariat ou de mécénat Sous-traitance et fournisseurs Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et	ns intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, le de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations Les entreprises mandatées par la société (Gros œuvre ou entreprise générale) mettent et place des boites de dialogue avec les riverains, et créent une adresse mail spécifique pou recuellitr les remarques du voisinage. Aucune action réalisée en 2018, Sensibilisations des entreprises de construction et des sous traitants à une politique d'achats responsables:conditionnements recyclables (palettes, etc.), produits issus du		
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations de défense riveraines. Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations Actions de partenarial ou de mécénat Sous-traitance et fournisseurs Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et lessous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	ns intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, le de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations Les entreprises mandatées par la société (Gros œuvre ou entreprise générale) mettent et place des boites de dialogue avec les riverains, et créent une adresse mail spécifique por recueillir les remarques du voisinage. Aucune action réalisée en 2018, Sensibilisations des entreprises de construction et des sous traitants à une politique d'echats responsables:conditionnements recyclables (palettes, etc.), produits issus du recyclage. Sensibilisations des entreprises de construction et des sous-traitants à une politique d'achats responsables: Conditionnements recyclables (palettes, etc.), produits issus du recyclage.		
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations de défense riveraines. Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations Actions de partenarial ou de mécénat Sous-traitance et fournisseurs Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et lessous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale Loyauté des pratiques	ns intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, le de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations Les entreprises mandatées par la société (Gros œuvre ou entreprise générale) mettent e place des boîtes de dialogue avec les riverains, et créent une adresse mail spécifique por recueillitr les remarques du voisinage. Aucune action réalisée en 2018. Sensibilisations des entreprises de construction et des sous traitants à une politique d'echats responsables:conditionnements recyclables (palettes, etc.), produits issus du recyclage. Sensibilisations des entreprises de construction et des sous-traitants à une politique d'achats responsables: Conditionnements recyclables (palettes, etc.), produits issus du		
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations de défense riveraines. Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations Actions de partenarial ou de mécénat Sous-traitance et fournisseurs Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et lessous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	ns intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, le de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations Les entreprises mandatées par la société (Gros œuvre ou entreprise générale) mettent et place des boîtes de dialogue avec les riverains, et créent une adresse mail spécifique pour recuellitir les remarques du voisinage. Aucune action réalisée en 2018, Sensibilisations des entreprises de construction et des sous traitants à une politique d'achats responsables:conditionnements recyclables (palettes, etc.), produits issus du recyclage. Sensibilisations des entreprises de construction et des soustraitants à une politique d'achats responsables: Conditionnements recyclables (palettes, etc.), produits issus du recyclage.		

X. HONORAIRE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Sur EURASIA FONCIERE INVESTISSEMENT

CABINET	HEURES	€uros HT
EXPERTISES ET SERVICES	246	28.750
NS & ASSOCIES	246	27.750
TOTAL	492	57.500

1. Sur CENTRE EURASIA

Honoraire du commissaire aux compte EXPERTISE ET SERVICE sur l'exercice 2018 : 8.000,00 € HT

XI. ARRETE DES COMPTES

Les administrateurs d'EURASIA FONCIÈRE INVESTISSEMENTS-EFI se sont réunis le 24 juillet 2019 pour arrêter les comptes consolidés annuels ci-après annexés.

XII. CONTACT

Monsieur WANG Hsueh Sheng, Président Directeur Général, Tél: +33 (0) 1 48 39 21 61

Paris, le 24 Juillet 2019

Wang Hsueh Sheng Président-Directeur Général